

UCL

Université
catholique
de Louvain

Ecole de criminologie
Faculté de droit et de criminologie

Lier le concept de panique morale à la sociologie de la régulation morale

Une piste pour dépasser les limites du concept

Mémoire réalisé par
Benoît Gérard

Promoteur
Fabienne Brion

Année académique 2015-2016

Master en criminologie à finalité approfondie

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

Plagiat et erreur méthodologique grave

* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

Année académique 2015-2016

Master en criminologie à finalité approfondie

Lier le concept de panique morale à la sociologie de la régulation morale

Une piste pour dépasser les limites du concept

Mémoire réalisé par

Benoît Gérard

Promoteur

Fabienne Brion

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
<hr/>	
<u>PREMIÈRE PARTIE</u>	
<u>LE CONCEPT DE PANIQUE MORALE</u>	5
<hr/>	
<u>1. Paniques morales : naissance, origines et caractéristiques du concept</u>	7
1.1. Jock Young : contexte politique et intellectuel	7
<i>1.1.1. Une nouvelle façon d'envisager la déviance</i>	8
<i>1.1.2. National Deviancy Conference</i>	10
1.2. Stanley Cohen : Naissance et caractéristiques du concept	11
<i>1.2.1. Définition et éléments principaux</i>	12
1.2.1.1. Le modèle processuel	13
<i>1.2.2. Objets des paniques morales : les folk-devils</i>	13
1.2.2.1. Processus d'amplification de la déviance	14
1.2.2.2. Dénier et projection : les <i>folks-devils</i> comme bouc-émissaires culturels	14
<i>1.2.3. Réaction sociale : importance des médias et autres acteurs sociaux</i>	15
1.2.3.1. Rôle des médias de masse	15
1.2.3.2. Autres acteurs sociaux impliqués dans la réaction sociale	17
<i>1.2.4. Durée et intensité des paniques morales</i>	18
1.2.4.1. Importance du contexte	19
<u>2. Entre élargissement et rétrécissement : perte de précision analytique du concept</u>	20
2.1. Stuart Hall : <i>Policing the Crisis</i>	20
<i>2.1.1. Lutte hégémonique et manipulation médiatique</i>	21
<i>2.1.2. Critiques</i>	23
2.2. Appropriation publique et médiatique du concept	25
<i>2.2.1. Usage et techniques médiatiques</i>	25

2.2.2. <i>Exploitation commerciale des paniques morales</i>	26
2.2.3. <i>Une première perte de précision</i>	27
2.3. Goode et Ben-Yehuda : reformulation du concept	28
2.3.1. <i>Sociologie de la construction des problèmes sociaux</i>	29
2.3.2. <i>Cinq caractéristiques</i>	30
2.3.3. <i>Trois modèles causals</i>	32
2.3.3.1. <i>Grassroots model</i>	33
2.3.3.2. <i>Elite-engineered model</i>	33
2.3.3.3. <i>Interest group theory</i>	34
2.3.3.4. <i>Entre grassroots model et interest group theory</i>	34
2.3.4. <i>Un nouvel élan</i>	35
<u>3. Limites et développements</u>	37
3.1. Une vision monolithique de la réaction sociale	38
3.1.1. <i>Transformations du paysage médiatique et des audiences</i>	38
3.1.2. <i>Multiplicité des acteurs et résistance des folk-devils</i>	40
3.2. Disproportion : problématiques sociales et représentations	42
3.2.1. <i>Jugement normatif négatif</i>	43
3.2.2. <i>Une défense du critère de disproportion</i>	44
3.3. Panique et irrationalité	44
3.3.1. <i>Entre folk-devils et folk-heroes</i>	45
3.4. Volatilité	46
3.4.1. <i>Panique morale permanente</i>	48
3.5. Problématiques morales et société du risque	49
3.5.1. <i>Un modèle dépassé</i>	49
3.5.2. <i>Une réunion entre les deux théories</i>	50
3.6. Conclusion	51
<u>DEUXIÈME PARTIE</u>	
<u>LIENS ENTRE RÉGULATION MORALE ET PANIQUES MORALES</u>	53
<u>1. Vers une reformulation des paniques morales</u>	55
1.1. Sociologie de la moralisation : deux traditions	56

1.2. Sean Hier : les premiers éléments d'une nouvelle théorie	56
<i>1.2.1. Techniques post-morales</i>	57
<i>1.2.2. Risk-equations et blame-avoidance</i>	58
<i>1.2.3. Subpolitics</i>	58
<i>1.2.4. Michel Foucault et sa représentation du pouvoir</i>	59
1.3. Repenser les paniques morales	60

2. Restreindre l'analyse : les paniques morales comme formes d'idéologique critique **61**

2.1. Critique de la conception classique des paniques morales	61
2.2. Les paniques morales comme théorie critique de l'idéologie	63
<i>2.2.1. Idéologie et analyse du discours</i>	63
<i>2.2.2. Articulation et interpellation</i>	65
2.2.2.1. Articulation et sens commun	66
2.2.2.2. Interpellation	67
2.2.2.3. Participation à l'interpellation	68
<i>2.2.3. Dépasser les limites des modèles classiques</i>	69

3. Etendre l'analyse : les paniques morales et la régulation morale **70**

3.1. La sociologie de la régulation morale	70
<i>3.1.1. Corrigan et Sayer</i>	71
<i>3.1.2. Critique de Dean</i>	73
<i>3.1.3. Alan Hunt</i>	74
<i>3.1.4. Mariana Valverde et le capital moral</i>	77
3.2. Articulation entre risque et responsabilité	79
<i>3.2.1. O'Malley et la moralisation néolibérale</i>	80
3.3. Volatilité de la moralisation	82
<i>3.3.1. Les manifestations volatiles des projets de régulation morale</i>	82
<i>3.3.2. Renversement dialectique</i>	83
<i>3.3.3. Articulation entre grief et risque</i>	84
<i>3.3.4. Conclusion : des épisodes volatiles de processus rationnels</i>	85

3.4. Etendue de la régulation morale	86
3.4.1. <i>Ordre moral</i>	88
3.4.1.1. Jugement normatif	88
3.4.2. <i>Contrôle social</i>	89
3.4.2.1. Irrationalité	90
3.4.2.2. Contenus idéologiques et fonctions matérielles	91
3.4.3. <i>Éthique de soi</i>	91
3.4.3.1. Réductionnisme comportemental	92
3.4.3.2. Panique morale et formation éthique	93
3.5. Vers une analyse politique du rôle des paniques morales	93
<u>4. Le projet politique des paniques morales</u>	95
4.1. Paniques morales et gouvernement libéral	96
4.1.1. <i>La théorie critique de l'idéologie en rapport avec les techniques discursives libérales</i>	96
4.1.2. <i>Régulation morale et rationalités politiques : le rôle des paniques morales</i>	98
4.1.3. <i>Le gouvernement par la liberté</i>	98
4.2. Conflit entre libertés individuelles et régulation morale	100
<u>CONCLUSION</u>	101
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	107

INTRODUCTION

Lors d'un dimanche des vacances de Pâques en 1964, à Clacton, ville côtière au sud de l'Angleterre, des incidents viennent troubler le quotidien de cette station balnéaire : des bagarres voient s'opposer des bandes rivales de jeunes - les Mods et les Rockers - quelques lanciers de pierres viennent briser les vitrines des magasins, des cabines de plages sont endommagées... Une centaine de jeunes seront arrêtés par la police pour comportement menaçant ou pour refus d'obtempérer aux forces de l'ordre. Ces incidents, mineurs en apparence, donneront pourtant lieu à une couverture médiatique sensationnaliste de la part des journaux anglais. Hommes politiques, représentants des forces de l'ordre, experts en délinquance prennent part au débat, proposant des théories pour tenter d'expliquer ces actes de vandalisme, appelant à la prise de mesures fortes et sévères, dénonçant l'éclatement de la structure familiale ou l'appauvrissement de l'éducation qu'ils perçoivent comme les causes d'un tel événement. L'histoire se propage au point d'être rapportée par la presse internationale.

Cette effervescence attire l'attention de Stanley Cohen, qui en dénonce "the 'fundamentally inappropriate' reaction by key social actors in key sectors of the society to relatively minor events"¹. Le rôle des médias va particulièrement l'intéresser, dans la dramatisation et l'exagération des événements qu'ils couvrent : les chiffres (le nombre de jeunes impliqués, les dégâts qu'ils ont infligés) ont été gonflés, des histoires entièrement fausses ou des rumeurs ont été rapportées comme preuves de la gravité des événements... Il remarque également le processus de sensibilisation qu'ils ont mis en place, amenant des troubles mineurs à devenir le point d'attention principal des autorités publiques. Ces événements vont l'amener à écrire *Folk Devils and Moral Panics* en 1972, ouvrage qui donnera naissance au concept de panique morale.

Ce concept rencontrera immédiatement un grand succès auprès des sociologues et criminologues intéressés par l'étude de la déviance et ses liens avec la réaction sociale. De nombreuses applications viendront mettre en lumière le rôle des médias, des politiques et autres entrepreneurs moraux dans la construction des comportements déviants et leur amplification. Cependant, l'enthousiasme qui entoure le concept l'amènera à sortir du champ des sciences sociales pour être réapproprié dans le débat

¹ E. GOODE et N. BEN-YEHUDA, *Moral Panics: Culture, Politics, and Social Construction*, *Annual Review of Sociology*, 1994, vol. 20, p.155.

public. De plus, son application à un nombre de plus en plus étendu de problématiques entraînera parfois une perte de précision et une simplification analytique. Ce mouvement amènera, particulièrement à partir des années 1990, toute une série de chercheurs à venir interroger certains aspects fondamentaux du concept, venant ainsi remettre en question la capacité du concept à expliquer de manière efficace les relations qui lient réaction sociale et comportement déviant. Cinq limites sont principalement pointées du doigt. Tout d'abord, les paniques morales concevraient la société de manière monolithique, entraînant une réponse consensuelle et uniforme face à la déviance. De plus, en qualifiant la réaction sociale de disproportionnée, l'analyse serait dès le départ biaisée puisqu'elle reposerait sur un jugement de valeur de la part du chercheur. Dans la même optique, l'emploi des termes "panique" et "morale" feraient implicitement référence à des comportements irrationnels et hors de contrôle de la part de ceux qui réagissent, sans pour autant étayer cette supposition d'éléments tangibles. En outre, l'analyse se limiterait à des épisodes centrés sur le présent, laissant sur le côté toute l'importance que peuvent avoir les éléments culturels, politiques et historiques sur ce type d'événements. Enfin, certains soutiennent que les sociétés contemporaines seraient caractérisées par de nouvelles angoisses sociales face à l'émergence des risques liés aux menaces technologiques et environnementales. Ces anxiétés seraient génératrices de paniques amORALES, rendant dès lors l'usage du concept de panique morale secondaire, voire obsolète.

Face à ces critiques, certains chercheurs vont alors entreprendre le projet de repenser les paniques morales, afin de dépasser les limites qui semblent faire obstacles au concept. Ce sera notamment le cas de Sean Hier, qui propose de relier les paniques morales à la sociologie de la régulation morale. Il voit entre les deux théories des connexions possibles qui permettraient de relancer la recherche en proposant un cadre conceptuel plus large. Le développement de son modèle sera l'objet de ce mémoire, afin d'examiner si réellement sa manière de concevoir paniques morales et régulation morale offre des pistes pour dépasser les limites du concept.

Ce travail est divisé en deux parties. La première aura comme objet le concept de panique morale et se chargera de présenter l'évolution du concept depuis sa formulation par Cohen jusqu'à la mise en lumière des débats qui tournent autour des limites du concept. Le premier chapitre sera tout d'abord l'occasion de présenter le contexte culturel, politique et théorique dans lequel a émergé la théorie des paniques morales.

Ensuite, sa formulation par Cohen ainsi que la présentation de ses principales caractéristiques seront présentées dans le point suivant de ce même chapitre. Dans le second chapitre, l'application de la théorie par Stuart Hall *et al.* dans *Policing the Crisis* sera l'occasion d'illustrer, dans un premier temps, l'intérêt grandissant pour le concept ainsi que sa réappropriation médiatique et publique. Les premières critiques relatives au critère de disproportion seront également brièvement présentées. Dans un deuxième temps, la reformulation de la théorie par Erich Goode et Nachman Ben-Yehuda, qui continue encore aujourd'hui d'inspirer les analyses de paniques morales, fera l'objet d'un court développement. Premier essai de dépasser les critiques naissantes du concept, leur travail sera l'occasion de montrer comment cette tentative a plutôt participé à une réduction analytique de l'étude des paniques morales. Enfin, le troisième chapitre reviendra point par point sur les cinq caractéristiques qui font aujourd'hui débat autour du concept de panique morale.

La deuxième partie de ce mémoire s'attèlera, quant à elle, à présenter le développement théorique proposé par Sean Hier dans sa tentative de relier paniques morales et régulation morale. Etant à ce jour celui qui a conceptualisé le plus précisément les liens entre les deux concepts, le choix s'est naturellement porté sur lui pour examiner ces relations. Les précisions et critiques de Chas Critcher, qui voit également dans la régulation morale des possibilités pour repenser les paniques morales, seront présentées au cours de ce développement afin de montrer les éclaircissements qu'il apporte au modèle de Hier. Le dernier auteur majeur auquel cette partie fera référence est Alan Hunt. Bien qu'il conclue son analyse par un rejet du concept de panique morale, les développements qu'il a apportés à la sociologie de la régulation morale ont été d'une grande importance dans la réflexion de Hier.

Le premier chapitre de cette deuxième partie sera l'occasion de revenir sur certains éléments qui ont été à la base du projet de Hier. Ensuite, sa déconstruction du concept de panique morale pour le reformuler en termes d'idéologie critique sera l'objet central du deuxième chapitre. Cette reformulation, qui l'amènera à proposer un modèle qui conçoit les paniques morales comme des formes volatiles des processus globaux de régulation morale et qui forme un argument central de sa théorie, fera l'objet d'un plus long développement au cours du troisième chapitre. Enfin, le dernier chapitre reviendra plus précisément sur les liens que propose Hier entre processus de régulation morale et formes libérales de gouvernement.

PREMIÈRE PARTIE
LE CONCEPT DE PANIQUE MORALE

1. PANIQUES MORALES : NAISSANCE, ORIGINES ET CARACTÉRISTIQUES DU CONCEPT

Ce chapitre s'intéresse dans un premier temps aux racines culturelles, politiques et théoriques qui ont données naissance au concept de panique morale. En décrivant brièvement le travail de Jock Young, qui voit dans les relations entre agences de contrôle et consommateurs de drogue une illustration du concept d'*amplification de la déviance*, ce contexte sera présenté. Ce point sera l'occasion de revenir sur les trois principales théories qui ont inspirés Stanley Cohen : la théorie radicale de la déviance, les *labelling theories* et les *cultural studies*.

Après cet exposé, la définition du concept de panique morale par Cohen ainsi que ses principales caractéristiques seront l'objet des points suivants. L'accent sera mis sur le rôle donné aux médias dans la représentation de la déviance, sur les processus qui sous-tendent la construction des *folk-devils* ainsi que sur la durée et l'impact des épisodes de paniques morales.

1.1. Jock Young : contexte politique et intellectuel

En 1971, Young publie *The Drugtakers: The Social Meaning of Drug Use*. Cet ouvrage est en quelque sorte le précurseur de celui de Cohen. En effet, on y retrouve de nombreux éléments qui seront présents dans *Folk Devils* : entre autres, le phénomène d'amplification de la déviance provoqué par la réaction sociale - "social control generated deviance rather than the other way round and, furthermore, this [process] was often self-fulfilling"² - et le rôle joué par les médias dans la construction de représentations exagérées et disproportionnées des délinquants. Il insiste également sur le fait que la construction des problématiques sociales n'est pas tellement déterminée par des conflits d'intérêts ou moraux, mais sont plutôt le reflet de conflits de valeurs sous-jacents.

Cependant, un autre intérêt de l'analyse de Young réside dans le condensé qu'il propose des éléments culturels, politiques et intellectuels, en plein bouleversement, qui caractérisent le contexte de la fin des années 1960. Comme le souligne Jenks, "there was a mounting tide of criticism in all spheres of life"³. En effet, à cette époque,

²J. YOUNG, Moral Panics and the Transgressive Other, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(3), p.247.

³C. JENK, The Context of an Emergent and Enduring Concept, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(3), p.231.

criminologues et sociologues - "often culturally closer to deviants than to their controllers"⁴ - adoptent une position de plus en plus sceptique face à l'activité médiatique, particulièrement lorsqu'elle se penche sur des cas de déviance - "to gauge the risks of crime from television drama would be like guessing the future from the horoscope column"⁵. Les universités deviennent le lieu de confrontations politiques, la contestation face à l'intervention américaine au Viêt-Nam prend de l'ampleur...Comme le rappelle Young lui-même, ce contexte "set off a train of thought that gave vitality to the idea of the moral panic as a moral conflict between authority and subculture which was of a cultural nature"⁶. Trois disciplines théoriques en particulier vont profondément influencer les études en sciences sociales, et particulièrement le travail de Cohen, lequel "was informed by the sixties fusion of labelling theory, cultural politics and critical sociology"⁷.

1.1.1. Une nouvelle façon d'envisager la déviance

Au cours des années 60, aux Etats-Unis, apparaît une nouvelle génération de sociologues : l'*American New Deviancy Theory*. Leur conception s'inspire de l'interactionnisme symbolique, et se divise en deux branches : les *labelling theories* et les *subcultural studies*. Cette nouvelle manière d'envisager la déviance trouve son origine dans l'opposition à la conception classique positiviste du comportement déviant. Pour les tenants de l'approche orthodoxe, la déviance est envisagée comme étant la propriété intrinsèque d'un acte⁸. Ils la voient donc comme un problème technique dont la résolution peut être opérée par un simple renforcement du contrôle social. Cette vision de voir les choses est rejetée par les interactionnistes. Pour eux, la réaction contre la déviance est avant tout un produit culturel, et l'acte déviant agit lui-même comme produit culturel, puisqu'il est envisagé comme "an attempt by groups of actors to solve the social problems which confronted them"⁹.

L'*labelling theory*, proposée par Howard Becker, aura un impact profond sur cette manière d'envisager la déviance. Il s'intéresse aux processus et dynamiques impliqués

⁴ D. GARLAND, On the Concept of Moral Panic, *Crime Media Culture*, 2008, vol. 4(1), p.19.

⁵ J. Young, Moral Panics and the Transgressive..., *op. cit.*, p.249.

⁶ *Ibidem.*, p.247.

⁷ S. COHEN, Moral Panics as Cultural Politics: Introduction to the Third Edition, in S. COHEN, *Folk Devils and Moral Panics*, Londres, Routledge, 2002, p.xxvii.

⁸ C. CRITCHER, Moral Panic Analyses: Past, Present, Future, *Sociology Compass*, 2008, vol.2(4)

⁹ J. Young, Moral Panics and the Transgressive..., *op. cit.*, p.247.

dans la construction sociale de la normalité et de la déviance: "deviant behavior is behavior that people so label"¹⁰. Becker base son propos sur l'idée qu'une personne, à travers les interactions qu'elle entretient avec son entourage, forge et affirme son identité en fonction des définitions qui sont faites de lui. Celui dont le comportement a été défini, ou étiqueté comme déviant, risque alors de s'identifier à ce label qui lui est attribuée et de s'engager dans des comportements qui viennent le confirmer. Comme le souligne Young, ce label de déviance porte avec lui "essentialist connotations of undersocialization, irrationality, mindlessness, impulsiveness, ect., often caricatured in positivist terms"¹¹. C'est donc une conception *interactive* de la déviance qui est proposée, puisque celle-ci est désormais vue comme "the outcome of complex chains of social interaction"¹² plutôt que comme un ensemble de caractéristiques propres à un individu ou à son acte.

La deuxième théorie, qui vient inspirer cette nouvelle manière d'envisager la déviance, est celle des *subcultural studies*. Elle étudie la délinquance juvénile dans les rapports conflictuels qu'elle entretient avec les structures politiques et culturelles dans lesquelles elle s'inscrit. Elle a recours au vocabulaire du symbolisme afin d'envisager le délinquant comme un "cultural innovator and critic"¹³. Trois dimensions sont prises en compte par la théorie des subcultures pour étudier la délinquance. Tout d'abord, la *structure*, qui identifie les contraintes et conditions structurelles d'une société donnée et les conçoit comme étant une série de pressions et de contradictions, dérivant de processus de domination et de subordination, qui viennent peser sur les classes les plus faibles. La deuxième dimension est celle de *culture*. De manière simple, il s'agit de la solution adoptée par ceux qui subissent les processus de domination, "the specific, especially symbolic form through which the subordinate group negotiates its position"¹⁴. La déviance est donc vue comme une forme de résistance symbolique. Enfin, la troisième dimension, la *biographie*, cherche à expliquer comment la *subculture* est réellement vécue par ceux qui l'adoptent. Cette question présuppose que "these lives, selves and

¹⁰ H. BECKER, *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, cité in J. BEST, *Locating Moral Panics within the Sociology of Social Problem*, in S. HIER (dir.), *Moral Panic and the Politics of Anxiety*, Londres, Routledge, 2011, p.37.

¹¹ J. YOUNG, *Moral Panic: its Origins in Resistance, Ressentiment and the Translation of Fantasy into Reality*, *British Journal of Criminology*, 2009, vol.49, p.7.

¹² A. McROBBIE et S. THORNTON, *Rethinking "Moral Panic" for Multi-Mediated Social Worlds*, *British Journal of Sociology*, vol. 46(4), 1995, p.561.

¹³ S. COHEN, *Symbols of Trouble: Introduction to the Second Edition*, in S. COHEN, *Folk Devils and Moral Panics*, Londres, Routledge, 1980, p.xlix.

¹⁴ *Ibidem.*, p.1.

identities do not always coincide with what they are supposed to stand for"¹⁵. Ces *subcultural studies* permettent d'envisager la délinquance comme "a reaction (with more or less degrees of commitment, consciousness and symbolic weight) to growing up in a class society"¹⁶.

1.1.2. National Deviancy Conference

L'approche américaine de la déviance va intéresser les sociologues anglais, qui vont reprendre et transposer cette théorie. Ils formeront, en 1968, la *National Deviancy Conference*, qui regroupera un ensemble de criminologues radicaux dont Young et Cohen seront les fers de lance. Également désenchantés par l'approche orthodoxe de la déviance, mais au positionnement politique plus marqué que leurs homologues américains, ils voient dans les *labelling theories* et les *subcultural studies* une complémentarité permettant d'expliquer à la fois la déviance et la réaction sociale qu'elle provoque. Ils insistent particulièrement sur la symétrie de l'analyse :

Both actors and reactors, deviants and controllers, must be explained in the same way as cultural producers both attempting to solve the problems confronting them and inhabit the same ontological and epistemological universe¹⁷.

Comme le souligne Cohen, les premières théories sur la délinquance posaient un regard neutre sur la déviance qu'elles analysaient¹⁸. Cette délinquance était vue comme le produit d'une société défectueuse dont la réparation (amélioration de l'éducation, marché du travail équitable...) permettrait la réinsertion des déviants. Avec la naissance de la criminologie radicale, se développe une manière plus sceptique d'envisager les prétendus bienfaits de la démocratie sociale. Cette politisation de l'approche anglaise amènera à envisager la déviance comme un acte de résistance face à un système qui n'est pas capable d'apporter les solutions nécessaires. Pour ces criminologues radicaux, la tradition répressive qui tente d'enrayer les comportements déviants par la création de législations anticriminelles est contre-productive et auto-réalisatrice : par identification,

¹⁵*Ibidem.*, p.lxi.

¹⁶*Ibidem.*, p.lxvii.

¹⁷J. Young, *Moral Panics and the Transgressive...*, *op. cit.*, p.247.

¹⁸S. Cohen, *Symbols of...*, *op. cit.*, p.lxvii.

l'individu devient le label qui lui est imposé - "fantasy is translated into reality"¹⁹. La réaction sociale, en plus de donner une importance exagérée à la menace supposée, est disproportionnée dans la réponse qu'elle tente d'y apporter. Plus qu'anti-productive, elle peut même être génératrice d'une aggravation des divisions sociales, puisque "a society can control effectively only those who perceive themselves to be members of it"²⁰. En résumé, les mots de Young permettent d'apprécier pleinement le tournant qui s'est opéré dans la manière de concevoir la déviance :

The focus of the problematic shifted; where meaning was taken from the deviant, it was returned appreciated, and whereas the powerful had somehow magically been seen as existing outside of the world of explanation, their activities and the impact - often selffulfilling - of their activities became the center of attention. Secondary deviance in the vernacular became of greater interest than primary deviance²¹.

L'irrationalité, caractéristique auparavant attribuée au déviant, devient l'apanage des agents de contrôles eux-mêmes, dont l'action répressive, via le processus d'amplification de la déviance, ne fait qu'empirer les choses.

1.2. Stanley Cohen : Naissance et caractéristiques du concept

Toutes ces théories qui viennent d'être présentées seront centrales dans le travail de Cohen. En effet, dans *Folk Devils and Moral Panic*, il s'intéresse principalement à la manière dont les médias, qu'ils qualifient de *prime movers*, véhiculent une image stéréotypée et déformée de la déviance - l'affrontement entre deux bandes de jeunes rivales, les Mods et les Rockers - et comment cette représentation, via un processus d'étiquetage, peut mener à une *spirale d'amplification de la déviance*. Ce modèle repose sur l'idée que l'attention médiatique, conjointe à un contrôle social accru, peut avoir comme conséquence, au travers de processus d'ajustement psychologique et de prophéties auto-réalisatrices, de durcir la déviance visée et peut même en augmenter son potentiel attractif pour d'éventuels autres déviants. Il montre également comment les médias ont présenté ces événements comme emblématiques d'une crise sociale et

¹⁹J. Young, *Moral Panic: its Origins...*, *op. cit.*, p.7.

²⁰J. YOUNG, *The Drugtakers: the Social Meaning of Drug Use*, cité in A. McRobbie et S. Thornton, *Rethinking "Moral Panic"...*, *op. cit.*, p.561.

²¹J. Young, *Moral Panic: its Origins...*, *op. cit.*, p.8.

morale plus profonde, où les jeunes devenus hors-de-contrôle menaçaient l'ordre social et moral de la société anglaise²².

1.2.1. Définition et éléments principaux

L'analyse de ces événements et de la réaction qu'ils ont engendré amènera Cohen à qualifier cet épisode de *panique morale*, qu'il définit de la façon suivante :

Societies appear to be subject, every now and then, to periods of moral panic. A condition, episode, person or group of persons emerges to become defined as a threat to societal values and interests; its nature is presented in a stylized and stereotypical fashion by the mass media; the moral barricades are manned by editors, bishops, politicians and other right-thinking people; socially accredited experts pronounce their diagnoses and solutions; ways of coping are evolved or (more often) resorted to; the condition then disappears, submerges or deteriorates and becomes more visible. Sometimes the object of the panic is quite novel and at other times it is something which has been in existence long enough, but suddenly appears in the limelight. Sometimes the panic passes over and is forgotten, except in folklore and collective memory; at other times it has more serious and long-lasting repercussions and might produce such changes... in legal and social policy or even in the way the society conceives itself ²³.

En d'autres mots, les paniques morales se présentent d'abord sous la forme d'un sentiment soudain d'*alarme*. Ce sentiment est exprimé face à une menace dont la signification et l'ampleur ont été *exagérées* - "above and beyond what a sober empirical assessment of its concrete danger would sustain"²⁴ - et cette menace entraîne une réaction *disproportionnée*. Médias, politiques ou encore représentants des forces de l'ordre réclament la prise de *mesures* pour contrer la menace. Au bout d'un certain temps, relativement court, la panique disparaît aussi soudainement qu'elle est apparue, laissant parfois derrière elle un héritage institutionnel ou normatif. Cette représentation n'implique pas que le phénomène à la base de la panique soit complètement fictif ou illusoire. Comme le rappelle Cohen, "calling something a 'moral panic' does not imply

²²J. Best, *op. cit.*

²³ S. COHEN, *Folk Devils and Moral Panics*, Londres, Mac Gibbon & Kee, 1972.

²⁴ E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.156.

that this something does not exist or happened at all and that reaction is based on fantasy, hysteria, delusion and illusion or being duped by the powerful"²⁵.

1.2.1.1. Le modèle processuel

Chas Critcher appelle cette conception *modèle processuel*²⁶ des paniques morales (par contraste avec le *modèle attributionnel* de Goode et Ben-Yehuda, qui sera présenté dans le troisième chapitre de cette partie). Cette appellation provient du fait que le modèle de Cohen présente les différentes étapes par lesquelles passent une panique morale. Un phénomène ou un événement est tout d'abord identifié comme une menace pour la société. L'inquiétude liée à cette menace entraîne ensuite une réaction disproportionnée de la part des médias, politiciens et autres groupes d'action. Cette réaction mène à son tour à la création de *folk-devils*, stéréotypes permettant d'identifier sans ambiguïté ceux qui sont jugés responsables de la menace qui pèse sur le reste de la société. À la suite de quoi, de nouvelles mesures d'ordre sont ensuite prises ou d'anciennes sont renforcées pour tenter d'enrayer ce comportement. Ces séquences ne s'enchaînent pas forcément de manière inévitable, et le processus peut s'arrêter à tout moment ou être contourné.

1.2.2. Objets des paniques morales : les folk-devils

Les paniques morales sont souvent associées aux *subcultures*, et donc aux jeunes, dont le comportement est perçu comme déviant. Ces groupes qui sont pris comme objets par les paniques morales servent de types sociaux distinctifs : ce sont les *folk-devils*, "visible reminders of what we should not be"²⁷. Leur caractère distinctif vient du fait qu'une série d'éléments visuels facilement identifiables leurs sont attachés, généralement en rapport avec leur apparence. La symbolisation est donc un des éléments mis en avant dans l'analyse de Cohen, puisqu'ils fonctionnent comme des "culturally sanctioned signs [...] to justify or validate perceptions or actions"²⁸. Une fois ces symboles reconnus et diffusés au sein de la population, l'application de facteurs stigmatisants et négatifs est facilitée et augmente les chances de déclencher une spirale d'amplification de la déviance.

²⁵S. Cohen, *Moral Panics as...*, *op. cit.*, p.vii.

²⁶C. Critcher, *Moral Panic Analyses...*, *op. cit.*, p.1129.

²⁷ S. Cohen, *Folk Devils...*, *op. cit.*, p.2.

²⁸*Ibidem.*, p.178.

1.2.2.1. Processus d'amplification de la déviance

Ce processus se déroule de la façon suivante : un comportement déviant est jugé menaçant et se voit opposé une réaction défensive. Le groupe déviant est alors exclu de la société conventionnelle. Ses membres se perçoivent alors comme effectivement déviants et adoptent des comportements qui viennent renforcer cette identification. L'action punitive à leur encontre est ensuite renforcée, et le processus revient à son point de départ. D'où la littérature a souvent tendance à préférer le terme *spirale* d'amplification, pour rendre compte de ce mouvement circulaire. Cohen reconnaît qu'un tel modèle donne une impression d'inévitabilité à la réaction sociale. C'est pourquoi il précise que "the amplification model is a typical rather than an sequence"²⁹. En effet, comme le souligne David Garland, : «the emergence of a moral panic can cause the deviance in question to be halted, amplified or altogether transformed »³⁰.

1.2.2.2. Dénier et projection : les *folk-devils* comme bouc-émissaires culturels

Cohen insiste particulièrement sur le fait que, bien que les paniques morales se centrent sur des *folk-devils* spécifiques, la source de la panique doit être cherchée ailleurs : "folk devils only come to symbolize a threat"³¹. La même position est défendue par Young, lorsqu'il dit que les paniques morales sont des "*moral happenings*"³². Les *folk-devils* fonctionnent donc comme des objets identifiables sur lesquels les peurs et les anxiétés sociales peuvent être projetées. Ils ne sont donc pas des groupes choisis arbitrairement, sans lien avec la source de l'anxiété plus profonde, mais servent en réalité de "ideological embodiment of deeper anxieties"³³.

Garland se réfère aux notions de *projection* et de *dénier* pour expliquer le processus d'attribution du statut de *folk-devil*. Selon lui, un groupe possède certaines caractéristiques propres qui font de lui « a suitable screen upon which society can project sentiments of guilt and ambivalence »³⁴. Les *folk-devils* servent donc de bouc-émissaires culturels, dont le comportement est générateur d'anxiété justement parce

²⁹ *Ibidem.*, p.196.

³⁰ D. Garland, *op.cit.*, p.14.

³¹ S. HIER, Thinking Beyond Moral Panic: Risk, Responsibility, and the Politics of Moralization, *Theoretical Criminology*, 2008, vol.12(2), p.176.

³² J. Young, Moral Panic: its Origins..., *op. cit.*, p13.

³³ S. HIER, Conceptualizing Moral Panic through a Moral Economy of Harm, *Critical Sociology*, 2002, vol.28(3),p.313.

³⁴ D. Garland, *op. cit.*, p.14.

qu'il renvoie à des sentiments de crainte et de culpabilité personnelles chez ceux qui condamnent ce comportement. Barry Glassner, pour qui les paniques morales impliquent un sentiment de peur, rejoint Garland lorsqu'il soutient que "the expression of extreme fear and outrage are often projections"³⁵. Le malaise ou la culpabilité générée par une inhabilité à résoudre des problèmes sociaux est projetée par l'individu sur d'autres problématiques sociales. Ces peurs servent donc de mécanismes de protections face à ces problématiques irrésolvables, et entraîneraient la formation de paniques morales, et donc de *folk-devils*³⁶.

1.2.3. Réaction sociale : importance des médias et autres acteurs sociaux

Le fait d'étudier la déviance en lien avec la réaction sociale qu'elle engendre est un des points centraux de la criminologie radicale. C'est pourquoi le travail de Cohen examine surtout la manière dont fonctionne cette réaction sociale. Pour lui, les paniques morales sont le fruit d'une chaîne complexe d'interactions sociales qui impliquent toute une série d'acteurs sociaux, eux-mêmes situés dans un contexte de changements sociétaux et d'ambiguïté culturelle qui en découle.³⁷ S'il reconnaît donc que la réaction sociale "is not homogeneous"³⁸, et souligne que les représentations générées par les paniques morales ne sont pas absorbées de manière symétrique par la société, il en propose pourtant un modèle plutôt vertical et consensuel.

Cohen identifie quatre principaux groupes d'acteurs sociaux jouant un rôle important dans l'émergence d'une panique morale. En plus des médias, dont la place centrale dans le travail de Cohen a déjà été évoquée, on retrouve également les entrepreneurs moraux, la culture de contrôle et le public.

1.2.3.1. Rôle des médias de masse

Les médias de masse viennent jouer un rôle crucial dans les premières étapes d'une panique morale, et déterminent le déroulement des étapes suivantes. Tout d'abord, Cohen souligne que, dans nos sociétés, l'information est généralement reçue "en

³⁵B. GLASSNER, *The Culture of Fear*, cité in C. CRITCHER, For a Political Economy of Moral Panics, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(3), p.262.

³⁶ B. GLASSNER, The Construction of Fear, *Qualitative Sociologie*, 1999, vol.22(4), p.312.

³⁷ S. Hier, Conceptualizing Moral Panic..., *op. cit.*, p.313.

³⁸ S. Cohen, *Folk Devils...*, *op. cit.*, p.66.

seconde main", "usually processed by the mass media and so subject to their definitions of what constitutes 'news' and how it is presented"³⁹. De plus, cette information est affectée par les contraintes qui pèsent sur l'activité médiatique, contraintes tant politiques que commerciales.

En analysant la manière dont les médias rapportent les cas de déviance, Cohen distingue trois processus : l'*exagération* et la *distorsion*, la *prédiction* et la *symbolisation*. Le premier processus rend compte de la manière exagérée dont est rapportée la gravité des événements (nombres de cas, ampleur de la violence et des dégâts). Il y a distorsion dans la forme et le style adopté pour reporter les cas de déviance : gros-titres sensationnalistes, vocabulaire mélodramatique ou encore usage de métaphores pour encre dans les esprits la représentation exagérée de la déviance. La prédiction se réfère quant à elle à "the implicit assumption, present in virtually every report, that what had happened was inevitably going to happen again"⁴⁰. La notion de *prophétie auto-réalisatrice* prend ici tout son sens : chacun vient s'exprimer médiatiquement - policier, conseillers publics, etc. - pour proposer comment réagir *la prochaine fois* que l'événement arrivera. Enfin, la symbolisation renvoie à l'idée qu'un mot devient le symbole d'un certain statut - "Mods" renvoie à "déviance" par exemple. Ce processus peut encore se prolonger plus loin lorsqu'un objet vient symboliser le mot, et donc par extension le statut ainsi que les émotions qui lui sont associés (souvent des éléments stylistiques propres aux *folk-devils*). Au final, ces symboles "eventually acquire their own descriptive and explanatory potential"⁴¹ et cette naturalisation des métaphores a comme effet de brouiller "the boundaries between the literal and the non-literal"⁴². La création des *unambiguously unfavorable symbols* résulte ainsi de la conjonction de ces trois processus.

Les médias disposent également de modes typiques de compréhension et d'explication de la déviance, une sorte de réservoir préexistant d'images qui permettent d'imputer les motivations, les causes et la nature de la déviance en question. Ces images sont reliés aux *folk-devils* dans le but de montrer les valeurs qui sont menacées par leur comportement. Cette représentation de l'ordre social et moral en danger est l'élément qui permet d'obtenir le consensus plus ou moins large de la population : "the deviant is seen

³⁹I. MARSH et G. MELVILLE, Moral Panics and the British Media : a Look at Some Contemporary 'Folk Devils', *Internet Journal of Criminology*, 2011, p.4.

⁴⁰ S. Cohen, *Folk Devils...*, *op. cit.*, p.35.

⁴¹*Ibidem.*, p.38.

⁴² S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxiv.

as having stepped across a boundary which at other times is none too clear"⁴³. Ce processus de réinterprétation, Cohen le qualifie de phénomène de *sensibilisation* : face à un phénomène que le public ne parvient pas à expliquer, le renvoi à des images ou à des croyances antérieures, permet de créer des liens afin de mettre fin à l'ambiguïté générée au départ. Dans le cas de la déviance, ce phénomène nécessite de pouvoir attribuer sa cause à un groupe de personnes spécifiques - les *folk-devils* - et de définir des mesures de contrôles pour mettre fin au comportement menaçant. Ces opérations de compréhension entraînent le phénomène au départ ambigu à être compressé "into general categories of crime control (such as 'juvenile violence')"⁴⁴. L'effet de cette activité médiatique est donc de donner une image unidimensionnelle à la déviance, qui en plus est extraite de tout contexte historique. La présentation dramatique et symbolique des événements empêche toute place pour l'interprétation ou pour la présentation de perspectives différentes "which would allow the audience to see the event in the context"⁴⁵. Le déviant, plutôt que d'être envisagé dans toute sa complexité, en est réduit à "an atomized individual, selected in terms of one particular trait, caught at one moment"⁴⁶.

1.2.3.2. Autres acteurs sociaux impliqués dans la réaction sociale

Le deuxième groupe, celui des entrepreneurs moraux, est constitué d'individus et de groupements qui militent pour attirer l'attention médiatique et politique sur une problématique en fonction de leurs intérêts, et réclament ainsi la mise en place de mesures pour y remédier. Ils répondent au besoin de disposer d'un véhicule pour propager la problématique : "someone takes the initiative on the basis of interest and uses publicity technique to gain the support of the organizations that count"⁴⁷. Ces entrepreneurs doivent eux-mêmes être en position de pouvoir, ou entretenir des relations avec des médias ou certaines institutions pour avoir la capacité de donner de la voix à leur campagne. En effet, pour légitimer l'information qu'ils diffusent, les médias n'hésitent pas à recourir à des personnes, reconnues socialement dans leur rôle d'expert,

⁴³ S. Cohen, *Folk Devils...*, *op. cit.*, p.78.

⁴⁴ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.x.

⁴⁵ S. Cohen, *Folk Devils...*, *op. cit.*, p.78.

⁴⁶ J. Young, *Moral Panics and the Transgressive...*, *op. cit.*, p.249.

⁴⁷ *Ibidem.*, p.123.

pour commenter la situation, en fournir les causes et proposer des solutions pour y remédier.

La culture de contrôle, troisième groupe, est celle qui répond à la réaction sociale face aux *folk-devils* en termes de normes et de procédures institutionnalisées. Sont compris dedans autant la police, les tribunaux ou les services sociaux, que les organisations plus informelles et locales, que Cohen qualifie de groupes d'action. Cette culture de contrôle a un rôle dans la propagation de l'inquiétude générée par la problématique, ainsi que dans son renforcement. Ils servent également à légitimer la prise de mesures plus drastiques pour répondre à la menace, et ont dans ce sens un rôle d'innovateurs "by the actual or suggested introduction of new methods of control"⁴⁸. Ces mesures jouent bien souvent un rôle plus symbolique qu'effectif, "mostly ritualistic in nature and not evidently effective"⁴⁹.

Enfin, le dernier groupe est celui de l'opinion public. Il ne fait pas l'objet d'une analyse approfondie dans le travail de Cohen et est souvent simplement présenté comme l'espace où se forme le consensus de la réaction sociale. Même s'il reconnaît ailleurs que certaines populations sont plus sceptiques face à l'activité médiatique, il n'en reste que Cohen le conçoit comme le réceptacle des représentations véhiculées par les médias. Il parle ainsi de leur "passive fascination"⁵⁰ et les relègue au rang de spectateurs des événements. La force principale de cette audience provient de son importance numérique en terme d'individus, et sert, peut-être involontairement, de soutien "for what is being done"⁵¹.

1.2.4. Durée et intensité des paniques morales

Si la définition de Cohen insiste sur le caractère volatile des paniques morales, il est néanmoins possible de les différencier en fonction de leur longévité et de leur intensité⁵². Certaines peuvent ainsi prendre la forme de courts épisodes transitoires, disparaissant aussi rapidement qu'ils sont apparus, et dont l'impact peut être limité sur la société. A contrario, certaines peuvent s'installer dans une temporalité un peu plus longue et avoir des conséquences majeures sur l'organisation de la vie sociale.

⁴⁸*Ibidem.*, p.92.

⁴⁹*Ibidem.*, *op. cit.*, p.156.

⁵⁰ S. Cohen, *Folk Devils...*, *op. cit.*, p.181.

⁵¹*Ibidem.*, p.181.

⁵² D. Garland, *op. cit.*

Concernant la durée, une autre distinction peut être opérée : certaines paniques se présentent sous la forme d'épisodes isolés, disparaissant définitivement une fois le phénomène dissipé, tandis que d'autres forment des séries, se répétant au fur et à mesure du temps et ayant un impact cumulatif sur la façon dont le problème est perçu.

À propos de leurs conséquences, elles se traduisent souvent par la mise en place de nouvelles législations ou d'institutions de contrôle, comme ce fut le cas avec les Mods et les Rockers et le renforcement des lois antidrogues en Angleterre. Mais ces conséquences peuvent également avoir un effet plus diffus ou rituel - "in the form of mythologies and stereotypes about the folk devils it had [...] created"⁵³ - servant à la réaffirmation ou la redéfinition des frontières morales et sociales de la société. Ce n'est dès lors pas tellement le comportement en tant que tel qui est visé, mais ce qu'il représente. Garland souligne que la gravité du problème auquel la panique réagit n'entretient pas de relation directe avec les effets qu'elle peut avoir⁵⁴. Ce n'est donc pas parce qu'un problème apparaît comme entièrement illusoire qu'il n'engendre pas une réaction « réelle » dans ses effets.

1.2.4.1. Importance du contexte

Pour conclure sa réflexion, Cohen insiste sur l'importance de replacer une panique morale dans son contexte social : "The crucial question to ask is [...] why the reaction took the particular form and intensity it did at the particular time"⁵⁵. L'étude de l'amplification de la déviance générée par la réaction n'est pas le point central de l'analyse. L'accent doit donc principalement être placé "on the underlying social content of what is being reported"⁵⁶. Seulement alors l'analyse sera en mesure d'expliquer pleinement pourquoi les événements se sont produits, mais également pourquoi ils ont pris fin.

⁵³ S. Cohen, *Folk Devils...*, *op. cit.*, p.156.

⁵⁴ D. Garland, *op. cit.*

⁵⁵ S. Cohen, *Folk Devils...*, *op. cit.*, p.201.

⁵⁶ *Ibidem.*, p.202.

2. ENTRE ÉLARGISSEMENT ET RÉTRÉCISSEMENT : PERTE DE PRÉCISION ANALYTIQUE DU CONCEPT

Le concept de Cohen rencontrera immédiatement un grand succès auprès des criminologues et des sociologues, pour qui le développement d'une nouvelle façon d'envisager déviance et la réaction sociale était devenu impératif. Garland souligne à quel point la théorie des paniques morales était nécessaire, allant jusqu'à dire que si Cohen ne l'avait pas proposée, "it would have been necessary for someone else to invent it"⁵⁷. L'enthousiasme sera encore renforcé par la publication du livre de Hall *et al.*, qui développent une analyse d'un cas de panique morale en la réinsérant dans son contexte politique et économique. Encore cité aujourd'hui comme l'une des études de panique morale les plus abouties, *Policing the Crisis* est également le symbole de deux dimensions qui caractériseront à partir de ce moment l'étude des paniques morales. D'une part, l'application du concept à un nombre grandissant et varié de problématiques, et, d'autre part, l'apparition des premières critiques sur le concept, qui donneront lieu à des débats continuant encore aujourd'hui à alimenter la littérature des paniques morales. De manière concomitante, le concept évoluera en-dehors de la sphère scientifique pour être adopté dans les discours publics et médiatiques. Tous ces éléments amèneront à une perte de précision du concept, certains proposant même de l'abandonner au profit d'autres théories moins ambiguës.

Cependant, Erich Goode et Nachman Ben-Yehuda, dans une tentative de dépasser les obstacles rencontrés par la théorie des paniques morales, proposent une redéfinition du concept. Si leur reformulation ne permettra pas de dépasser toutes les limites mises en lumière par la littérature, elle permettra cependant d'insuffler un nouvel élan à la recherche.

2.1. Stuart Hall : *Policing the Crisis*

Également intéressés par la manière dont les médias diffusent de manière disproportionnée des contenus générant de l'anxiété sociale en les reliant à des problématiques présentées comme graves et dangereuses pour l'ordre social et moral, Stuart Hall et ses collègues du *Birmingham Centre for Contemporary Cultural*

⁵⁷D. Garland, *op. cit.*, p.10.

Studies proposent une analyse de la panique morale qui s'est développée autour des cas de *muggings* - vols urbains avec violence - ayant secoué la presse anglaise au cours des années 1970. La réaction sociale qui se déclenche alors entraîne une indignation publique extrême face à ces événements, la prononciation de peines sévères dans les tribunaux, une grande mobilisation policière pour lutter contre la menace supposée et toute une série de discours durs et enflammés, tant de la part des médias, des experts que des politiciens. Le livre qu'ils publient en 1978, *Policing the Crisis*, deviendra rapidement un classique, particulièrement pour son souci de prendre en compte le contexte historique et la culture politique dans lequel les événements s'inscrivent.

La différence principale avec l'approche de Cohen tient dans le fait que la panique morale, "far from the unanticipated outcome of the activities of various agents of social control"⁵⁸, est envisagée comme un mécanisme activement et consciemment fabriqué de toutes pièces par l'élite dirigeante, dans le but de mystifier ou de détourner l'attention générale de problèmes que le gouvernement ne peut ou ne veut gérer⁵⁹. En condensant dans l'image du *mugger* les thèmes de race, de criminalité et de jeunesse, l'Etat vient mobiliser les anxiétés sociales afin de légitimer la mise en place d'un programme de renforcement des législations d'ordre et de contrôle. Cela lui permet également pour détourner l'attention "from the growing economic recession, which was causing a 'crisis' in British capitalism"⁶⁰.

2.1.1. Lutte hégémonique et manipulation médiatique

Hall et ses collègues intègrent dans leur analyse des éléments de théories marxistes. L'intégration des notions d'*hégémonie* et de *sens commun* permet de montrer comment l'Etat a réussi à s'infiltrer au sein de la société civile "by tapping into shared anxieties concerning social order and legal transgression", dans le but d'obtenir le consensus en détournant l'attention générale "[...] and thereby 'policing', real crises in the capitalist mode of production"⁶¹. Le travail de Hall situe en effet la panique autour des cas de *muggings* dans un contexte plus large de lutte hégémonique. Ce concept, emprunté au théoricien marxiste Antonio Gramsci, fait référence aux pratiques de la classe dirigeante

⁵⁸S. HIER, *Raves, Risks and the Ecstasy Panic: a Case Study in the Subversive Nature of Moral Regulation*, *Canadian Journal of Sociology*, 2002, vol.27(1), p.35.

⁵⁹ S. HALL *et al.*, *Policing the Crisis*, New-York, Holmes and Meier Publishers, 1978.

⁶⁰ E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.164.

⁶¹S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.321.

qui, sans recourir à des moyens coercitifs directs, parvient à obtenir le consensus social, lui permettant d'imposer et de définir l'agenda politique de manière à ce que l'opération apparaisse naturelle⁶². L'élite aurait donc assuré sa domination en parvenant à convaincre le reste de la société (presse, public, tribunaux, police) que le problème auquel l'Angleterre était confrontée ne résidait pas dans la crise capitaliste, mais dans la criminalité et la façon laxiste dont elle a été gérée par le passé⁶³.

En effet, en temps de crise, le consensus auparavant obtenu par l'Etat pour assurer son autorité est menacé. Bien qu'il conserve le pouvoir, le contrôle qu'il exerce sur la société est affaibli. Il est donc forcé de sortir de son rôle de neutralité et d'indépendance pour réassurer sa "total social authority [...] over the subordinate classes"⁶⁴ et orienter l'attention publique dans la direction qu'il souhaite lui imposer. Cette réorientation se fait par les médias, qui sont aux mains de la classe dominante. Hall développe les quatre étapes successives qui permettent de rendre compte de l'orchestration des paniques morales par l'Etat. Tout d'abord, les médias sont des *définisseurs secondaires* : pour rédiger l'actualité, ils sont dépendants des sources officielles d'information, les *définisseurs primaires*. Ils reproduisent donc la définition du social donnée par l'élite dirigeante dont ils sont des interlocuteurs privilégiés. Une fois en possession de ce message dominant, les médias le traduisent ensuite dans un langage susceptible d'être compris par le public, langage avec lequel il est familier. Les médias jouent ainsi le rôle de porte-parole de l'opinion publique, qu'ils s'approprient. En tant que définisseurs secondaires, leur message est "structured by dominant ideology"⁶⁵. Hall qualifie cette phase de feed-back vers les définisseurs primaires. Enfin, il y a exagération médiatique de la gravité du phénomène ciblé, l'exagération permettant de justifier la prise de nouvelles mesures de contrôle et de sécurité. L'image du *mugger* est construite à travers un processus de *spirale de signification* : "a mode of signifying events by the convergence of a newly identified concern with other social problems and issues" ayant comme effet de renforcer la dimension de menace présentée par les événements en question, qui apparaissent dès lors comme étant "beyond the thresholds of societal tolerance"⁶⁶.

⁶²S. Cohen, *Symbols of Trouble...*, *op. cit.*

⁶³E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*

⁶⁴S. Hall *et al.*, *op. cit.*, p.216.

⁶⁵*Ibidem.*, p.136.

⁶⁶S. HIERET *al.*, *Beyond Folk Devils Resistance: Linking Moral Panic and Moral Regulation*, *Criminology and Critical Justice*, 2011, vol.11(3), p.261.

En manipulant ainsi les médias, et en venant mobiliser le sens commun de la population pour générer un sentiment d'insécurité autour des questions d'ordre et de criminalité, l'Etat "ensure hegemonic control of the public news agenda"⁶⁷ et ce, afin de légitimer l'instauration de mesures d'ordre et de contrôle. Des phénomènes locaux sont ainsi transformés en problématiques nationales majeures. Comme le souligne Cohen, "the control culture is mobilized in advance, real events being anticipated and taken to confirm and justify the need for gradual ideological repression"⁶⁸. Selon ce modèle, les épisodes de paniques morales, loin d'être de simples phénomènes isolés et inconsistants, sont vus comme des manœuvres orchestrées et dirigées en fonction des intérêts de la classe gouvernante, qui vise à étendre sa sphère d'influence.

En résumé, Hall voit les paniques morales comme une stratégie utilisée par la classe dominante "to 'orchestrate hegemony' by manipulating the media who, in turn, reproduce structures and relations of domination, contributing to the shaping of social subjectivity"⁶⁹. Les médias ne sont donc pas simplement conçus comme un lieu où l'idéologie dominante est produite, mais également où les relations de domination se manifestent directement dans le contenu et les caractéristiques de l'activité médiatique. Cette idéologie, Goode et Ben-Yehuda la définissent comme un mécanisme au service de l'hégémonie imposée par l'élite et qui est un moyen "by which the powerful protect their interests, primarily economic interests"⁷⁰ et parviennent à maintenir leur autorité ainsi que la stabilité du système capitaliste.

2.1.2. Critiques

Si le travail de Hall va grandement participer à l'engouement scientifique pour le concept de panique morale, il va également susciter les premières critiques sur la théorie. Ces critiques portent sur trois points. Premièrement, Hall base son analyse sur le constat que, contrairement aux annonces officielles, la situation au début des années 1970 n'est pas dramatique et que la criminalité, loin d'être en augmentation, est au contraire en train de diminuer. La réaction sociale prenant forme autour des cas de *muggings* est donc, selon Hall, "out of proportion to any level of actual threat"⁷¹. Ce

⁶⁷ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxxvi.

⁶⁸ S. Cohen, *Symbols of Trouble...*, *op. cit.*, p.lxvi.

⁶⁹ S. Hier, *Raves, Risks and the Ecstasy Panic...*, *op. cit.*, p.35.

⁷⁰ E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.165.

⁷¹ S. Hall *et al*, *op. cit.*, p.29.

sont ces affirmations quantitatives qui vont tout d'abord être remises en question. Waddington, notamment, analyse les évidences apportées par Hall pour soutenir une amélioration de la situation. Sa conclusion est à l'opposée de celle de Hall : "by any normal standards, the situation was 'dramatically worse'"⁷².

Deuxièmement, au-delà d'une question de chiffre, *Policing the Crisis* est également la première application du concept de panique morale à étudier un cas de criminalité "grave". Jusque là, les chercheurs ne s'étaient occupé que de formes mineures de déviance – principalement les réactions engendrées par les *subcultures*. Le fait d'appliquer le concept à des phénomènes plus proches du noyau "dur" de la criminalité amène certains à se demander si cette application est appropriée : "one crime cannot be so simply regarded as interchangeable with another, for they differ in their gravity"⁷³. Cela suscite la controverse : les détracteurs du concept de panique morale affirment que ce dernier est dès le départ biaisé car enclin à considérer avec tolérance les cas de déviances et opposé aux mécanismes de contrôle social⁷⁴.

Ces deux critiques, l'une quantitative, l'autre qualitative, vont amener les détracteurs du concept à soulever la question de la *proportionnalité*, question qui anime encore les débats aujourd'hui. Elle pointe le fait que, en l'absence de critère objectif de proportionnalité, il est difficile de déterminer si une réaction face à n'importe quel type de crime est justifiée ou non. Les débats autour de ce critère seront développés plus en profondeur dans le prochain chapitre. Laissons cependant Waddington conclure ce point, afin d'illustrer l'ampleur que prennent les critiques autour de la notion de disproportion :

Without some clear criteria of proportionality, the description of publicly expressed concern, anxiety or alarm as a 'moral panic' is no more than a value judgment. [...]it is a polemical rather than an analytical concept. [...] perhaps it is time to abandon such value-laden terminology⁷⁵.

⁷² P.A.J. WADDINGTON, Mugging as a Moral Panic: a Question of Proportion, *British Journal of Sociology*, Juin 1986, vol. 37(2), p. 249.

⁷³ P.A.J. Waddington, *op. cit.*, p.255.

⁷⁴ K. THOMPSON, Foreword, in S. Hier (dir.), *Moral Panic and the Politics...*, *op. cit.*

⁷⁵ P.A.J. Waddington, *op. cit.*, p.257-258.

2.2. Appropriation publique et médiatique du concept

Le succès de la théorie de Cohen a entraîné une appropriation du concept au-delà du seul domaine scientifique. Les participants des paniques morales sont désormais familiers avec le terme et l'utilisent à certains moments de manière consciente et délibérée. "Since the early 1990s 'moral panic' has entered the lexicon of mainstream society and media"⁷⁶. De cet usage conscient du concept, certaines activités de *claims-making* sont désormais utilisées comme "routine marketing strategies geared toward youth transgression"⁷⁷.

2.2.1. Usage et techniques médiatiques

Comme le remarque Altheide, la théorie des paniques morales "is one of the most successful sociological concepts in finding its way to public media"⁷⁸. Il explique cette appropriation médiatique par le fait que les paniques morales servent leurs intérêts et s'inscrivent dans leurs pratiques discursives et lignes directrices. Par exemple, le sujet semble conditionner l'usage du concept - le sexe, les jeunes, la drogue, la violence ou encore la pédophilie entraînent plus fréquemment des récits de type "panique morale". Les attentes des audiences, souvent friandes de ce type de récits, sont également un facteur déterminant dans la manière dont est présentée l'information. Son analyse montre l'augmentation constante depuis les années 80 de son usage dans la presse écrite anglaise et américaine, au point de devenir une pratique familière et courante du discours médiatique. Il observe également que son utilisation a évolué : initialement utilisé comme outil pour critiquer les politiques gouvernementales de contrôle de la déviance, son usage est devenu plus large et plus flou, les audiences s'étant familiarisées avec le concept, jusqu'à devenir une figure de style à part entière, dont la simple évocation permet d'exprimer un point de vue critique. D'une utilisation comme moyen de contester les affirmations qui pointent vers l'aggravation d'un problème social, il occupe aujourd'hui une part centrale dans la pratique médiatique. La même observation est faite par Arnold Hunt⁷⁹: de plus en plus familiers avec le terme, les commentateurs

⁷⁶S. Hier *et al.*, *Beyond Folk Devils Resistance...*, *op. cit.*, p.269.

⁷⁷S. Hier, *Thinking Beyond...*, *op. cit.*, p.179.

⁷⁸D. ALTHEIDE, *Moral Panic: from Sociological Concept to Public Discourse*, *Crime Media Culture*, vol. 5(1), 2009, p.83.

⁷⁹Arnold HUNT, 'Moral Panic' and Moral Language in the Media, *The British Journal of Sociology*, Décembre 1997, vol.48(4).

l'utilisent tout d'abord comme une sorte de scripte qui permet de prédire "la réaction à la réaction".

La familiarisation des médias, et particulièrement de la presse écrite, avec les techniques déployées dans les récits de paniques morales, a entraîné un usage *réflexif* de ces techniques par les médias⁸⁰. Ils anticipent désormais leur défense face aux déclarations qui les accuseraient d'être les instigateurs de paniques morales. Conscient du fait que leur audience ne réagit pas de manière uniforme à un même message, ils n'hésitent pas à qualifier leurs propres pratiques de panique morale. Avertissant d'un côté leur public des risques de transformer un phénomène en panique morale, ils continuent d'un autre côté à produire les mêmes images stéréotypées et déformées de la déviance menant à la création de *folk-devils*. À ce propos, Catharine Lumby et Nina Funnel soutiennent que l'utilisation du terme "panique morale" est un moyen pour les médias de démontrer qu'ils sont activement engagés "in a fight for morality"⁸¹, contrant ainsi ceux qui les accusent d'alimenter les paniques morales. Comme le démontre bien la remarque de Angela McRobbie et Sarah Thornton, "moral panics, once the unintended outcome of journalistic practice, seem to have become a goal"⁸². Pour les deux chercheuses, l'utilisation de la panique morale est devenue un outil médiatique permettant de rapporter l'actualité quotidienne. La même observation est faite par Colin Hay, pour qui l'utilisation ordinaire des paniques morales comme techniques médiatiques "has heralded in the age of the 'reflexive moral panic'"⁸³.

2.2.2. Exploitation commerciale des paniques morales

C'est également à cette époque, à partir de 1980, qu'une autre tendance apparaît : la création de paniques morales délibérées, par des organismes commerciaux ou les groupes déviants eux-mêmes, dans le but d'attirer l'attention sur eux. McRobbie et Thornton mettent bien en lumière cette exploitation commerciale des paniques morales, devenue "a routine marketing strategy for the publishing and recording industries"⁸⁴. La création délibérée de tels épisodes serait en effet un outil de promotion peu coûteux

⁸⁰ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*

⁸¹ C. LUMBY et N. FUNNEL, *Between Heat and Light: the Opportunity in Moral Panics*, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(3), p.281.

⁸² A. McRobbie et S. Thornton, *op. cit.*, p.560.

⁸³ C. HAY, *Mobilization Through Interpellation: James Bulger, Juvenile Crime and the Construction of a Moral Panic*, *Social and Legal Studies*, 1996, vol.4, p.201.

⁸⁴ A. McRobbie et S. Thornton, *op. cit.*, p.565.

pour ce type d'acteurs, désireux d'attirer l'attention sur le produit qu'ils souhaitent vendre. Deux éléments sous-tendent cette logique commerciale. Premièrement, une panique morale fait office de publicité gratuite, faisant apparaître le phénomène comme nouveau, avant-gardiste. Ces aspect qui lui est donné exerce, dans un deuxième temps, une attraction chez ceux qui se reconnaissent, ou qui cherchent à se définir comme rebelles, radicaux, novateurs. Par exemple, Mc Robbie et Thornton montrent comment, pendant des mois, les revues musicales, principalement consultées par les jeunes, ont publié de nombreux articles sur la consommation d'ecstasy et autres drogues dans les boîtes de nuit anglaises dans les années 1980, dans le but de déclencher une panique morale et ce, afin d'attirer l'attention de la jeunesse sur leurs produits.

2.2.3. Une première perte de précision

En plus de cette appropriation médiatique et commerciale - face à laquelle Hier se demande si elle n'a pas eu un impact sur le développement de la théorie "by partially removing control of the concept from the sphere of scholarly debate"⁸⁵ - le concept de panique morale va également rencontrer un grand succès au sein de la communauté scientifique. Au fur et à mesure de son appropriation par les chercheurs, le concept va se voir appliquer de manière de plus en plus générale et indiscriminée, perdant de sa précision alors même que son usage s'étend. Comme le souligne David Miller et Jenny Kitzinger, le concept a été appliqué "to everything from single mothers to working mothers, from guns to Ecstasy, and from pornography on the Internet to the dangers of state censorship"⁸⁶. C'est principalement pour sa capacité à lever le voile sur les discours moraux entourant les paniques que les chercheurs vont commencer à l'utiliser. Le concept devient un outil de démystification permettant de rejeter les discours qui affirment que tel type de déviance est en augmentation, ou que tel comportement fait peser une menace sur le reste de la société. Amanda Rohloff et Sarah Wright soulignent par exemple que "much of its application has relied upon ritually reproducing the 'stages' implied in the now canonized opening paragraph of Stanley Cohen's seminal study"⁸⁷. S'il fait donc preuve d'une capacité à être appliqué à un nombre presque

⁸⁵S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.315.

⁸⁶D. MILLER et J. KITZINGER, AIDS, the Policy Process and Moral Panics, in D. MILLER et al., *The Circuit of Mass Communication: Media Strategies, Representation and Audience Reception in the AIDS Crisis*, Londres, Sage, 1998, p.215.

⁸⁷A. ROHLOFF et S. WRIGHT, Moral Panic and Social Theory: Beyond the Heuristic, *Current Sociology*, Mai 2010, vol.58(3), p.404.

illimité de problématiques, il a souvent été pointé que "many of Cohen's original complexities and equivocations are discarded"⁸⁸ dans son utilisation.

Comme le résume Hier, le concept de panique morale tel que proposé par Cohen avait donc pour objectif de dénaturer, contextualiser et critiquer la construction sociale de la déviance « but also to address a deeper source of moral indignation that links the identity of the regulator to that of the regulated »⁸⁹. C'est pourtant un mouvement vers un rétrécissement de l'analyse qui se dessinera dans les années suivant le travail de Cohen, laissant sur le côté les questions de genèse de l'indignation morale pour plutôt se concentrer sur

[...] a rather listless depiction of mass media deception, of audience delusion, of simple mistakes in reason, the random displacement of grievances... and on fleeting events, peripheral disturbances in an otherwise regulated universe⁹⁰.

Cette perte de précision du concept va entraîner toute une série de débats autour de son utilité analytique - comme le montre les remarques de Waddington sur le critère de disproportion. La théorie commence à se perdre dans des discussions dont aucune solution ne semble émerger. Ce n'est finalement qu'au début des années 1990, avec notamment Erich Goode et Nachman Ben-Yehuda, que le projet de repenser la théorie des paniques morales commence.

2.3. Goode et Ben-Yehuda : reformulation du concept

Le débat qui agite le champ des paniques morales et son usage indiscriminé, qui ont amené à perdre de vue les subtilités théoriques à l'origine de la théorie de Cohen, vont pousser Erich Goode et Nachman Ben-Yehuda à proposer une redéfinition du concept, dans une tentative de mettre fin aux querelles qui opposent les chercheurs. Ils publient en 1994 *Moral Panics: The Social Construction of Deviance*. En se référant aux épisodes de chasses aux sorcières en Europe, qui ont mené à l'exécution de centaines de milliers de personnes, et au bombardement de la ville de Canudos au Brésil, communauté religieuse décimée par l'armée, ils définissent les paniques morales de la manière suivante :

⁸⁸*Ibidem.*, p.404.

⁸⁹S. HIER, Bringing Moral Panic Studies into Focus, in S. Hier (dir.), *Moral Panic and the Politics...*, op. cit., p.5.

⁹⁰J. Young, *Moral Panic : its Origins...*, op. cit., p.8.

These historical episodes represent explosions of fear and concern at a particular time and place about a specific perceived threat. In each case, a specific agent was widely felt to be responsible for the threat; in each case, a sober assessment of the evidence concerning the nature of the supposed threat forces the observer to the conclusion that the fear and concern were, in all likelihood, exaggerated or misplaced. Sociologists refer to such episodes as moral panics. They arise as a consequence of specific social forces and dynamics. They arise because, as with all sociological phenomena, threats are culturally and politically constructed, a product of the human imagination⁹¹.

2.3.1. Sociologie de la construction des problèmes sociaux

Les origines du travail se situent ici dans la tradition américaine de la sociologie des problèmes sociaux, et plus particulièrement dans les débats par rapport aux questions de définition qui traversent alors le champ d'étude. En effet, en 1977, Malcolm Spector et John Kitsuse remettent en question la conception orthodoxe de la sociologie, selon laquelle tout problème social peut être objectivement connu et sur lequel il est donc possible d'agir⁹². Ce qui définit un problème social est donc l'existence "of an objective, concretely real, damaging or threatening condition [...] that harms or endangers human life and well-being"⁹³. Spector et Kitsuse défendront l'idée que, plutôt que de chercher à connaître "matériellement" un problème, l'analyse doit se concentrer sur la manière dont il est socialement construit : un problème social est le fruit de processus mentaux et définitionnels. C'est de cette conception que naît alors la perspective constructionniste des problèmes sociaux, pour qui "the concern need not to bear a close relationship with the concrete harm or damage that the conditions poses or causes"⁹⁴. Ce qui transforme un phénomène en problème social est la "définition collective" de ce phénomène en problème, et qui provient du sentiment d'inquiétude qu'il engendre.

Deux approches peuvent être distinguées dans cette nouvelle sociologie. D'abord celle des constructionnistes "stricts", pour qui seul les processus de définition importent : "there are constructs and nothing but constructs"⁹⁵. Selon cette conception, le sociologue et le scientifique ne font au final que participer à la construction des

⁹¹ E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.151.

⁹² C. Critcher, *Moral Panic Analyses...*, *op. cit.*

⁹³ E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.151.

⁹⁴ *Ibidem.*, p.149.

⁹⁵ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxviii.

problèmes sociaux. De l'autre côté, on retrouve les constructionnistes "contextuels". Si les processus de définition restent centraux à l'analyse, ils accordent malgré tout une certaine importance à la dimension matérielle qui peut être dégagée d'un problème social. Le fait que le danger réel posé par un phénomène et l'inquiétude publique face à ce phénomène puissent varier indépendamment l'un de l'autre est le point central de leur analyse. Les paniques morales appartiendraient donc plutôt au constructivisme contextuel, puisque, selon cette conception, la matérialité d'un problème social peut être analysée quant à sa validité et au danger qu'il est supposé poser⁹⁶.

Si les deux approches diffèrent, elles se retrouvent cependant sur un point : l'importance accordée aux activités de revendication, ou *claims-making*, puisque, ce qui constitue un problème social est "the activities of individuals or groups making assertions of grievances and claims with respect to some putative condition"⁹⁷. Comme le note Critcher, l'analyse constructionniste soutient l'idée que "social problems [are] constructed by how successfully individuals and groups with vested interests made claims about their nature and prevalence"⁹⁸.

2.3.2. Cinq caractéristiques

Goode et Ben-Yehuda proposent dans leur analyse cinq critères qu'ils identifient comme les caractéristiques principales d'une panique morale, présentes à chaque occurrence du phénomène.

L'*inquiétude*, première des cinq caractéristiques, se réfère à la crainte ou la préoccupation générée par un certain type de comportement exercé par un groupe d'individus, et à la menace, réelle ou supposée, que pourrait avoir ce comportement sur les structures sociales et morales. Goode et Ben-Yehuda précisent qu'une panique morale suppose un niveau élevé d'inquiétude, dont les traces se manifestent dans les sondages d'opinion, la couverture médiatique et l'activité lobbyiste.

Deuxième élément, l'*hostilité*, qui désigne l'indignation morale exprimée contre ceux qui sont désignés collectivement comme responsables de l'événement ou du comportement menaçant. Apparaît un vocabulaire qui vient faire la distinction entre

⁹⁶E. GOODE ET N. BEN-YEHUDA, Grounding and Defending the Sociology of Moral Panic, in S. Hier (dir.), *Moral Panic and the Politics...*, *op.cit.*

⁹⁷ M. SPECTORET J. KITSUSE, *Constructing Social Problems*, cité in E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.151.

⁹⁸C. Critcher, *Moral Panic Analyses...*, *op. cit.* p.1131.

"nous" et "eux", et inclut l'usage de stéréotypes, menant à la création des *folk-devils*. Ces derniers sont considérés comme ennemis de la société, et leur comportement est vu comme représentant une menace à ses valeurs et son bien-être, voir à son existence propre. L'hostilité peut s'étendre aux agences chargées de la surveillance ou du contrôle du phénomène visé, et peuvent eux-mêmes devenir des *folk-devils*⁹⁹.

La réaction sociale est caractérisée par le *consensus*, troisième caractéristique. En effet, pour qu'il y ait panique morale, il faut qu'au moins une partie de la société s'accorde sur le fait que le comportement visé représente une menace réelle, que ceux désignés comme *folk-devils* en sont bien les responsables et que des solutions doivent être adoptées pour résoudre la situation. S'il faut que ce sentiment soit un minimum répandu, il ne doit pas pour autant être partagé par la majorité de la population. Les paniques morales peuvent donc être de tailles différentes, "some gripping only certain social categories, groups, or segments, others causing great concern in the majority"¹⁰⁰. Ce consensus doit au moins être partagé par la majorité des élites et des groupes influents, et particulièrement par les médias de masse¹⁰¹. Goode et Ben-Yehuda envisagent la possibilité que ce consensus puisse être contesté et attaqué par des groupes et agences aux intérêts opposés, qu'ils appellent *counter claims-makers*.

Le quatrième élément présent dans toute panique, celui de *disproportion*, renvoie à l'idée que la représentation qui est faite de la menace – que ce soit quantitativement (l'étendue et la force du phénomène, les dommages qu'il cause) ou qualitativement (les valeurs qui sont en péril) – est largement exagérée et ne tiendrait pas face à un simple examen empirique. Il y a également disproportion dans les solutions proposées pour régler le problème, l'étendue et les conséquences potentielles de ce dernier étant largement dramatisées. Goode et Ben-Yehuda insistent sur le caractère central de ce critère puisque "the concept of moral panic rests on disproportionality"¹⁰². Les manifestations concrètes de cette disproportion se retrouvent dans la fabrication ou l'exagération de statistiques, ou dans le refus d'envisager l'existence et l'importance d'autres menaces.

Enfin, le dernier élément, la *volatilité*, rend compte du caractère éruptif des paniques : elles apparaissent brusquement et soudainement et se dissipent tout aussi rapidement - "although they may lie latent for long periods of time and may reappear from time to

⁹⁹ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*

¹⁰⁰ E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.157.

¹⁰¹ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*

¹⁰² E. GOODE et N. BEN-YEHUDA, *Moral Panics: the Social Construction of Deviance*, Oxford, Blackwell, 1994, p.43.

time"¹⁰³. Une panique morale peut laisser derrière elle un héritage institutionnel ou culturel (par l'instauration d'organisations et d'institutions) ou disparaître sans laisser de trace. Mais quelque soit l'importance de son impact, un épisode se déroule toujours sur une courte période, le "pique de fièvre" qu'il implique ne pouvant être maintenu longtemps. Il est possible qu'un même sujet fasse l'objet de plusieurs paniques, et ait donc des antécédents structurels ou historiques.

Ce modèle proposé par Goode et Ben-Yehuda, que Critcher appelle le "modèle attributionnel des paniques morales"¹⁰⁴, va profondément influencer les études qui suivront. Garland soutient que ce modèle fait l'impasse sur deux éléments centraux à la compréhension générale du concept. D'une part, la dimension introspective du phénomène, qu'il appelle *dimension morale*, et d'autre part, son *caractère symptomatique*¹⁰⁵. Ces deux caractéristiques permettent de rendre compte du fait que la réaction des entrepreneurs moraux dépasse le comportement ou le phénomène visé en apparence par la panique morale. Il ne s'agit pour eux, comme l'indiquent souvent leurs discours, que de symptômes qui pointent vers une inquiétude plus profonde, celle de voir le système de valeurs qu'ils défendent s'écrouler. Il est primordial pour Garland d'intégrer ces deux dimensions dans l'analyse : ce sont elles qui permettent de mettre en évidence les enjeux réels qui sous-tendent les paniques morales et de comprendre leur nature et leurs développements.

2.3.3. Trois modèles causals

En plus de proposer cinq caractéristiques permettant de définir ce qu'est une panique morale, le modèle attributionnel distingue également trois schémas de développement distincts, permettant d'identifier la cause, ou plus exactement la source à partir de laquelle la panique prend forme. Goode et Ben-Yehuda ont recours à deux dimensions explicatives pour établir leurs modèles. Tout d'abord, la première dimension oppose moralité et intérêt, et vient questionner le domaine des motivations. La deuxième vient faire la distinction entre dimension populaire et élitisme, et tente d'identifier de quel niveau social part la panique morale.

¹⁰³ E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.158.

¹⁰⁴ C. Critcher, *Moral Panic Analyses...*, *op. cit.*

¹⁰⁵ D. Garland, *op. cit.*

2.3.3.1. Grassroots model

Dans le cas du *grassroots model*, la panique trouve son origine dans le public en général. L'inquiétude est sincèrement ressentie et largement partagée par la population à propos d'une menace, qu'elle soit fausse ou exagérée. Pour que cette inquiétude éclate à un certain moment à propos d'une problématique spécifique, l'action de groupes ou secteurs sociaux n'est pas requise. Il suffit d'un événement déclencheur au moment approprié. Par contre, sa manifestation publique requière une appropriation médiatique et/ou politique. S'ils peuvent parfois apparaître comme étant à l'origine de l'inquiétude autour d'un phénomène, médias et politiciens ne sont en fait que les relais de craintes latentes : "politicians and the media cannot fabricate concern when none existed initially"¹⁰⁶. Ce qui est central à ce modèle pour expliquer l'émergence d'une panique morale, est l'existence de "deeply felt attitudes and beliefs on the part of a broad sector of the society, that a given phenomenon represents a real and present threat to their values, their safety, or even their very existence"¹⁰⁷.

2.3.3.2. Elite-engineered model

L'*elite-engineered model* conçoit les paniques morales comme des phénomènes fabriqués de toutes pièces par un ou plusieurs petits groupes extrêmement puissants. Ces groupes entreprennent de manière consciente et délibérée de mener campagne autour d'une problématique dont ils ont bien conscience qu'elle ne représente pas un réel danger pour la société. Ils visent par là à générer de l'anxiété et de la panique dans la population, dans le but de détourner l'attention publique des vrais problèmes de société, soit parce qu'ils ne sont pas capables d'apporter des solutions à ces problèmes, soit parce que leur résolution menacerait ou diminuerait leurs intérêts. Cette théorie se base sur l'idée que l'élite sociale détient un pouvoir immense sur le reste de la société, qu'elle contrôle les médias, a la capacité de déterminer et imposer lois et législations, et enfin que c'est elle qui dispose des ressources dont dépendent les groupes et mouvements sociaux. Les formes de paniques morales dérivant de ce modèle sont, selon Goode et

¹⁰⁶ E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.161.

¹⁰⁷ *Ibidem.*, p.161.

Ben-Yehuda, les plus marginales. De plus, "many elite-generated campaigns do not capture the public imagination, and never become wide-spread moral panics"¹⁰⁸.

2.3.3.3. Interest group theory

Le dernier modèle, appelé *interest group theory*, est selon Goode et Ben-Yehuda l'approche la plus souvent utilisée dans l'analyse de paniques morales. Selon cette perspective, les différents groupes sociaux (médias, police, groupes religieux, écoles...) qui prennent part au débat public, défendent leurs propres intérêts lorsqu'ils tentent de mettre en évidence une problématique. Si par nature ces groupes sont amenés à militer pour attirer l'attention sur la cause qu'ils défendent, ils n'hésitent pas à recourir aux moyens les plus bas lors de paniques morales, en exagérant par exemple la gravité du phénomène contre lequel ils luttent ou en rapportant de manière trompeuse ce qu'ils présentent comme l'opinion de la population. Ces groupes d'intérêt jouent donc un rôle indépendant et actif dans la création et le maintien de paniques morales. Cependant, ils ne jouent pas ce rôle de manière consciente, la panique morale étant "the unanticipated and unintended outcome of moral crusades undertaken by particular interest groups"¹⁰⁹.

2.3.3.4. Entre grassroots model et interest group theory

Une manière simple de penser ces trois modèles serait de dire qu'ils donnent chacun forme à des paniques morales distinctes. Mais cette façon d'envisager les paniques morales est insatisfaisante pour Goode et Ben-Yehuda, et ne permet pas de les appréhender dans toute leur complexité. C'est pourquoi ils proposent de les envisager comme des types-idéaux.

Selon eux, pour qu'une panique puisse décoller, il faut que des peurs et des inquiétudes latentes et répandues dans la population préexistent à l'épisode : "Concern over a nonexistent or relatively trivial threat cannot be fabricated out of whole cloth"¹¹⁰. Plutôt que d'envisager le *grassroots model* comme une explication excluant les autres modèles, Goode et Ben-Yehuda proposent de l'utiliser pour mettre en lumière une dimension qui joue un rôle déterminant dans les paniques morales. Mais la mise en évidence

¹⁰⁸*Ibidem.*, p.157.

¹⁰⁹S. Hier, *Thinking beyond...*, *op. cit.*, p.176.

¹¹⁰ E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.167.

d'inquiétudes latentes ne suffit pas à expliquer tous les processus impliqués lors de ces épisodes. Pour se transformer en panique morale à un moment particulier, ces peurs et inquiétudes doivent être articulées, portées à l'attention générale et raccrochées à certains mécanismes d'expression. C'est pourquoi, Goode et Ben-Yehuda voient dans le *grassroots model* et l'*interest group theory* deux modèles explicatifs complémentaires : "At the same time, concern needs an appropriate triggering device and a vehicle to express itself in a moral panic, and for that, interest group formation and activity are central"¹¹¹.

2.3.4. Un nouvel élan

A la base du travail de Goode et Ben-Yehuda résidait une volonté de dépasser le cadre analytique initial des paniques morales, en allant chercher des liens avec d'autres champs théoriques et en envisageant les paniques morales, non pas comme des événements irrationnels qui émergent de manière aléatoire, mais comme des composantes centrales d'un système symbolique dynamique. En effet, Ben-Yehuda publiait en 1990 *The Politics of Morality and Deviance : Moral Panics, Drug Abuse, Deviant Science, and Reversed Stigmatization*. Il y soutient que, dans un système qui oppose des univers symboliques-moraux différents, la moralité est représentée par un système de valeurs spécifique qui dicte le comportement normatif à adopter et dirige l'action sociale vers des buts spécifiques. Dans ce modèle, les paniques morales fonctionnent effectivement comme processus de redéfinition des frontières dont se servent les entrepreneurs moraux pour la protection de leurs intérêts¹¹².

Cependant, avec *Moral Panics : The Social Construction of Deviance*, publié en 1994 et dans lequel on retrouve la reformulation des paniques morales, ce mouvement semble s'être inversé¹¹³. Le concept n'y est plus, ou plus aussi clairement, présenté comme faisant partie de processus sociaux globaux. L'ouvrage propose plutôt un résumé général des recherches sur les paniques morales et présente les caractéristiques principales du concept. Cette généralisation du propos entraîne les études subséquentes à se concentrer sur certains aspects particuliers des paniques morales (tel que le critère de disproportion) et sur les trois modèles développés (*interest group*, *elite-engineered* et

¹¹¹*Ibidem.*, p.167.

¹¹²S. Hier, *Bringing moral panic...*, *op. cit.*

¹¹³*Ibidem.*

grassroots). Ainsi, de nombreux travaux se contenteront par la suite d'analyser des cas de *claims-making* et de trancher la validité de ces revendications en y appliquant le set standard de critères développés par Goode et Ben-Yehuda ¹¹⁴.

Cependant, même si ce projet de reformulation du concept n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était fixés au départ, il permettra de réalimenter le débat autour des paniques morales et entrainera de nouvelles recherches qui viendront mettre en lumière certains éléments clés pour repenser la théorie.

¹¹⁴*Ibidem.*

3. LIMITES ET DÉVELOPPEMENTS

À partir des années 1990, la théorie des paniques morales reprend du souffle avec toute une série de recherches qui tentent de repenser certains aspects du concept à l'aune des développements sociaux et théoriques qui ont pris place depuis la publication de *Folk Devils and Moral Panics*. En plus de la reformulation proposée par Goode et Ben-Yehuda, ces contributions vont venir questionner plus en profondeur la relation entre réaction sociale et déviance, entraînant la remise en question de certains aspects clés du concept. Les débats vont principalement se cristalliser autour des cinq caractéristiques du modèle attributionnel, à l'exception du critère d'*hostilité*, lequel "holds up fairly well to close critical scrutiny"¹¹⁵. Les discussions qui prendront forme s'accompagnent de nombreuses critiques à l'égard de la théorie des paniques morales, certains en appelant même à un rejet définitif du concept.

Les quatre premiers points de ce chapitre reprendront donc les différents arguments qui viennent s'articuler autour des critères de consensus, de disproportion, d'inquiétude et de volatilité. Ces débats seront présentés de la manière suivante : tout d'abord, le premier point montrera comment la mise en lumière des évolutions médiatiques et du nombre important de groupes sociaux impliqués dans les activités de *claims-making* vient renverser l'image d'une réaction sociale unifiée et consensuelle. Ensuite, les critiques se rapportant à la notion de disproportion, déjà rapidement évoquées dans la partie précédente, seront plus largement développées dans le deuxième point. Dans un troisième temps, les questions que soulèvent le caractère *irrationnel* de la réaction, sous-entendu par le terme "panique", seront l'occasion de présenter différentes manières d'envisager les paniques morales. Ce qui permettra d'aborder les problèmes soulevés par le critère de volatilité, objet du quatrième point. Enfin, le dernier point sera l'occasion de présenter un autre concept, celui de la *société du risque*, venant également interroger la manière dont certaines problématiques sont socialement construites. Les recoupements que présentent cette théorie avec celle des paniques morales amèneront certains à prôner le rejet du concept de Cohen, tandis que d'autres y voient une complémentarité entre moralisation et risque.

¹¹⁵ M. MANERI, From Media Hypes to Moral Panics: Theoretical and Methodological Tools, in C. CRITCHER *et al.*, *Moral Panics in the Contemporary World*, New-York, Bloomsbury, 2013, p.182.

3.1. Une vision monolithique de la réaction sociale

Une des critiques du modèle proposé par Cohen, et des études qui en ont découlé, est qu'il conceptualiserait la réaction sociale de manière unifiée, consensuelle et prédictible. Cette conception monolithique de la société suppose que les acteurs sociaux (presse, politiques, police, public...) partagent la même représentation du phénomène lié à la panique et soutiennent communément les solutions proposées pour y remédier. Des recherches ont depuis remis en question cette conception d'une réaction sociale s'exprimant d'une seule voix, soulignant qu'il est bien rare aujourd'hui de trouver une telle manifestation de consensus dans le débat public. La même critique est faite pour les trois modèles proposés par Goode et Ben-Yehuda, qui proposeraient un cadre trop rigide et envisageraient la relation entre activités de *claims-making* et contrôle social de manière trop circonscrite¹¹⁶. Comme le constate bien McRobbie et Thornton, "the delicate balance of relations which the moral panic sociologists saw existing between media, agents of social control, folk devils and moral guardians, has given way to a much more complicated and fragmented set of connections"¹¹⁷. Dans un contexte de fragmentation des identités sociales et des audiences médiatiques, elles proposent de revoir le modèle classique de panique morale afin d'y intégrer cette pluralité de réactions.

3.1.1. Transformations du paysage médiatique et des audiences

Les médias ont souvent été au centre des recherches en panique morale, notamment pour rendre compte de la façon dont ils rapportent des cas complexes de déviance de manière simpliste et décontextualisée, "in order to reflect narratives that demonize and offer simplistic explanations"¹¹⁸. Cependant, en plus de 40 ans, l'organisation du paysage médiatique et de ses audiences a subi de profondes transformations. Le rôle joué par les médias dans la construction des représentations liés aux comportements déviants étant un élément central du travail de Cohen, il est logiquement indispensable que l'analyse intègre ces évolutions si elle veut pouvoir rendre efficacement compte des processus liés à la réaction sociale.

¹¹⁶ S. Hier *et al.*, *Beyond Folk Devils Resistance...*, *op. cit.*

¹¹⁷ A. McRobbie et S. Thornton, *op. cit.*, p.567.

¹¹⁸ D. Altheide, *op. cit.*, p.82.

McRobbie et Thornton ont notamment fait état des développements en matière de micro-médias ou médias de niche, dont la particularité est de s'adresser à un lectorat spécifique, et offrent désormais la possibilité aux voix contestataires de s'exprimer¹¹⁹. Elles constatent une augmentation considérable du nombre de titres liés à ce type de presse depuis les années 80, et situent leur succès dans "the discovery and effective representation of niches of opinion and identity"¹²⁰. Ces publications se présentent donc comme les porte-parole de leur lectorat - qui comprend tant les jeunes que les homosexuels ou encore les sans-abris - et n'hésitent pas à prendre part au débat lorsque celui-ci se concentre sur une problématique liée à leur ligne éditoriale. Les *folk-devils* eux-mêmes possèderaient la capacité de produire leur propres médias, grâce à l'accessibilité et au faible coût de la technologie. De plus, avec le développement des nouvelles technologies, la presse n'a plus la mainmise sur la diffusion de l'information : "flyers, fanzines, pirate radio, telephone lines, websites, and email distribution lists are among the plethora of media outlets regularly incorporated for purposes of resistance and subversion"¹²¹.

Mais les transformations ne s'appliquent pas uniquement aux micro-médias. McRobbie et Thornton constatent en effet que les médias *mainstream* suivent également une ligne d'opinion définie et possèdent leur "own style of in-house moralism"¹²². La compétition féroce entre les différents journaux, couplée à l'intérêt des lecteurs pour des histoires dans lesquelles ils se sentent impliqués personnellement, les obligerait à adopter une posture de "défenseur de la morale" en lien avec l'opinion de leurs lectorats, et profiteraient de chaque occasion possible pour monter au créneau. De plus, ce type de presse écrite présente souvent des sections dédiées à l'expression d'opinions (éditoriaux, cartes blanches...), permettant de présenter des points de vue différents sur certains événements¹²³. Ce format journalistique, qui permet d'exposer les deux faces d'une situation, offre un espace potentiel pour l'expression d'avis opposés. En résumé, ces développements montrent que les discours de paniques morales "are often challenged now from within the media itself, both within channels and between them"¹²⁴

¹¹⁹ A. McROBBIE, *Folk Devils Fight Back*, *New Left Review*, 1994, vol.203, pp.107-116.

¹²⁰ A. McRobbie et S. Thornton, *op. cit.*, p.568.

¹²¹ S. Hier, *Thinking beyond...*, *op. cit.*, p.179.

¹²² A. McRobbie et S. Thornton, *op. cit.*, p.570.

¹²³ D. Altheide, *op. cit.*

¹²⁴ M. DAVIDET *al.*, *The Idea of Moral Panic: Ten Dimensions of Dispute*, *Crime Media Culture*, Avril 2014, vol.7(3), p.224.

Plusieurs critiques ont également soulevé la manière dont la réception des messages médiatiques par le public est pensée dans de nombreux travaux. Ce dernier est souvent cantonné à un rôle complètement passif. Il n'opposerait aucun esprit critique aux discours dont il est le spectateur et agirait en fonction de ce qu'il lit ou entend dans les médias. Il serait donc envisagé comme "the space of consensus, the space of media manipulation, the space of an easily convinced public"¹²⁵. La raison de cette orientation, Joel Best l'attribue au fait que les chercheurs ont eu souvent tendance à assimiler augmentation de l'activité médiatique avec augmentation de l'inquiétude dans la population¹²⁶. La relation entre média et inquiétude sociale est donc implicitement établie, sans recourir pour autant à des évidences matérielles. Or, plusieurs études ont montrés que les audiences ne réagissent pas de manière uniforme aux contenus médiatiques auxquels ils sont exposés. Matthew David *et al.* reprennent par exemple les conclusions du travail de Julia Pearce et Elizabeth Charman sur la représentation médiatique des demandeurs d'asile en Angleterre et la façon dont le public s'approprie ces représentations¹²⁷. Si l'audience n'a que peu de connaissance sur une problématique particulière, elle aura alors tendance à s'aligner avec le point de vue présenté dans les médias. Dans le cas contraire, elle est tout à fait capable d'y opposer son propre point de vue, ou de changer de canal médiatique. De plus, Hier soutient que la frontière auparavant claire entre médias et professionnels d'un côté, et audiences de l'autre, semble s'être estompée, ces derniers occupant une place de plus en plus grande dans la production des messages médiatiques: "opportunities to participate in the production of media messages have increased"¹²⁸.

3.1.2. Multiplicité des acteurs et résistance des folk-devils

Avec les développements apportés par Goode et Ben-Yehuda, les études de paniques morales se sont de plus en plus concentrées sur les activités de *claims-making* et les différents types d'acteurs sociaux qui y prennent part. De plus, comme le soutiennent David *et al.*, les *folk-devils*, éléments pourtant centraux dans la théorie des paniques morales, "have tended to receive far less attention than have those who define them as

¹²⁵ A. McRobbie et S. Thornton, *op. cit.*, p.572

¹²⁶ J. Best, *op. cit.*

¹²⁷ M. David *et al.*, *op. cit.*

¹²⁸ S. Hier *et al.*, *Beyond Folk Devils Resistance...*, *op. cit.*, p.268.

such"¹²⁹. Cohen le reconnaît d'ailleurs lui-même : "what I now see as the book's weakest link was between moral panics and folk devils"¹³⁰. Des recherches ont depuis permis de mettre en évidence les discours et les intérêts souvent divergents poursuivis par ces groupes sociaux, venant remettre en question cette position passive occupée par les *folk-devils*. Comme le souligne Hier, à peine un discours vient dénoncer le comportement déviant de certains individus "than dissenting voices appear to provide a professional counter-claims more or less on cue"¹³¹. McRobbie et Thornton ont par exemple démontré le rôle important joué par les groupes d'intérêts, de pression, les lobbys et les experts qui font campagne autour de certains sujets¹³². Animés par leurs propres intérêts, ils n'hésitent pas à prendre part au débat public pour tenter de renverser les représentations négatives qui sont faites de certains groupes d'individus. Les *folk-devils* disposent donc de groupes de soutien, et sont donc en position de résister et de contre-attaquer les discours moraux qui portent sur eux. Dans la même optique, Mary de Young montre, dans son étude de la panique autour des *satanic daycare center*¹³³, comment les travailleurs de ces centres, bien intégrés dans leur communauté, ont pu accéder aux ressources nécessaires pour résister aux accusations de diabolisation faites sur eux. En se basant sur ces nouveaux éléments qui viennent modifier la manière d'envisager les paniques morales, Garland note que le modèle traditionnel, qui suppose une relation verticale entre société et déviants, s'est vu remplacer par un nouveau modèle, qui se distingue par une conception horizontale des relations entre groupes sociaux¹³⁴. McRobbie et Thornton relèvent d'ailleurs, en examinant les liens qui unissent activités médiatiques et contrôle sociale, que "nowadays, most political strategies are media strategies"¹³⁵. Les luttes politiques seraient donc avant tout dirigées vers l'appropriation de l'espace médiatique. Les *folk-devils* et leurs supporters seraient donc maintenant investis d'une certaine légitimité en tant que sources d'informations et de critiques dans le débat public, qu'ils aident à former. Couplés aux évolutions du paysage médiatique, ils disposent désormais de moyens pour exprimer publiquement leur désaccord face aux discours dominants, combattre les représentations qu'on tente de

¹²⁹ M. David *et al.*, *op. cit.*, p.223.

¹³⁰ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxix.

¹³¹ S. Hier, *Thinking Beyond*, *op. cit.*, p.178.

¹³² A. McRobbie et S. Thornton, *op. cit.*

¹³³ M. DE YOUNG, *Another Look at Moral Panic: the Cases of Satanic Day Care Centers*, *Deviant Behaviour*, 1998, vol.19(3), pp.257-275.

¹³⁴ D. Garland, *op. cit.*

¹³⁵ A. McRobbie et S. Thornton, *op. cit.*, p.571.

leur imposer, et présenter leur manière d'envisager les choses. En d'autres mots, " folk devils can 'fight back'"¹³⁶.

3.2. Disproportion : problématiques sociales et représentations

Ce point est l'occasion de revenir plus en profondeur sur la critique de Waddington à propos du critère de disproportion. Le point de départ de cette critique repose sur l'argument suivant : le fait de qualifier une réaction de "panique morale" revient à la considérer comme disproportionnée par rapport à la gravité de la problématique qu'elle vise. Une telle affirmation implique donc que le chercheur qui la soutient a connaissance de la réalité concrète de la problématique en question. Cependant, comme l'indique Garland, « the extent of a problem is never simply revealed »¹³⁷. La nature et la gravité d'un phénomène sont sujettes à interprétation, et ces interprétations diffèrent selon le point de vue adopté. Simon Watney, dans *Policing Desire*, pointe cette faiblesse du concept de panique morale : la théorie est au final forcée de se référer à la représentation qu'elle se fait d'un problème social pour ensuite le contraster "to the arbitration of 'the real'"¹³⁸. Elle ne serait donc pas capable de développer un modèle qui permettrait d'expliquer l'ensemble des opérations présentes dans la création de systèmes de représentation. Or, s'il n'est pas possible de s'accorder ni sur la définition ni sur l'étendue d'un problème social particulier, sur quelles bases reposent l'affirmation que la réaction qu'il engendre est disproportionnée? En l'absence de tout critère objectif de proportionnalité, il devient donc difficile d'identifier le point à partir duquel une réaction sobre et "normale" devient irrationnelle et hors-de-proportion¹³⁹. Comme le résume Cohen : "we have neither the quantitative, objective criteria that R (the reaction) is 'disproportionate' to A (the action) nor the universal moral criteria to judge that R is an 'inappropriate' response to the moral gravity of A"¹⁴⁰.

¹³⁶A. Rohloff et S. Wright, *op. cit.*, p.408.

¹³⁷D. Garland, *op. cit.* p.13.

¹³⁸S. WATNEY, *Policing Desire: Pornography, AIDS and the Media*, Madison, University of Minnesota Press, 1987, p.41.

¹³⁹P.A.J. Waddington, *op. cit.*

¹⁴⁰S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxxiv.

3.2.1. Jugement normatif négatif

De ce constat, la critique poursuit en arguant que le sociologue qui déclare telle réaction hors de proportion ne fait en réalité qu'opposer la représentation qu'il se fait d'une problématique à d'autres représentations. L'application du concept de panique morale serait donc basé au départ sur un jugement normatif émit par celui qui mène l'analyse: en l'absence de critères objectifs permettant d'évaluer ce qui constitue un niveau acceptable d'inquiétude, les chercheurs "are forced to rely on their own normative value judgments about the 'irrationality' of public beliefs"¹⁴¹. L'analyste viendrait donc, en fonction du point de vue qu'il pose sur son environnement, juger de ce qu'est ou n'est pas une réaction sociale appropriée. Il sortirait dès lors de son rôle d'observateur objectif, et ne serait au final qu'un participant de plus dans le débat qui anime les problématiques sociales, refusant tout simplement de prendre en compte le point de vue de ceux pour qui le phénomène en question représente un réel danger social et moral.

Pour certains, cette mesure normative de la réaction découle de l'orientation politique qu'on pu prendre certaines recherches. Alan Hunt dénonce par exemple la tendance fréquente des chercheurs de reposer dès le départ leurs travaux sur des convictions libérales. L'analyse se retrouve dès lors liée "in advance to political disapproval or normative judgment about the issue under consideration"¹⁴². Cohen lui-même concède que son concept a souvent été utilisé par des "conservative or reactionary forces"¹⁴³, servant délibérément ou de manière plus implicite un agenda politique. Dans ce sens, l'attribution du terme "panique morale" aurait été une manière pour certains chercheurs de sélectionner et mettre l'accent sur des problématiques sociales en fonction de leur orientation politique. La littérature a d'ailleurs souvent eu tendance à souligner la position de tolérance de certains criminologues radicaux, "culturally closer to deviants than to their controllers"¹⁴⁴.

¹⁴¹S. Hier, *Thinking beyond...*, *op. cit.*, p.1780

¹⁴²Alan HUNT, *Fractional Rival? Moral Panics and Moral Regulation*, in S. Hier (dir.), *Moral Panic and the Politics...*, *op. cit.*, p.60.

¹⁴³ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxxi.

¹⁴⁴ D. Garland, *op. cit.* p. 19.

3.2.2. Une défense du critère de disproportion

Si Cohen reconnaît l'usage instrumental qui a pu être fait de son concept, il n'en rejette pas pour autant le critère de disproportion, qui reste selon lui central pour pouvoir comprendre la façon dont fonctionnent les paniques morales. Il soutient tout d'abord qu'il existe des paniques "where the judgement of proportionality can and should be made - even when the object of evaluation is vocabulary and rhetorical style alone"¹⁴⁵. Il prend comme exemple les contenus médiatiques qui se réfèrent à l'immigration en utilisant des termes comme "invasion" pour qualifier le phénomène. Dans la même optique, Best soutient que, dans un contexte de forte concurrence autour des activités de *claims-making*, l'exagération et l'aggravation d'un problème particulier est un outil rhétorique nécessairement utilisé par les entrepreneurs moraux afin d'attirer l'attention sur leur cause. Cette observation l'amène à conclure que "efforts to arouse disproportionate concern are arguably a characteristic of many, if not most, social problem claims"¹⁴⁶. Citons également Marcello Maneri, pour qui la disproportion relève des dynamiques des discours médiatiques, ces derniers participant activement à la construction des représentations sociales¹⁴⁷.

Ce bref aperçu des différents arguments autour du critère de disproportion montre que le débat est encore loin d'être tranché, et nécessite encore certains approfondissements théoriques.

3.3. Panique et irrationalité

La terminologie même du concept a été pointé du doigt et imposerait une manière biaisée de concevoir les rapports entre réaction sociale et processus de contrôle social. Elle renverrait en effet à des métaphores qui empêcheraient de les envisager dans toute leur complexité : "the term's anthropomorphism and totalization arguably mystify more than they reveal"¹⁴⁸. Certains soulignent par exemple l'ambiguïté du terme "panique", qui poserait problème dans le sens où il ferait implicitement allusion aux notions d'*irrationalité* et de *perte de contrôle*¹⁴⁹. Il renverrait à l'image d'une foule en délire,

¹⁴⁵ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxxv.

¹⁴⁶ J. Best, *op. cit.*, p.40.

¹⁴⁷ M. Maneri, *op. cit.*, p184.

¹⁴⁸ A. McRobbie et S. Thornton, *op. cit.*, p.567.

¹⁴⁹ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*

dont le comportement extrême et contagieux serait conditionné par des sentiments excessifs et des peurs largement fictives. Cette masse serait manipulée et contrôlée par certaines élites, qui déclencheraient la réaction, tel un bouton que l'on presse pour actionner une machine, et ce au service de leurs propres intérêts, ignorés du commun des mortels. De plus, « this level of panic is asserted rather than documented, and its manifestations are left to the imagination »¹⁵⁰. Cet état de peur généralisé relèverait donc plus de la prédiction que de l'évidence. De trop nombreuses recherches se seraient basées uniquement sur la couverture médiatique ou les discours politiques se rapportant à certains événements pour en déduire le comportement de la population. Or, comme les développements en matière de médias et d'audiences l'ont montré, il n'existe pas de relation de cause à effet entre l'activité médiatique et la réaction du public.

Plus de quarante ans après avoir proposé son concept, Cohen reste pour sa part persuadé que la métaphore de la panique est toujours pertinente pour rendre compte de la réaction sociale face aux phénomènes déviants : "I believe that it still makes some sense [...] and that there are indeed similarities between *most* moral panics and *some* other panics"¹⁵¹. Pour appuyer son propos, il énumère toute une série d'études qui montrent comment les réactions face à des catastrophes naturelles ou des désastres technologiques sont socialement construites, et comment ces phénomènes sont devenus des événements sociaux. Ces réactions ne sont donc pas aussi "homogenous, automatic or simple as they are supposed to be"¹⁵², mais se rapprochent plutôt du type de réactions conceptualisées par le concept de panique morale, avec toute la dimension contestataire qu'elles impliquent.

3.3.1. Entre folk-devils et folk-heroes

Young se joint au débat en soutenant que seule une analyse superficielle des paniques morales amène à les envisager comme des phénomènes arbitraires et irrationnels. S'interrogeant sur certains phénomènes déviants, comme la consommation de drogues, il se demande pourquoi ce type de phénomènes exerce souvent un grand potentiel attractif sur les individus. Il constate que les dimensions d'attraction et de répulsion entretiennent une relation intime, et qu'elles peuvent même se renforcer l'une l'autre.

¹⁵⁰J. Best, *op. cit.*, p.48.

¹⁵¹ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxxiii.

¹⁵²*Ibidem.*, p.xxxiv.

Selon lui, deux systèmes de valeurs opposés cohabiteraient dans nos sociétés. Le premier défendrait les valeurs traditionnelles de la "vie respectable", tandis que l'autre serait plus "souterrain". Il serait "the realm of excitement and spontaneity, of short-term hedonism and abandonment"¹⁵³. Pris entre ces deux systèmes qui l'englobent, l'individu se retrouve au centre de cette relation d'attraction-répulsion. Les paniques morales sont donc, pour Young, des phénomènes impliquant énergie et émotions, plutôt qu'une erreur de rationalité et d'information.

Dès lors, les paniques morales, plutôt que d'être conçues comme des épisodes irrationnels, seraient au contraire des phénomènes alimentés par des conflits sous-jacents, lesquels sont directement connectés au comportement déviant qui est visé¹⁵⁴. Au-delà de l'image qui est donnée aux *folk-devils*, ou à la représentation médiatique qui est faite d'un événement, la réelle source d'énergie des paniques morales est à chercher dans "the tectonic plates of structural and normative change which underlie them"¹⁵⁵. Il rejette donc l'image simpliste donnée par les critiques, qui présente les paniques morales comme des erreurs, des réactions irrationnelles de la part d'un public nourri par la désinformation médiatique. L'exemple des Mods et des Rockers illustre pour lui parfaitement cette situation : s'il était irrationnel en surface de créer un tel remous autour de quelques jeunes se bagarrant sur les plages anglaises, il était par contre parfaitement rationnel de voir ces nouvelles cultures comme "a harbinger of a world where self-discipline and deferred gratification would no longer be thought of as economically sensible"¹⁵⁶. Young insiste, en conclusion, sur l'importance de replacer les paniques morales dans leur contexte socioculturel. Seulement alors, elles n'apparaissent plus comme des phénomènes ciblant arbitrairement telle ou telle cible; et les passions en apparence irrationnelles qu'elles déclenchent peuvent être comprises.

3.4. Volatilité

Les conceptions classiques mettent toutes l'accent sur le fait que les paniques morales sont des épisodes temporaires, se déroulant sur le court-terme. Elles sont en effet conceptualisées comme de brusques épisodes de réaction sociale aux discours sensationnalistes de courtes durées. Cette assertion a amené certains critiques à pointer

¹⁵³J. Young, *Moral Panics and the Transgressive...*, *op. cit.*, p.254.

¹⁵⁴D. Garland, *op. cit.*

¹⁵⁵J. Young, *Moral Panics and the Transgressive...*, *op. cit.*, p.253.

¹⁵⁶*Ibidem.*, p.253.

le fait que les études découlant du concept sont uniquement centrées sur le présent : "they do not take account of the historically structured processes that feed into the panic"¹⁵⁷. Ils remettent dès lors en question l'utilité de la théorie puisqu'elle amènerait à une représentation limitée de ce type de phénomènes, et empêcherait de rendre compte du contexte plus global dans lequel ces derniers s'inscrivent. Alan Hunt soutient par exemple que cette conception n'est applicable qu'à certains cas de paniques morales, écartant de l'analyse toute une série de phénomènes qui se déroulent dans une temporalité plus grande¹⁵⁸. Si certains de ces phénomènes ont fait l'objet d'analyses, comme par exemple la pédophilie, les recherches se sont toujours centrées sur de courts épisodes limités dans le temps, sans les réinsérer dans un contexte historique plus large. Ces champs de la moralisation s'étendent souvent sur de longues périodes, occupent à certains moments le débat public, changent de forme et de configuration, et parfois se rejoignent – Hunt en donne l'exemple avec l'inquiétude de la consommation d'alcool par les jeunes. De leur côté, Rohloff et Wright soutiennent que ce problème découle directement de celui de normativité : "the desire to debunk the reaction [...] may have contributed to a lessened inclination to look beyond the current episode"¹⁵⁹. Elles poursuivent en notant que ce critère de disproportion implique pourtant un recours nécessaire à un certain degré de mesure historique (en mesure par exemple les taux de criminalité).

Ces critiques reconnaissent pourtant que le concept de Cohen intégrait au départ une dimension de temporalité, notamment lorsqu'il prédit que les paniques morales se répéteraient à différent endroits et moments. Certaines études ont d'ailleurs intégré cet élément, comme celle de Hall qui replace la panique autour des cas de *muggings* dans le contexte socio-économique de l'époque. La même insistance peut être trouvée chez Goode et Ben-Yehuda, qui insistent sur le fait que les paniques "are not like fads, trivial in their nature and inconsequential in their impact" et que l'analyse de leur impact nécessite "to take a more long-range view of things, to look at panics as social process rather than as separate, discrete, time-bound events"¹⁶⁰. Malgré cela, la plupart des analyses menées dans le champ des paniques morales se seraient principalement concentrées sur l'impact généré par ces épisodes, laissant de côté les questions de comment et pourquoi elles ont été produites. L'impact d'une panique dépend pourtant de

¹⁵⁷ A. Rohloff et S. Wright, *op. cit.*, p.406.

¹⁵⁸ Alan Hunt, *Fractious Rivals?...*, *op. cit.*

¹⁵⁹ A. Rohloff et S. Wright, *op. cit.*, p.406.

¹⁶⁰E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: the Social...*, *op. cit.*, p.229.

la façon dont le problème social en question a été historiquement construit. Comme le pointe Hier, le fait de centrer l'analyse sur les explications fonctionnelles risque de faire passer à la trappe les explications causales¹⁶¹.

3.4.1. *Panique morale permanente*

Dans une autre optique, l'examen du critère de volatilité a amené certains à pousser l'argument plus loin. Cohen en fait le résumé : le schéma actuel de nos sociétés nous forcerait à faire évoluer notre conception des paniques morales "from discrete to generalized, volatile to permanent"¹⁶². L'époque actuelle serait caractérisée par un climat généralisé de moralisation, une panique morale continue, alimentée par les inquiétudes sociales. La situation de crise permanente dans laquelle l'Etat se trouverait, et qui ne pourrait être gérée de manière globale, se répercute alors sur des sites sociaux plus localisés, créant une atmosphère d'hostilité permanente à l'égard des groupes marginalisés et déviants.

Cohen défend cependant son concept et le caractère volatile des paniques morales. Tout d'abord, parce que l'idée d'une panique morale *permanente* est selon lui une contradiction. Une panique est par définition un phénomène temporaire et soudain au caractère éruptif. Si elles peuvent s'appuyer sur les mêmes éléments de politique morale et de malaise culturel, il rappelle que leur succès dépend de "their ability to find points of resonance with wider anxieties"¹⁶³. De plus, les discours impliqués dans les paniques morales sont caractérisés par la continuité, en pointant vers d'autres types d'événements ou de comportements, en se référant au passé pour indiquer le changement et en se tournant vers le futur pour prévenir des conséquences possibles. L'analyse doit donc se faire en gardant à l'esprit l'importance des éléments politiques et institutionnels qui pèsent sur le concept; "the fragmentary and the integrated belong together: moral panics have their own internal trajectory - a microphysics of outrage - which, however, is initiated and sustained by wider social and political forces"¹⁶⁴.

¹⁶¹S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*

¹⁶²S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxxvi.

¹⁶³*Ibidem.*, p.xxxvii.

¹⁶⁴*Ibidem.*, p.xxxix.

3.5. Problématiques morales et société du risque

En 1986, Ulrich Beck publie *La Société du Risque*, ouvrage qui se donne la tâche de rendre compte des nouvelles menaces auxquelles nos sociétés sont confrontées, et des méthodes de gestion et de régulation qui ont été développées pour tenter de contenir ces risques. Son travail donnera naissance à un nouveau champ de recherche centré sur l'analyse de ces nouveaux risques et leur signification sociale. Au sens strict, cette théorie a pour objet les problématiques qui représentent une menace matérielle incertaine pour la santé ou le bien-être publique (comme le réchauffement climatique ou le risque nucléaire) alors que, de son côté, les paniques morales auraient plutôt tendance à étudier les phénomènes qui engendrent des craintes liées à la mise en danger d'un système de valeurs ou du code moral d'une population¹⁶⁵. L'apparition de ces risques contemporains entraînerait une augmentation des "techno-anxieties"¹⁶⁶, à savoir les inquiétudes sociales qui se développent face à ces nouvelles menaces caractérisées par l'incertitude. En réaction à l'apparition de ces risques engendrés par les progrès technologiques et biologiques, des méthodes de gestion et d'évaluation sont développées dans le but de les estimer, les catégoriser et les enrayer ou les réguler, par exemple via la création de tables actuarielles, l'établissement de profils psychologiques...

3.5.1. Un modèle dépassé

Cette distinction simple a poussé certains auteurs à établir une délimitation nette entre les deux concepts. Ungar, en particulier, soutient que les paniques morales sont aujourd'hui supplantées par ces nouvelles anxietés, qu'il conçoit comme incertaines, incontrôlables et amorales, et nettement plus nombreuses que les peurs liées aux paniques morales. Ces dernières ne porteraient que sur un nombre limité de problématiques sociales, relevant principalement de la délinquance juvénile, et les études surestimeraient le rôle joué par l'Etat lors de tels épisodes. De plus, les analyses de paniques morales se concentreraient spécifiquement sur les processus de contrôle sociale, tandis que la société du risque intégrerait dans son analyse les activités de tout un ensemble de groupes d'intérêts "contending over relatively intractable scientific

¹⁶⁵D. Garland, *op. cit.*

¹⁶⁶ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxx.

claims"¹⁶⁷. Il ajoute également que les paniques morales impliquent nécessairement la présence de *folk-devils* spécifiques, alors que l'analyse de la société du risque permettraient de prendre en compte les problématiques impliquant plusieurs cibles. En conclusion, Ungar relègue donc à un rôle subsidiaire - voir obsolète - le concept de panique morale, la société du risque étant plus à même de rendre compte des nouvelles problématiques de nos sociétés et des anxiétés qu'elles génèrent : "as new sites of social anxiety have emerged around environmental, nuclear, chemical and medical threats, the questions motivating moral panic research have lost much of their utility"¹⁶⁸.

3.5.2. Une réunion entre les deux théories

Plutôt que de défendre un point de vue qui imposerait une distinction stricte entre les phénomènes relevant de la société du risque d'une part, et des paniques morales d'autre part, certains proposent une autre vision des choses. Comme le remarque Critcher, s'il est vrai que la réaction, telle qu'envisagée par la société du risque, pointe au départ les dangers physiques et matériels liés à tel ou tel phénomène, il n'est pas rare que le débat évolue et présente alors une dimension morale¹⁶⁹. Il serait dès lors préférable d'envisager un modèle qui viendrait intégrer les éléments théoriques des deux concepts. Cette ligne directrice est celle que soutient Cohen, pour qui "the global scope of the risk society, its self-reflective quality and its pervasiveness create a new backdrop for standard moral panics"¹⁷⁰. L'argument qu'il défend est que l'analyse du risque relève en premier lieu du domaine moral avant d'être une question de technique. Il prend l'exemple de la problématique du SIDA, phénomène de nature médicale mais dont la construction en problème social est fondée sur des considérations morales relevant du domaine de la sexualité. Ce sont les défaillances morales attribuées à certains groupes (par exemple, les homosexuels) qui ont permis d'établir une "démographie du risque". Ce que Cohen veut montrer derrière cet exemple est que les discours qui tentent d'attirer l'attention sur la menace et les dangers matériels présentés par tel phénomène dépendent d'une "political morality". Tout comme la définition de la nature et de l'étendue d'un

¹⁶⁷ S. UNGAR, Moral Panic versus the Risk Society: the Implications of the Changing Sites of Social Anxiety, *British Journal of Sociology*, Juin 2001, vol.52(2), p.277.

¹⁶⁸ *Ibidem.*, p.271.

¹⁶⁹ C. Critcher, Moral Panic Analyses..., *op. cit.*

¹⁷⁰ S. Cohen, Moral Panics as Cultural..., *op. cit.*, p.xxxi.

problème social est l'objet d'une constante négociation, "what is risky, how risky it is and what to do about it"¹⁷¹ est une affaire de représentations sujettes à contestation.

Avant de terminer cette partie, et afin de commencer à introduire la prochaine, citons également Hier, pour qui

The heightened sense of risk consciousness commonly associated with the uncertainties of late modernity has given rise to a process of *convergence*, whereby discourses of risk have conjoined with discourses containing a strong moral dimension¹⁷².

La position que Hier soutient est que les problèmes sociaux sont aujourd'hui réarticulés discursivement autour des notions de risques, de sécurité et de menace. Dans un contexte où la conscience du risque est exacerbée, cette reformulation permet aux techniques de moralisation des pratiques quotidiennes d'adopter un nouveau visage. Si en apparence, la construction des problématiques sociales semblent s'être distancée de tout type de jugement moral, ces nouvelles formes discursives "have ended up doing old moral regulation work"¹⁷³.

3.6. Conclusion

Les différentes discussions qui viennent d'être présentées peuvent laisser penser que le concept de panique morale présente trop de faiblesses que pour continuer à être utilisé. Sa conception d'une société unifiée et personnifiée, les mesures normatives qui sous-tendent l'analyse, la présentation de phénomènes irrationnels et volatiles ainsi que son intérêt pour un nombre limité de problématiques apparaissent pour certains comme des obstacles infranchissables pour pouvoir pleinement aborder les nombreuses questions que viennent poser les liens entre déviance, moralisation, risque et réaction sociale. D'autres au contraire continuent de défendre le concept. Certains de leurs arguments ont déjà été présentés. Citons malgré tout Critcher, pour qui de nombreuses critiques ne se basent que sur un nombre limité d'analyses pour établir leurs conclusions, généralisant donc à outrance ce qui pourrait n'être que de simples faiblesses isolées. Il ajoute que le

¹⁷¹*Ibidem.*, p.xxxii.

¹⁷² S. HIER, Risk and Panic in Late Modernity: Implications of the Converging Sites of Social Anxiety, *British Journal of Sociology*, Mars 2003, vol.54(1), p4.

¹⁷³*Ibidem.*, p19.

concept de panique morale doit être pensé comme un "type-idéal" : "a means of beginning an analysis, not the entire analysis in itself"¹⁷⁴.

Quelque soit la position adoptée, les débats sont loin d'être tranchés et continuent encore aujourd'hui à alimenter la littérature des paniques morales. Plutôt que de les envisager comme toute une série de défauts qui viennent entacher le concept, certains y voient plutôt une occasion de repenser la théorie afin de pouvoir dépasser ces limites. Hier notamment, dont le projet théorique sera l'objet de la deuxième partie de ce travail, propose de développer un nouveau cadre conceptuel dont le point central est d'envisager les paniques morales, non plus comme des épisodes exceptionnels et isolés, mais comme des phénomènes rationnels qui viennent s'inscrire dans des processus quotidiens plus globaux¹⁷⁵. Hier vient ainsi rejoindre cette volonté de dépasser le simple cadre des événements, volonté présente déjà chez Cohen, et qui accompagne les différents projets de reformulation du concept. Goode et Ben-Yehuda résume bien cette vision :

In short, panics are not like fads, trivial in nature and inconsequential in their impact. Even those panics that seem to end without institutional impact often leave normative or informal traces that prepare us for later panics or other events. [...] A close examination of the impact of panics forces us to take a more long-range view of things, to see panics as long-term social process rather than separate, discrete, time-bound episodes. Moral panics are a crucial element in the fabric of social change. They are not marginal, exotic, trivial phenomena, but one key by which we can unlock the mysteries of social life¹⁷⁶.

¹⁷⁴C. Critcher, *Moral Panic Analyses...*, *op. cit.* p.1138.

¹⁷⁵S. Hier, *Thinking Beyond...*, *op. cit.*, p.180.

¹⁷⁶E. Goode et N. Ben-Yehuda, *Moral Panics: Culture...*, *op. cit.*, p.170.

DEUXIÈME PARTIE
LIENS ENTRE RÉGULATION MORALE ET PANIQUES
MORALES

1. VERS UNE REFORMULATION DES PANIQUES MORALES

Les discussions qui ont été présentées dans la partie précédente ont donné une nouvelle impulsion à la théorie des paniques morales. Ce nouvel élan peut se résumer dans l'appel de Rohloff et Wright "to go beyond moral panic as a heuristic device"¹⁷⁷. Elles en appellent à repenser le concept en le replaçant dans un cadre conceptuel plus large, et donc à le relier à d'autres champs théoriques qui viennent questionner de manière plus globale les processus et les dynamiques qui participent à l'élaboration du social et de ses représentations. L'idée derrière ce projet est de pouvoir établir des connexions entre les différentes théories afin de sortir l'étude des paniques morales de l'impasse dans laquelle elle semble se trouver. De manière concomitante, cette reformulation cherche à revenir aux fondamentaux du concept, tel que l'avait penser Cohen et Young dans les années 1970.

Cette approche, qualifiée de *révisionniste*¹⁷⁸, a déjà été entreprise par certains chercheurs (par exemple, Ungar et la théorie de la société du risque ou encore Rohloff et Wright et les processus de civilisation). Sean Hier s'est quant à lui attaché à explorer les développements en sociologie de la régulation morale, dans lesquels il voit des liens possibles pour remettre en lumière l'utilité analytique du concept des panique morale. Il propose pour cela de les repenser comme des formes volatiles de processus globaux de régulation morale. Son analyse semble en effet proposer des pistes qui permettraient de dépasser les débats continuels qui entourent les limites du concept. C'est pourquoi elle sera l'objet central de cette partie, dans laquelle son argumentation sera développée étape par étape.

Ce chapitre servira d'introduction au projet théorique de Hier. Dans un premier temps, les deux traditions qui occupent le champ d'étude de la moralisation - les paniques morales et la régulation morale - seront présentées de manière succincte. Dans un deuxième temps, les éléments théoriques ayant amené Hier à explorer la champs de la régulation morale seront développés. Ces éléments permettront dans un troisième temps de présenter les principales étapes de son argumentation, qui seront l'objet des chapitres suivants.

¹⁷⁷A. Rohloff et S. Wright, *op. cit.*, p.404.

¹⁷⁸S. Hier, *Bringing Moral Panic...*, *op. cit.* p.2.

1.1. Sociologie de la moralisation : deux traditions

Le champ de la sociologie de la moralisation est défini par Alan Hunt comme l'étude des « forms of popular action involving different kinds of activists who seek to mobilize the concerns, worries, and anxieties of citizens in pursuit of objectives that involve social or moral values »¹⁷⁹. Ce champ peut être divisé en deux traditions distinctes : l'étude des paniques morales qui cherche à examiner des réactions sociales qu'elle juge disproportionnée face à la problématique qu'elle cible. La recherche s'est donc concentrée sur la réfutation des représentations et sur la recherche des réelles causes de l'anxiété.

La deuxième tradition est celle de la sociologie de la régulation morale. Elle s'est attachée à étudier la façon dont, dans le champ de l'action sociale, les discours et les pratiques tendent à agir sur la conduite des individus (tant les cibles de ces discours et pratiques que ceux qui en sont la source). Dans ce sens, la régulation morale ne s'intéresse pas à la validité des contenus des discours de moralisation. Elle implique la construction d'un sujet moral à travers le déploiement de différents discours moraux, et d'un objet qui sera dirigé au moyen de pratiques morales¹⁸⁰.

Selon Hunt, la principale différence entre les deux concepts réside dans les temporalités qu'elles impliquent. Les paniques morales se concentrent sur de courts épisodes au caractère éruptif, qui disparaissent aussi soudainement qu'ils sont apparus. A l'inverse, la régulation morale s'intéresse aux projets de moralisation qui se déroulent sur de longues périodes, et qui peuvent prendre différentes formes et avoir pour cible différents objets. Cette distinction entre les deux concepts est la raison qui le pousse à valoriser l'étude de la régulation morale au détriment de celle des paniques morales.

1.2. Sean Hier : les premiers éléments d'une nouvelle théorie

En 2002, Hier publie *Raves, Risks and the Ecstasy Panic*, article dans lequel il problématise pour la première fois la relation entre panique et régulation morale. Il voit dans ce lien la possibilité de "highlights the relational aspect of governance and treats social actors as dynamic agents capable of penetrating and contesting moralized

¹⁷⁹Alan Hunt, *Fractious Rival?...*, *op. cit.*, p.57

¹⁸⁰*Ibidem*.

political projects"¹⁸¹. De plus, cette relation permet d'envisager les discours médiatiques comme le site de contestations et de luttes. Son étude intègre les développements en matière de fragmentation de la réaction sociale (différents médias, acteurs et positions). Il soutient particulièrement l'idée proposée par McRobbie et Thornton pour qui "political strategies today tend to manifest as media strategies", ce qui l'amène à concevoir les médias comme des espaces "where political agendas are constituted and configured"¹⁸².

Pour Hier, le point central de l'analyse est d'envisager les paniques morales non pas comme des événements exceptionnels ou irrationnels, mais comme des formes ordinaires d'action sociale. Il admet que des efforts ont déjà été entrepris pour tenter de repenser le concept mais, selon lui, ces efforts "have hitherto failed to provide a coherent set of theoretical and conceptual tools that can be used to explain the dynamics of the more common rather than atypical volatility of moralizing in everyday social life"¹⁸³.

1.2.1. Techniques post-morales

Ce projet de "repenser les paniques morales" s'inspire des sociologies de la gouvernance et du risque. Il reprend à Dawn Moore et Mariana Valverde le concept de *techniques post-morales*. Ces techniques, argumente Hier, servent aujourd'hui aux processus de régulation morale et de gouvernance, à travers la construction de discours alliant un ensemble de risques et de dangers. Ces projets de gouvernance morale ont pour intention d'agir "upon the conduct of the subject in question"¹⁸⁴. Ils le font à travers le déploiement de discours moralisateurs, mais évitent de mobiliser un instrument moralisateur qui viserait explicitement les actions ou les agences des déviants moraux. Pour Hier, cette gouvernance s'opère plutôt à travers l'appel aux agents sociaux à s'engager dans des processus de *self-governance* dans le but est de minimiser les dangers et les risques censés être présents dans certains types de comportement. Si les "populations problématisées" - c'est à dire, les individus sujets à ce type de processus parce que leur comportement apparaît problématique aux yeux des autorités et du reste de la population - ne parviennent pas à harmoniser leur conduite avec la ligne morale

¹⁸¹S. Hier, *Raves, Risks and the Ecstasy Panic...*, *op. cit.*, p.35.

¹⁸²*Ibidem.*, p.37.

¹⁸³ S. Hier, *Thinking Beyond...*, *op. cit.*, p.174.

¹⁸⁴ S. Hier, *Raves, Risks and the Ecstasy Panic...*, *op. cit.*, p.36.

prescrite, l'emploi de techniques régulatrices - à savoir, la construction discursive autour des notions de risque et de danger - permettent aux autorités d'adopter des mesures pour réguler ce qu'ils voient comme "deviants' inadequate 'care of the self'"¹⁸⁵.

1.2.2. Risk-equations et blame-avoidance

Dans son article, Hier analyse premièrement comment, au cours de l'année 2000, entrepreneurs moraux et médias de masse canadiens, via la construction d'un "hybrid risk discourse", ont incités à démarrer une panique morale autour des "raves" - fêtes rassemblant un large nombre de jeunes et se déroulant dans des endroits généralement atypiques (garages, forêts, entrepôts...) - et de la consommation d'ecstasy.

Il insiste notamment sur le fait que les discours "anti-raves" se concentraient sur la question de l'espace social comme lieu de divertissement, "embodying danger and necessitating spatial regulation"¹⁸⁶. À un certain point, cette problématisation autour des espaces de loisir des "raves" va être intégrée dans celle concernant la consommation d'ecstasy. De ce mouvement, les discours vont se concentrer de plus en plus autour des risques et incertitudes liés à l'ingestion d'une telle substance, phénomène qu'il qualifie de "risk equations"¹⁸⁷.

Il souligne également l'importance des techniques discursives axées sur une rhétorique de "blame-avoidance" dans la propagation d'une panique morale : "the ultimate intention of regulating raves [was] an effort to distance the city from the responsibilities - and liabilities - associated with the potential hazards surrounding designer drug use"¹⁸⁸. Les discours de risques, en rejetant la faute sur certains individus ou groupes identifiables, ne servent donc pas uniquement à réaffirmer les frontières morales d'une société, mais également comme "mécanisme de rupture", permettant aux acteurs sociaux de se distancer de toute responsabilité face à la situation problématique.

1.2.3. Subpolitics

Il intègre dans son analyse la notion de "subpolitics" développée par Beck, qu'il définit comme "the politicized activities of advocacy groups which come together to confront

¹⁸⁵*Ibidem.*, p.36.

¹⁸⁶*Ibidem.*, p.42.

¹⁸⁷*Ibidem.*, p.43.

¹⁸⁸*Ibidem.*, p.39.

the problems and concerns pertinent to actors' immediate living spaces"¹⁸⁹. Ces *subpolitics* sont donc vues comme des mouvements antagonistes - "at times cross-articulating with organizations representing other, more social distant causes"¹⁹⁰. La problématisation des phénomènes sociaux est dès lors conceptualisée comme un espace de contestation collective, puisque l'activité de ces mouvements comprend "defining the locus of the problem, attributing blame, determining the cause of harm and how this can be remedied or prevented"¹⁹¹.

1.2.4. Michel Foucault et sa représentation du pouvoir

L'étude de Hier est particulièrement inspirée par Michel Foucault et sa représentation des mécanismes à travers lesquels le pouvoir s'exerce. Pour Foucault, le pouvoir n'est pas concentré en un seul lieu et ne se présente pas sous une forme unique et totale¹⁹². Il préfère parler de "microphysique du pouvoir". Cela lui permet de concevoir le pouvoir sous forme de pratiques, dont les relations se manifestent dans leurs formations discursives. De plus, il conçoit le gouvernement comme le point d'intersection entre techniques de domination (l'exercice du pouvoir) et techniques de soi (la réception active des discours). Hier soutient cette conception des pratiques de gouvernements comme des processus fluides, qui permet de penser la réversibilité des relations de pouvoir : "the ways in which practices of governance can be subverted and utilized as practices of resistance"¹⁹³.

1.3. Repenser les paniques morales

Tous ces éléments vont amener Hier à proposer un modèle qui conçoit les paniques morales comme des moments de contestation et de négociation, s'intégrant dans des processus plus généraux de régulation morale, qu'ils viennent reformer ou renforcer. Il pointe dans l'analyse classique des paniques morales différentes faiblesses, comme le recours à des mesures cognitives, comportementales et normatives pour tenter de rendre compte du caractère volatile et irrationnel de tels épisodes. C'est pourquoi il insiste sur

¹⁸⁹*Ibidem.*, p.46.

¹⁹⁰*Ibidem.*, p.51.

¹⁹¹ E. EIDE et G. KNIGHT, Service Journalism and the Problems of Everyday Life, *European Journal of Communication*, 1999, vol.14(4), p.543.

¹⁹² S. Hier, *Raves, Risks and the Ecstasy Panic...*, *op. cit.*, p.52.

¹⁹³*Ibidem.*, p.52.

le fait qu'il faut repenser entièrement la théorie pour pouvoir se démarquer de telles limites. La solution pour y parvenir serait d'envisager les paniques morales, non plus comme des événements exceptionnels, mais plutôt comme des épisodes rationnels qui s'inscrivent dans des projets de régulation plus larges. Cherchant à relier le concept à la régulation morale, cette manière de concevoir les choses seraient le "missing link"¹⁹⁴ qui permettraient de penser les deux théories au sein d'un seul modèle. Il commence donc son développement en déconstruisant la théorie des paniques morales pour la reformuler en termes d'idéologie critique.

¹⁹⁴ C. CRITCHER, Widening the Focus: Moral Panics as Moral Regulation, *British Journal of Sociology*, 2009, vol.49, p.23.

2. RESTREINDRE L'ANALYSE : LES PANIQUES MORALES COMME FORMES D'IDÉOLOGIE CRITIQUE

Hier propose donc de concevoir les paniques morales comme une forme que peuvent prendre les processus de régulation morale. Cependant, avant de pouvoir étendre le potentiel analytique du concept de panique morale à d'autres domaines de la sociologie, "a tighter analytical and conceptual understanding of moral panic"¹⁹⁵ est nécessaire. Dans cette optique, Hier commence par opérer une déconstruction du concept afin de le reformuler en termes d'idéologie critique. Ce qui l'intéresse, c'est la relation qu'entretiennent la production du savoir et les fonctions que ce savoir exerce. Cette conception critique de l'idéologie met l'accent sur le contenu de certaines configurations discursives particulières qui cherchent à produire un effet sur la société. Cette approche "enables us to then examine the cause of social facts"¹⁹⁶.

2.1. Critique de la conception classique des paniques morales

Pour Hier, le problème principal de la sociologie des paniques morales réside dans le fait que le concept a été largement appliqué de manière non critique pour se référer à une idéologie - "a general set of ideas"¹⁹⁷ - qui aurait servi de base pour expliquer ensuite toute une série de formes de comportements collectifs. Simultanément, le concept a également été utilisé pour rendre compte de certaines formes d'action sociale provoquées par un état général de peur. Cette manière d'appliquer la théorie des paniques morales empêcherait d'envisager la distinction qui existe entre "what people think and what they do"¹⁹⁸. Il est en effet important pour Hier de faire la distinction analytique entre le contenu idéologique des discours et les fonctions matérielles que ces discours visent. La tâche est donc d'abord d'identifier comment les contenus idéologiques trouvent des points de résonance au sein de l'audience, sans pour autant relier directement les effets de ces discours avec leur contenu. De plus, trop peu d'analyses se sont penchées sur la relation qui se développe entre les messages médiatiques et la façon dont le public interprète et fait sens de ces messages :

¹⁹⁵ S. HIER, Tightening the Focus: Moral Panic, Moral Regulation and Liberal Government, *British Journal of Sociology*, 2011, vol.62(3), p.524.

¹⁹⁶ A. Rohloff et S. Wright, *op. cit.*, p.409.

¹⁹⁷ S. Hier, Conceptualizing moral panic..., *op. cit.*, p.313.

¹⁹⁸ *Ibidem.*, p.313.

The sociology of moral panic has conflated not only media discourse and social perception in an uncritical manner, but has failed to explore fully the relationship between social perception and collective action¹⁹⁹.

Le même argument est soutenu par Watney, pour qui la conception classique des paniques morales empêche de développer complètement une théorie de l'idéologie, qui permettrait d'envisager les représentations morales comme le site permanent de négociations et de conflits²⁰⁰.

Pour Hier la reformulation des paniques morales à travers une conception critique de l'idéologie permettrait de dépasser deux problèmes inhérents à la vision classique des paniques morales. Le premier problème fait référence au fait que la plupart des analyses ont eu recours, en l'absence d'autres matériaux plus directs, à la couverture médiatique d'un phénomène ou à l'activité législative qui en a résulté, pour démontrer l'implication et l'inquiétude du public face au phénomène en question. Les sphères législatives et médiatiques étant fortement éloignées du quotidien du reste de la population, "there is no direct link to be imputed between public concern and what appears in the media/legislation"²⁰¹.

Le deuxième problème que Hier pointe est que les chercheurs se sont trop souvent concentrés sur les fonctions ou les intentions des discours de panique et non sur leur contenu propre - qu'il qualifie de formations idéologiques particulières - et qui trouve des points discursifs de résonance dans la communauté. L'analyse se concentre dès lors plus sur les "produits" de certains discours moralisateurs et n'envisage pas la moralisation comme le fruit de dynamiques constantes de négociations dans lesquelles se mélangent croyances et émotions. Les contenus idéologiques sont écartés pour s'intéresser plutôt aux *folk-devils* et "the irrational beliefs and behavioral responses their actions are purported to elicit"²⁰². De plus, cet accent mis sur la fonctionnalité des paniques morales empêche de prendre en compte les discours idéologiques qui ne déclenchent pas de réponses comportementales directes.

¹⁹⁹*Ibidem.*, p.313.

²⁰⁰ S. Watney, *op. cit.*

²⁰¹ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.314.

²⁰² S. Hier, *Thinking Beyond...*, *op. cit.*, p.180.

De plus, Hier prend ses distances face aux arguments qui soutiennent que "moral panics are constructed on a daily basis"²⁰³. Il reprend de cette façon l'argument de Martin Eide et Graham Knight pour qui, en l'absence d'une conception critique de l'idéologie capable de mettre à jour la relation entre audiences et médias, "it is difficult to accept that media sensationalism equates *a priori* to 'moral panic'"²⁰⁴.

2.2. Les paniques morales comme théorie critique de l'idéologie

Afin de construire une théorie critique de l'idéologie, Hier propose un modèle qui relie la question de l'idéologie et les théories du discours. Il commence par présenter la version classique de ces deux concepts puis, à l'aide des notions d'*articulation* et d'*interpellation*, tente de montrer comment elles peuvent aider à réunir idéologie et discours au sein d'une même théorie critique, qui propose de voir l'idéologie "*as a form of social action*"²⁰⁵.

2.2.1. Idéologie et analyse du discours

L'idéologie a été depuis longtemps comprise à partir de la notion d'hégémonie développée par Gramsci. Elle a donc été développée dans le but d'expliquer comment les relations de domination sont reproduites sans recours direct à la coercition, au travers de processus et de pratiques. L'analyse se centre sur la façon dont les individus font sens de leurs positions sociales face à ce qui est vu comme "the external reality of the material world"²⁰⁶. En d'autres mots, les chercheurs ont recours à la notion d'idéologie pour tenter d'expliquer le lien entre l'expérience personnelle des individus et une réalité matérielle plus large dans laquelle ils s'inscrivent, lien qui fait apparaître ces relations d'existence (ou de domination) non seulement comme naturelles, mais également comme inévitables. L'idéologie, selon cette conception, vient donc "s'imposer" aux individus, et façonne leur manière de se concevoir en relation avec le monde qui les entoure.

L'analyse du discours trouve quant à elle son origine dans le "tournant linguistique" qui s'est opéré au sein du champ des sciences sociales. Avant cela, la science envisageait le

²⁰³ A. McRobbie et S. Thornton, *op. cit.*, p.560.

²⁰⁴ E. Eide et G. Knight, *op. cit.*, p.543.

²⁰⁵ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.321.

²⁰⁶ *Ibidem.*, p.316.

langage de manière scindée, composé d'un moyen permettant de véhiculer des idées ou des contenus. L'analyse du discours vient transformer cette manière de considérer les choses : "what is said and how it is said can no longer be analytically separated"²⁰⁷. Elle a pour objectif de comprendre comment les individus se constituent en sujets, à travers les relations intersubjectives qu'ils entretiennent dans la vie sociale. Pour les tenants de cette approche, les relations sociales sont vécues et expérimentées aux travers de systèmes sémiotiques. C'est au travers de ces relations communicationnelles que se constituent les subjectivités et les identités qui s'y rapportent. Plus globalement, la notion de discours "refer to the linguistic if not semiotic dimensions of everyday living"²⁰⁸ qui permettent à l'individu de se situer et de se définir en relation avec son environnement social.

Critcher, qui s'intéresse aussi à l'analyse du discours pour reconceptualiser la théorie des paniques morales, reprend deux concepts développés par Foucault, qui lui apparaissent fondamentaux pour repenser le concept. Le premier, celui de *formation discursive*, tente de rendre compte de la dominance qu'exercent certaines formes discursives à propos de certains problèmes sociaux, à un temps et un endroit donnés. Ces discours imposent aux autres discours la manière de parler d'une problématique sociale. La *gouvernementalité*, deuxième concept emprunté par Critcher, cherche à comprendre la façon dont les réactions sociales s'organisent autour de certains comportements problématiques. L'idée fondamentale qui en découle est que le contrôle exercé sur certaines catégories spécifiques de personnes est avant tout un moyen d'amener le reste de la population à exercer un contrôle sur elle-même. Relier au concept de panique morale, Critcher soutient que "moral panics should be conceptualised as forms of discourse"²⁰⁹. De cette manière, il serait possible de décortiquer comment la construction de discours sur une problématique permet d'englober toutes les autres manières d'en parler, comment ces formations discursives imposent une manière de s'exprimer, de se représenter et comment elles prescrivent les finalités à poursuivre et désignent ceux dont l'avis est légitime.

Si tant l'idéologie que la théorie du discours s'appliquent au champ des relations sociales, certaines incompatibilités semblent rendre impossible leur union au sein d'une même théorie. En effet, l'idéologie, dérivée de la théorie marxiste, est vue comme

²⁰⁷ C. Critcher, *Moral Panic Analyses...*, *op. cit.* p.1139.

²⁰⁸ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.317.

²⁰⁹ C. Critcher, *Moral Panic Analyses...*, *op. cit.*, p.1139.

moyen de faire passer pour naturelles des relations de domination. Elle conçoit le pouvoir de manière instrumentale et se représente l'individu comme un sujet "endowed with a consciousness which power is then thought to seize upon"²¹⁰. En d'autres mots, la notion d'idéologie vient contrebalancer, contrer les expériences conscientes des individus "to the arbitration of the 'real'"²¹¹. De son côté, l'analyse du discours conçoit différemment le pouvoir. Elle le voit comme "*a set of phenomena distributed across a multiplicity of discursive sites*"²¹², mais reste neutre quant à savoir si ces discours servent à masquer une matérialité qui existerait au-delà de l'expérience vécue.

2.2.2. Articulation et interpellation

Hier propose de repenser ces notions afin de proposer

[...] a critical conception of ideology which recognizes that the various ways people conceptualize themselves and their social positions are situated within the normative and historical parameters of a particular social and moral order, but one that remains detached from any ontological certainty as to what those positions will be²¹³.

Son objectif est de pouvoir rendre compte des relations qui lient les différentes formes de conscience à l'existence matérielle, tout en resituant les relations de domination/subordination au niveau des interactions sociales. En résumé, cette conception critique tente d'expliquer comment les individus font sens de leur environnement social au travers des expériences vécues au sein de différents groupes sociaux, et comment ce phénomène contribue au maintien des relations sociales de dominance. Comme le souligne Trevor Purvis et Alan Hunt, cette conception repose sur l'idée que l'idéologie fonctionne toujours dans l'intérêt de certains au détriment d'autres²¹⁴. En d'autres mots, la théorie critique conçoit les relations hégémoniques comme le point d'intersection entre la façon dont l'individu fait sens de son environnement social avec l'expérience réelle qu'il en fait, de manière à ce que cette

²¹⁰ M. FOUCAULT, *Power/knowledge*, New-York, Pantheon, 1980, p.118.

²¹¹ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.317.

²¹² *Ibidem.*, p.317.

²¹³ *Ibidem.*, p.317.

²¹⁴ T. PURVIS et Alan HUNT, *Discourse, Ideology, Discourse, Ideology, Discourse, Ideology...*, *British Journal of Sociology*, 1993, vol.44(3), pp.473-499.

compréhension de sa réalité et la manière dont il la vit deviennent "emotionally and normatively resonant"²¹⁵.

2.2.2.1. Articulation et sens commun

Pour tenter de résoudre l'apparente incompatibilité entre discours et idéologie, Hier reprend la notion d'*articulation* proposée par Ernesto Laclau et Chantal Mouffe. Ce concept défend l'idée que la mise en commun de différents éléments discursifs permet de donner forme et de soutenir la signification idéologique de certaines formations discursives. Laclau et Mouffe rejettent donc la vision classique qui présuppose l'existence d'une idéologie basée sur un système de classes et qui serait aux mains du groupe dominant. Au contraire,

All forms of knowledge are discursively constructed within interim articulations, and it is this configurational character of articulation which allows [Laclau and Mouffe] to move beyond the view that ideology is somehow fixed, fast and frozen"²¹⁶.

De ce fait, l'articulation des formations discursives n'atteint jamais une forme absolue et finale, mais est à l'inverse le sujet de constantes négociations et contestations. Cette conception reconnaît l'existence d'une réalité matérielle, mais soutient l'idée que tout phénomène fait l'objet d'une construction discursive, et que ces discours servent à consolider ou à reconfigurer cette réalité externe.

De plus, la notion d'articulation suppose que la façon dont les individus font sens de leur environnement social "have an immediate application to how they act in the social world"²¹⁷. Hier s'inspire à nouveau de Purvis et Hunt et de la définition qu'ils donnent à la notion de *sens commun* : le sens commun est pour eux quelque-chose de spontané, "naturel" et d'inconscient, ce qui les amène à dire que "we live in common sense - we do not think it"²¹⁸. Il serait donc une ressource sociale immédiate, disponible inconsciemment chez tout individu, et trouverait son expression dans les négociations

²¹⁵ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.318.

²¹⁶ *Ibidem.*, p.318.

²¹⁷ *Ibidem.*, p.319.

²¹⁸ T. Purvis et Alan Hunt, *op. cit.*, p.479.

quotidiennes de l'environnement social dans lequel ce sens commun serait activement engagé, reformé et vécu.

2.2.2.2. Interpellation

Le concept d'*interpellation*, développé par Louis Althusser, se définit comme une technique idéologique "which situates subjects within specific discursive contexts"²¹⁹ et permet de rendre compte des effets idéologiques que viendraient poser l'articulation des notions de discours et d'idéologie. L'interpellation s'intéresse aux mécanismes par lesquels l'individu se voit constitué en sujet au travers de discours normatifs, sous formes d'affirmations ontologiques sur son environnement social, dans lesquels il se reconnaît (ou, plus exactement, est interpellé). En d'autres mots, Hier reprend le concept d'Althusser mais l'adapte, puisqu'il le définit comme

[...] the processes by which individuals are addressed and constituted as subjects through their emotional connectedness to a specific discourse, and the ways in which discourses confront individuals with the realization that the issue at hand will carry real life, material consequences²²⁰.

En le rapportant au concept de panique morale (et plus particulièrement à l'activité médiatique que suppose de tels épisodes), Hier propose deux axes d'identification par rapport à ce mécanisme d'interpellation. Tout d'abord, celui qu'il qualifie d'axe *socio-personnel* : le contenu des informations vient interpeller le lecteur ou le téléspectateur parce que les histoires présentées font appel à sa dimension sociale et personnelle - comme parent ou membre de telle communauté raciale par exemple - dans laquelle il possède un intérêt direct quant au bien-être et à la sécurité de cet environnement immédiat. Le second axe est celui du *politique-économique* : l'information fait ici appel à la constitution de certaines identités - consommateur, contribuable - et vient faire résonner chez les individus certaines motivations, comme l'accumulation personnelle ou la protection de choses qu'ils possèdent, qui se retrouvent dès lors interpellés "through their shared interests concerning how the political affairs of the state unfold"²²¹.

²¹⁹ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.319.

²²⁰ *Ibidem.*, p.320.

²²¹ *Ibidem.*, p.320.

Les processus d'interpellation sont donc dépendants de la capacité des acteurs sociaux à trouver des points de résonance dans leurs discours médiatiques, points qui parviendront à toucher émotionnellement l'individu pour qu'il se sente représenté dans ces formes narratives. Cette conception des processus d'interpellation permet, selon Hier, de ne plus envisager les individus comme des "passives recipients of the ideological contents of news reporting, but that they actively participate in their own interpellation"²²².

2.2.2.3. Participation à l'interpellation

Les développements apportés par Hay retiennent l'attention de Hier, puisqu'il propose une théorie de l'idéologie où l'individu est conçu comme un agent actif, "whose emotional connectedness to specific discursive formations"²²³ sert de base à sa participation dans sa propre interpellation. En effet, pour Hay, la force des discours de paniques morales réside dans leur capacité à trouver des points d'identification qui permettront d'attribuer de manière claire, à travers la construction discursive de signifiants symboliques, la responsabilité de l'état de désintégration morale et sociale. Lors de tels épisodes, "we inject our own subjectivities into the empty scenarios constructed within a mediated discourse" et, via cette interpellation, "become subjects *through it*, and thus subject *to it*"²²⁴.

Un autre argument soutenu par Hay est que les paniques morales s'inscrivent dans un contexte plus général de fracture politique et économique, dont elles sont les symptômes. En d'autres mots, elles sont des "constructions or mediations of state contradictions and failure"²²⁵. Le contexte général n'étant pas encore perçu comme "en crise", les paniques morales se développent au niveau de l'environnement quotidien, dans les espaces intermédiaires où s'opposent les antagonismes sociaux. Elles sont conçues comme une intervention des autorités "which assumes the form of a highly emotive and rhetorical discourse that appeals to the established sentiments of stigma and prejudice"²²⁶. Cette interpellation sert à renforcer, reproduire et recontextualiser les relations sociales dominantes en faisant appel au sens commun. Ce processus se déroule

²²²*Ibidem.*, p.320.

²²³*Ibidem.*, p.321.

²²⁴ C. Hay, *op. cit.*, p.208.

²²⁵ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.322.

²²⁶*Ibidem.*, p.322.

de manière fluide et évasive, la force de l'idéologie étant d'être internalisée et vécue de manière inconsciente.

2.2.3. Dépasser les limites des modèles classiques

En reformulant tout d'abord les paniques morales en termes d'idéologie critique, l'objectif poursuivi par Hier est de poser les bases conceptuelles présentes dans toute panique morale. Ce faisant, les problèmes liés au jugement normatif négatif sont écartés:

To maintain a focus on the differential applications of moral panic, I therefore started with ideological effects and moved backwards in order to avoid reproducing problems associated with a reliance on normative, behavioral, and cognitive measurement criteria²²⁷.

De plus, cette conceptualisation permet de dépasser la simple analyse de discours volatiles, et de voir comment, dans un second temps, ils s'articulent dans des configurations discursives plus larges.

Une théorie critique de l'idéologie suppose l'intégration de deux éléments. Premièrement, elle permet de voir comment certains discours servent d'outil de normalisation, de rendre évident ce qui est en fait le ressort de constructions historiques et sociales. Deuxièmement, une telle conception suppose que tous types de savoir "are discursively constructed by, processed in, and reproduced/subverted through human interaction"²²⁸. Cette vision des choses implique que l'idéologie n'est pas un instrument statique aux mains de la classe dirigeante, mais plutôt un processus continu qui est influencé, renforcé et transformé par l'activités de tout un ensemble d'acteurs sociaux.

²²⁷ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.530.

²²⁸ *Ibidem.*, p.530.

3. ETENDRE L'ANALYSE : LES PANIQUES MORALES ET LA RÉGULATION MORALE

Après avoir exposé sa conception des paniques morales sous la forme d'une théorie critique de l'idéologie, Hier insiste sur la nécessité d'examiner les fondations normatives qui donnent naissance aux anxiétés articulées par les paniques. C'est pourquoi il propose d'envisager les paniques morales comme une forme de régulation morale. Après avoir repris et critiqué les principaux développements qu'a connus la sociologie de la régulation morale, il se concentre sur les manifestations volatiles que peuvent connaître de tels épisodes. Il en arrive à proposer un cadre conceptuel qui propose d'envisager "how volatile moralizing discourses, as a temporary extension of moralization in everyday life, are transmitted through configurations of grievance and risk under neo-liberalism"²²⁹.

Il sera rejoint dans cette discussion par Critcher, qui envisage différemment le lien entre paniques morales et régulations morales. En effet, en rapprochant le concept de panique morale à différents champs sociologiques - théorie du risque, analyse du discours et régulation morale - Critcher propose de conceptualiser les paniques morales comme des "extreme instances of risk discourses within a process of moral regulation"²³⁰.

3.1. La sociologie de la régulation morale

Jusqu'au début des années 2000, les chercheurs impliqués dans le champ de la régulation morale rejetaient l'utilité du concept de panique morale, arguant comme d'autres sociologues qu'il reposait au départ sur un jugement normatif négatif par rapport à des réactions sociales irrationnelles dérivant de certaines anxiétés sociales²³¹. Alan Hunt, par exemple, rejette explicitement le concept de panique morale. En effet, il reprend les critiques sur le jugement normatif négatif qu'implique le concept, ajoute qu'il pousserait à envisager les activités étatiques ou médiatiques de manière conspirationniste et qu'il concevrait toutes les entreprises morales comme fondamentalement conservatrices²³².

²²⁹ S. Hier, *Thinking Beyond...*, *op. cit.*, p.171.

²³⁰ C. Critcher, *Widening the focus...*, *op. cit.*, p.17.

²³¹ S. Hier, *Conceptualizing moral panic...*, *op. cit.*, p.312.

²³² C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.20.

Mais les différents développements théoriques mis en lumière par Hier - notamment sa conception des paniques morales comme forme critique de l'idéologie - amène ce dernier à tirer la conclusion que paniques morales et régulation morale partagent un grand nombre de caractéristiques. En effet, les deux concepts impliquent l'activité d'un groupe de personnes cherchant à agir sur la conduite d'un autre groupe de personnes, créant ainsi un lien entre l'identité des régulateurs et celle des régulés :

Moral regulation shares in common with moral panic the central feature that they both involve a disturbance in the processes of regulating the conduct of others, as well as processes concerning how to conduct oneself²³³.

Dans un premier temps, les éclaircissements et les critiques apportés par Hier et Critcher sur la régulation morale - principalement via Philip Corrigan et Derek Sayer, Mitchell Dean et Alan Hunt - seront discutés en même temps, leurs observations étant proches. Dans un deuxième temps, la conception de Hier de la régulation morale - comme articulations dialectiques des notions de risque et de responsabilité - sera examinée. Ce raisonnement l'amènera finalement à envisager ce qu'il appelle la *volatilité* des processus de régulation morale.

3.1.1. Corrigan et Sayer

Le concept de régulation morale a été développé par Corrigan et Sayer en 1985. Ils le définissent comme le

Project of normalizing, rendering natural, taken for granted, in a word, 'obvious', what are in fact ontological and epistemological premises of a particular and historical form of social order²³⁴.

Ils soutiennent que, pour qu'une structure étatique puisse exister, celle-ci doit être légitimée par une forme d'"ethos moral". La régulation morale sert de mécanisme permettant de faire passer pour naturel aux citoyens ce qui est en fait du ressort d'arrangements sociaux, et ce dans le but de consolider le pouvoir de l'Etat. Ce dernier

²³³ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.328.

²³⁴ P. CORRIGAN et D. SAYER, *The Great Arch: English State Formation as Cultural Revolution*, cité in S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.324.

est donc en mesure de s'insinuer dans les institutions de la société civile et de diffuser différentes représentations hégémoniques qui sont ensuite reproduites par les acteurs sociaux. La régulation morale a donc un effet de "cultural transformation vis-a-vis the constitution of social agents as moral subjects"²³⁵.

Le but premier de leur travail est de proposer une conception de l'Etat différente de la vision marxiste. Cette dernière envisage l'Etat comme faisant partie de la superstructure qui, à son tour, est le reflet de la base économique. Corrigan et Sayer proposent au contraire de voir l'Etat comme central dans la constitution de la société et de ses citoyens. Cet Etat cherche en réalité, "with varying degrees of self-consciousness"²³⁶, à transformer l'individu en sujet, et donc à fabriquer des nouvelles sortes de subjectivités. Son activité ne doit donc pas simplement être vue en terme d'accapuration du pouvoir, mais plutôt comme une tentative de "making new ways of relating, new social identities - a new moral order, a new kind of civilization, a different socialization" et le but de la recherche doit alors être d'expliquer "the meaning of state activities, forms, routines and rituals - for the constitution of social identities, ultimately of our subjectivities"²³⁷. C'est ce processus, à travers lequel l'Etat reproduit sa propre identité et façonne la subjectivité de ses citoyens - principalement via les domaines du genre, de la classe, de la religion et de la nation - que Corrigan et Sayer appelle *régulation morale*.

Critcher fait trois remarques par rapport à la conception de Corrigan et Sayer. Premièrement, l'intérêt pour le concept de panique morale est que cette définition ne conçoit pas l'Etat comme intervenant directement dans la moralisation de ses citoyens. La morale, pour Corrigan et Sayer, est plutôt conçue comme quelque chose "[that] penetrates through our sense of who we are"²³⁸, en devenant la façon correcte et bonne pour une personne de se comporter. En d'autres mots, ce qui est régulé, ce sont des aspects moraux de l'environnement social, "above all the encouraged/discouraged forms of expression, depressing, repressing and suppressing alternative forms which portray contrasting moralities"²³⁹.

Deuxièmement, il constate que la frontière entre *morale* et *culture* n'est pas claire. En effet, Corrigan et Sayer conçoivent la révolution culturelle qu'a connue l'Angleterre

²³⁵*Ibidem.*, p.324.

²³⁶ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.18.

²³⁷ P. CORRIGAN et D. SAYER, *The Great Arch: English State Formation as Cultural Revolution*, cité in C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.18.

²³⁸*Ibidem.*, p.18.

²³⁹ P. CORRIGAN, *On Moral Regulation: Some Preliminary Remark*, cité in C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.18.

comme une instrumentalisation de l'Etat, révolution qui était nécessaire à l'instauration d'un nouveau système économique. La question que se pose Critcher est de savoir si la régulation morale "is the means to the end of 'cultural revolution'"²⁴⁰ ou si les deux phénomènes sont distincts.

La troisième remarque de Critcher porte sur le fait que la conception de Corrigan et Sayer ne prend pas en compte ce qu'il considère comme deux aspects essentiels de l'activité étatique. Tout d'abord, ils n'abordent pas le cas de la régulation de la déviance, qui sert pourtant à définir les frontières d'une société entre "nous" - bons et honnêtes citoyens - et "eux" - qui doivent être rejetés en-dehors de la société. De plus, ils n'abordent pas la question de la régulation du loisir. En effet, de nombreuses recherches, précédant celle de Corrigan et Sayer, insistent sur le fait que l'avènement de la société capitaliste nécessitait de reformer les habitudes des individus durant leurs temps-libres, afin de mettre en place des activités plus réglementées. Cette transformation ne s'est pas simplement faite en imposant ces nouvelles activités aux citoyens, mais en venant encourager certaines manières de se comporter plutôt que d'autres.

3.1.2. Critique de Dean

Dean remet en question la thèse de Corrigan et Sayer. Premièrement, pour l'importance exagérée qu'elle accorde à l'Etat dans les processus de moralisation. Le travail ne propose en effet pas de frontière claire entre agences étatiques et agences civiles, ces dernières étant donc sous-estimées. Elle ne permet donc pas de prendre en compte les activités dissidentes de certaines agences, ni celles qui peuvent être conflictuelles au sein d'une même agence. Ce que Dean soutient, c'est que le processus de régulation morale est bien plus fragmenté que dans le modèle de Corrigan et Sayer. En effet, les projets de régulation morale seraient principalement entrepris en-dehors des institutions étatiques, et ne se présenteraient en aucun cas de manière monolithique. Il conçoit la société civile comme composée d'une myriade d'organisations différentes, participant chacune à la régulation morale, "covering practically every conceivable aspect of human conduct"²⁴¹.

Le deuxième problème pointé par Dean est que cette conception est basée sur une dualité entre structure et expérience "which presupposes a realm of experience grounded

²⁴⁰*Ibidem.*, p.19.

²⁴¹*Ibidem.*, p.19.

in material relations"²⁴². Cette distinction entre expérience matérielle et représentation culturelle est un non-sens puisque, comme le soutient Dean, "experience cannot exist outside of the ways in which it is represented and internalized"²⁴³. Le problème de cette représentation est qu'elle empêche de prendre pleinement en considération les pratiques de *self-regulation* et de subjectivité éthique. Ce processus de formation éthique de soi, il le définit comme "the processes and practices whereby individuals come to act upon the self independent of the state or external materiality"²⁴⁴. Si le point central de l'analyse doit rester, selon lui, dans l'explication des connexions entre cette formation éthique et les pratiques et processus gouvernementaux, il ne faut pas perdre de vue ces processus de formation de soi qui fonctionnent sans intervention étatique. En conclusion, Dean propose de remplacer le concept de régulation morale par celui de gouvernementalité, proposé par Foucault, plus à même, selon lui, de rendre compte de cette diversité d'acteurs sociaux engagés dans les processus de régulation, et de la relation entre formation éthique de soi et techniques de gouvernement.

Hier accorde du crédit aux remarques de Dean, mais insiste sur le fait que moral et éthique peuvent être étudiées ensemble à partir du moment où l'on garde à l'esprit que les processus de régulation morale ne déterminent pas de manière absolue la formation des identités. Il s'oppose donc à la conclusion de Dean selon laquelle il faut rejeter le concept de régulation morale. Pour lui, les projets de régulation morale sont le fruit de constructions sociales "in that they involve one group of persons seeking to act upon the conduct of others in some manner" et l'analyse doit dès lors apprécier "how specific instances of regulatory activity stimulate processes of self-governance"²⁴⁵. Plutôt que de faire un choix entre la régulation telle que conceptualisée par Dean et le concept de gouvernementalité, Alan Hunt, quant à lui, se propose de développer un modèle qui permettrait de les réconcilier.

3.1.3. *Alan Hunt*

Hunt souhaite développer un modèle conceptuel qui permettrait d'analyser la régulation morale en lien avec les mouvements sociaux qui y prennent part. Ces mouvements de régulation morale impliquent, selon lui, un ensemble interconnecté de symboles,

²⁴² S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.325.

²⁴³ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.19.

²⁴⁴ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.325.

²⁴⁵ *Ibidem.*, p.326.

discours et pratiques qui s'étendent dans le temps et l'espace. Il définit la régulation morale comme un ensemble de pratiques "whereby some social agents problematise some aspect of the conduct, values or culture of others on moral grounds and seek to impose moral regulations on them"²⁴⁶. Cette conception de la régulation morale *beyond the state*²⁴⁷ rejoint l'argument de Dean, pour qui Corrigan et Sayer conçoivent l'Etat comme un agent autonome "that operates with a unified set of uncontested goals"²⁴⁸. Pour Hunt, les stratégies de normalisation impliquent un ensemble d'interactions luttant les unes contre les autres, et provenant tant d'agences étatiques que non-étatiques.

Tous les projets de régulation morale impliquent cinq éléments que Hunt met en lumière. Critcher en fait le résumé suivant : ils ont tout d'abord des "agents clés", qui prennent souvent la forme d'un mouvement social spécifique. Ensuite, ils portent sur des cibles spécifiques, comme un groupe de personnes clairement identifiable. De plus, des tactiques et techniques sont déployées, qu'il s'agisse d'actions de propagande, de manifestations ou d'actions plus directes. En outre, ces discours sont repris par les mouvements sociaux, qui les diffusent au travers des activités qu'ils exercent. Enfin, tout projet de régulation morale s'inscrit dans un contexte politique précis, ce qui implique négociations et protestations autour de la problématique en question.

De plus, la régulation morale ne s'occupe pas forcément de problématiques à la dimension morale évidente, puisque cette dimension dépend du lien entre "subject, object, knowledge, discourse, practices and their projected social consequences"²⁴⁹. Il voit plutôt les processus de régulation morale comme se déroulant et interagissant avec les modes économiques et politiques de régulation, permettant ainsi l'adoption de nouvelles lois ou le renforcement d'autres plus anciennes. Mais surtout, la régulation morale implique "changing the behavior and identity of the perpetrators"²⁵⁰. Et de manière indirecte, il réforme ou réaffirme l'identité du régulateur. La régulation morale a donc comme objet premier "to effect changes in the conduct and ethical subjectivity of individuals"²⁵¹.

²⁴⁶ Alan HUNT, *Governing Morals: a Social History of Moral Regulation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p.ix.

²⁴⁷ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.525.

²⁴⁸ *Ibidem.*, p.525.

²⁴⁹ Alan Hunt, *Governing Morals...*, *op. cit.*, p.6.

²⁵⁰ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.21.

²⁵¹ Alan Hunt, *Governing Morals...*, *op. cit.*, p.17.

Hunt ne rejette donc pas la notion de gouvernementalité pour celle de régulation morale. Au contraire, cette notion aide selon lui à conceptualiser les processus impliqués dans la régulation morale. Il entend la *gouvernementalisation* comme

Those discourses and practices whereby something comes to be regarded as a proper and suitable object to be governed and [...] the means of governing which are deployed through a complex of more or less rationalised programmes, strategies, tactics and techniques directed towards acting upon the actions of others²⁵².

L'étude de la régulation morale implique dès lors deux choses. D'abord, examiner comment les mouvements de réformes émanant de l'Etat et en-dehors de l'Etat se recourent parfois pour se fondre les uns dans les autres. Ensuite, expliquer le changement qui s'est opéré au cours du siècle passé, où l'on est passé de processus externes de régulation des conduites à travers une activité autoritaire législative à "a variety of authorities that call on individuals to take personal responsibility to govern their own conduct"²⁵³.

En effet, Hunt constate que la séparation entre moralité et immoralité n'est plus aussi claire que par le passé. Il explique ce changement par la moralisation grandissante des activités quotidiennes sous forme de jugements dialectiques opposant des notions comme "bien"/"mal" ou "bon"/"mauvais". Les discours contemporains de moralisation sont caractérisés par le fait qu'ils appellent les individus à s'engager dans des formes responsables de gestion individuelle du risque. Ces représentations sont dialectiquement mises en tension avec des représentations collectives de la menace - à savoir, la position de sujet qui doit être évitée. En d'autres mots, la moralisation contemporaine se manifeste au travers d'une configuration hybride des notions de risque et de menace.

Le moteur de la régulation morale serait un sentiment d'"anxiety induced by a sense of crisis"²⁵⁴ dans l'ordre politique et social - qu'elle soit imaginaire ou réelle. Lorsque l'ordre moral semble être sur le point de s'écrouler, ce sentiment de crise génère de l'anxiété dans la classe moyenne et l'intensifie. Cette anxiété trouve son expression dans les mouvements sociaux et vient s'articuler autour de certaines problématiques qui sont vues comme le reflet de la dégénérescence de l'environnement social. Les projets de

²⁵² *Ibidem.*, p.185.

²⁵³ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.526.

²⁵⁴ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.21.

régulation morale sont donc les manifestations d'une crise perçue "in some field of social relations or institutions"²⁵⁵.

Cependant, le défaut du modèle de Hunt viendrait de sa manière de penser la morale "as any normative judgement that some conduct is intrinsically bad, wrong, or immoral"²⁵⁶. Pour reprendre ses propres mots, il la conçoit comme "the deployment of moralizing discourses which construct a moralized subject and an object or target which is acted upon moralizing practices"²⁵⁷. Le problème pour Hier vient du fait qu'il n'y pas de distinction entre pratique moralisatrice et régulation morale. Toutes les deux sont vues comme une forme de pratique discursive, ce qui fait que la "moralization is consequently conceptualized in a circular manner as the object, subject, process, and outcome of 'moralizing' action"²⁵⁸. Le modèle de Hunt ne serait donc pas à même d'expliquer les raisons des processus de moralisation, ni sur quelle base repose les jugements normatifs. Pour tenter de remédier à ce problème, Hier a recours à Mariana Valverde et sa notion de *capital moral*.

3.1.4. Mariana Valverde et le capital moral

Face aux limites du modèle développé par Hunt, Hier se tourne vers Valverde et sa proposition d'une *économie mixte* des formes de régulation morale pour schématiser la manière dont les processus de régulation morale se développent :

Civil society can usefully be envisioned as constituted through the interaction of three circuits: economic, cultural, and moral. These, in turn, are not separate from the relations of power originating in and sustaining the state; [...] the separation of civil society from the state is often more rhetorical than real. For the purposes of administering people, private and public institutions often cooperate in the social equivalent of a 'mixed economy'²⁵⁹.

À la distinction que fait Pierre Bourdieu entre capital économique et capital culturel, Valverde en ajoute donc une troisième : le capital moral. Cela lui permet de soutenir

²⁵⁵ Alan Hunt, *Governing morals...*, *op. cit.*, p.200.

²⁵⁶ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.527.

²⁵⁷ Alan HUNT, *Moral Regulation and Making up the New Person: Putting Gramsci to Work*, *Theoretical Criminology*, 1997, vol.1(3), p.280.

²⁵⁸ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.527.

²⁵⁹ M. VALVERDE, *Moral capital*, *Canadian Journal of Law and Society*, 1994, vol.9(1), p.215.

l'idée que les processus de régulation de la population dans la société civile devraient être envisagés à partir de l'interaction entre ces trois "circuits" de capital.

Ce capital moral, elle le définit comme une "elusive inward essence" prenant en compte "how others come to judge one's moral worth"²⁶⁰. Mais elle ajoute que ce capital doit être compris comme étant orienté "towards the maximization of both the individual moral capital of the recipient and the aggregate moral capital of the nation-state"²⁶¹. Le but de son analyse est de comprendre les processus qui constituent et naturalisent certaines dispositions et habitudes. Dans ce sens, le but de la régulation morale n'est pas d'agir sur les comportements de certains "in an ultimate attempt to change or delimit the actions of the moral deviant(s)"²⁶², mais de générer certaines subjectivités éthiques qui apparaissent naturellement comme morales.

Hier reprend spécifiquement le terme "circuit" comme métaphore "to capture the dynamism and interactive character of social process as a mixed economy of government that has no natural, fixed, 'inherent', or above else, causal tendencies"²⁶³. Quant au terme "capital", il le préfère à celui de classe ou de statut pour rendre compte des attributs dont un individu dispose pour exercer ou résister à des formes de domination, et pour envisager ces attributs comme le fruit d'assemblages relationnels. Cela lui permet d'envisager ces circuits de capital comme étant à la fois reliés aux relations de pouvoir associées à l'Etat, mais ne permet pas de les réduire uniquement à cela : "circuits of capital interact in specific situations and they cultivate certain liberal subjectivities"²⁶⁴.

Pour Hier, ce qui est donc crucial dans l'analyse de Valverde est que non seulement elle permet d'expliquer la régulation morale comme une tentative d'induire un comportement éthique chez celui qui est perçu comme moralement déviant, mais qu'elle met également en lumière le fait que le comportement en question, perçu par l'agent social moralement approprié, est également le produit de représentations idéologico-discursives. Cette notion de capital moral permet d'apprécier la régulation morale comme un ensemble de discours "which are lived, experienced, internalized and acted upon"²⁶⁵. Les projets de régulation morale révèle donc autant sur l'identité du régulé que du régulateur.

²⁶⁰ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.326.

²⁶¹ M. Valverde, *op. cit.*, p.218.

²⁶² S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.326.

²⁶³ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.537.

²⁶⁴ *Ibidem.*, p.537.

²⁶⁵ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.327.

3.2. Articulation entre risque et responsabilité

Pour en revenir à Alan Hunt, ce dernier propose un cadre conceptuel qui cherche à identifier les formes prises par la régulation morale. Il les conçoit comme le lien discursif "among a moralized object, subject, practice, and projected or desired outcome"²⁶⁶. Il voit la "morale" non pas comme une caractéristique propre aux cibles de la régulation, mais plutôt comme des processus discursifs historiques et relationnels dont le contenu peut varier, et qui sont orientés vers la construction de "soi" et de l'"autre". En d'autres mots, la morale est un "unwritten code of conduct"²⁶⁷, à la fois flexible et sujet aux contestations. Il dépend d'une myriade d'agents sociaux et ce "code moral" "operates through multiple configurations of risk and responsibility that are bound by neither time nor space"²⁶⁸. C'est pourquoi les processus de régulation morale sont vus comme des tentatives successives et récurrentes pour négocier certains aspects de la vie sociale. Ces processus étant historiquement situés, la régulation morale contemporaine s'articule autour des logiques de risque et de responsabilité - propres aux gouvernements libéraux - afin d'encourager l'individu à s'engager dans des conduites qui l'amèneront à améliorer ses propres capacités. Comme le résume Hier,

The intersection of contemporary notions of morality (i.e., responsible self-control) and politics (i.e., risk management) finds expression in responsabilization strategies within and beyond the state that are aimed at encouraging responsible self-conduct to manage risk and avoid harm²⁶⁹.

Le modèle de Hunt permet donc de repenser la régulation morale en terme d'articulations discursives entre les notions de risque et de responsabilité. Cette conception impliquerait en effet que les processus quotidien de moralisation s'exprime au travers d'une dialectique qui oppose des discours individualisant d'une part - appelant les individus à adopter des comportements responsables dans le but d'éviter le risque - contre des discours collectifs d'autre part - qui sont une manière de représenter de façon plus large la menace qui doit être évitée : "people are called upon to engage in ethical

²⁶⁶ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.526.

²⁶⁷ A. Rohloff et S. Wright, *op. cit.*, p.409.

²⁶⁸ *Ibidem.*, p.409.

²⁶⁹ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.526.

forms of individual risk management, and these forms of self-conduct exist in tension with collective subject positions of 'harmful others'²⁷⁰.

En résumé, et pour reprendre les mots de Hunt, les formes néolibérales de moralisation sont dialectiques, puisqu'elles opposent d'un côté des discours individualisant appelant le citoyen à entreprendre personnellement un comportement responsable afin de gérer lui-même le risque qu'il pourrait représenter, et de l'autre côté des discours collectifs ou socialisant servant à représenter la dimension générale de danger qui doit être évitée. Hier donne un exemple de cette relation dialectique : je vais consommer de l'alcool de manière responsable - discours individualisant appelant à la responsabilisation - afin de ne pas courir le risque de devenir le conducteur ivre - discours collectivisant qui représente "the subject position of harm"²⁷¹.

3.2.1. O'Malley et la moralisation néolibérale

Pour Hunt, le fait que le champ de la moralisation ne connaisse pas de restriction de temps et d'espace rend difficile de concevoir cette moralisation en rapport avec des épisodes qui se déroulent sur le court-terme²⁷². Cet argument est un de ceux qui le pousse à rejeter les processus de panique morale pour rendre compte des processus de moralisation.

Cette position est remise en question par Hier. En effet, il voit la moralisation comme un ensemble de processus routinier qui caractérisent la vie sociale : "it involves myriad discourses, symbols, feelings, actors, and truth-claims that are always rationally 'productive' in the sens that they continually generate ways of thinking about oneself and others"²⁷³. Cette conception de la moralisation comme un ensemble de tentatives continues de négocier la vie sociale nécessite de comprendre les raisons qui font que, à des moments historiques et politiques donnés, certains groupes deviennent sujets de pratiques et processus de moralisation.

Pour étayer son propos, Hier base son analyse sur les développements en sociologie de la gouvernance sur la relation qu'entretiennent politique, moralisation, risque et responsabilité dans les formes néolibérales de société. Il reprend les arguments de Pat O'Malley, pour qui "the efficiency of governing rationalities" ne repose pas sur une

²⁷⁰ S. Hier, *Thinking Beyond...*, *op. cit.*, p.174.

²⁷¹ S. Hier *et al.*, *Beyond Folk Devils Resistance...*, *op. cit.*, p.263.

²⁷² Alan Hunt, *Governing morals...*, *op. cit.*

²⁷³ S. Hier, *Thinking Beyond...*, *op. cit.*, p.181.

technologie de gouvernance basée sur des techniques gouvernementales particulières de calcul du risque (assurances, techniques actuarielles...). Ces techniques doivent plutôt être pensées "in terms of articulations and alliances, colonizations and translations, resistances and complicities between them"²⁷⁴. Il voit le néolibéralisme comme une sphère où certaines formes de conduite de soi sont promues mais où l'Etat prend ses distances par rapport au contrôle de l'adoption de ces formes de conduite. Les sujets néolibéraux sont de plus en plus appelés à s'engager dans des formes rationnelles de gouvernance de soi et deviennent donc responsables d'eux mêmes. Pour rendre compte de ces formes discursives basées sur le risque, et stratégiquement orientées vers la responsabilisation des citoyens, conjuguées à un Etat qui gouverne de plus en plus à distance, O'Malley propose le concept de *prudentialism*. Ce concept "removes the key conception of regulating individuals by collective risk management, and throws back upon the individual the responsibility for managing risk"²⁷⁵.

La dimension politique apportée par O'Malley permet de comprendre pourquoi les mécanismes contemporains de moralisation prennent la forme de processus de formation éthique de soi au travers de stratégies rationnelles de calcul du risque. La moralité (responsabilité) et la rationalité (le calcul du risque) se retrouvent articulées au sein de formations discursives qui combinent expertises techniques et jugements moraux, invitant les individus à s'engager dans des formes responsables de gestion du risque. L'argument est soutenu par Hier, pour qui "contemporary moralization entails the individualization of risk, whereby responsible neo-liberal subjects make prudent choices to conduct the self in a preventative or proscriptive manner"²⁷⁶.

En d'autres mots, lorsque les processus de régulation morale s'insèrent dans un contexte historique et politique précis, cette articulation doit être pensée en terme de fusion plutôt que de polarisation. Dans le cas du néolibéralisme, la moralisation s'opère à travers la conjonction de formes individuelles de gestion du risque (la responsabilisation de soi) avec "a collective dimension of harm"²⁷⁷. Ce que Hier entend par là est que, comme la moralisation s'opère à travers la médiation de problématiques basées sur le risque, elle produit un climat d'insécurité qui génère des craintes quant au fait de devenir victime de ces risques. Ces émotions trouvent leur source dans la construction d'un "corresponding collective subject position of harmful others". Par exemple, la peur d'être victime d'un

²⁷⁴ P. O'MALLEY, Risk and responsibility, cité in S. Hier, Thinking Beyond..., *op. cit.*, p.181.

²⁷⁵ *Ibidem.*, p.182.

²⁷⁶ S. Hier, Thinking Beyond..., *op. cit.*, p.182.

²⁷⁷ *Ibidem.*, p.182.

crime "gratuit" est associée à l'image du "mugger". En même temps, ces problématiques basées sur le risque contiennent en elles-mêmes les conduites à adopter pour éviter ou réduire ce risque - par exemple, ne pas se promener seul la nuit dans des endroits mal éclairés. C'est donc cette dimension collective symbolique de la menace qui vient stimuler chez l'individu un comportement responsable.

3.3. Volatilité de la moralisation

Ayant rapproché paniques morales et régulation, Hier souligne qu'il existe une différence fondamentale entre les deux concepts. La régulation morale met l'accent sur l'adoption d'un comportement moralement responsable et implique des processus de normalisation qui se déroulent sur le long-terme. Elle vise l'amélioration du comportement de celui qui est sujet à la régulation, tout en étant une manière de réaffirmer l'identité du régulateur. Hier qualifie ce phénomène de *dialectique de la subjectivisation*. A contrario, les paniques morales ne visent pas l'amélioration du comportement d'un groupe de personnes, mais à limiter les actions de *folk-devils* spécifiques, et se déroulent plutôt sur le court-terme. Cette différence est celle que Hier utilise pour lier les deux concepts : il voit les paniques morales comme « an acute expression or short-term manifestation of long-term moral regulation processes »²⁷⁸.

3.3.1. Les manifestations volatiles des projets de régulation morale

En effet, ce constat amène Hier à voir les paniques morales comme des manifestations particulières des processus de régulation morale. Elles sont le point de rencontre entre des processus et des pratiques impliquées "in constituting the self/inclusive community"²⁷⁹ et des pratiques gouvernementales dirigées vers la réduction des actions de *folk-devils*. Leur but est de fortifier l'identité de la communauté. Elles impliquent donc une dialectique différente de celle de la régulation morale - articulée autour de l'opposition "eux"/"nous" - et servent de technologies politiques à travers la construction discursive d'un dispositif de sécurité. Les paniques morales apparaissent lorsque la régulation morale échoue, nécessitant une intervention régulatrice plus immédiate. Ces

²⁷⁸ S. Hier, *Bringing Moral Panic...*, *op. cit.*

²⁷⁹S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.329.

manifestations particulières, Hier les appelle "the volatility of moralization"²⁸⁰. Il entend par là les discours sensationnels "that erupt suddenly, and subside quickly"²⁸¹, et qui pointent certains groupes d'individus pour leur transgression morale.

En d'autres mots, Hier définit la panique morale comme la "*volatile local manifestation of what can be otherwise understood as the global project of moral regulation*"²⁸². Elle se présente sous la forme d'une crise temporaire dans le champ de la gouvernance morale. Son articulation reste dépendante de la capacité des discours à attribuer la responsabilité de cette crise à certains *folk-devils*, qui deviennent alors l'incarnation d'un état plus général de danger moral et social. Une panique morale est à la fois un mécanisme d'individualisation (par la désignation de *folk-devils*) mais également de socialisation (par la désignation de la communauté dont sont exclus les *folk-devils*).

3.3.2. Renversement dialectique

Ce qui intéresse Hier dans ces discours volatiles est le fait que "everyday moral dialectics, which situate individualized risk management against collective dimensions of harm, may become temporarily inverted"²⁸³. Les discours individualisant deviennent des discours collectifs de gestion du risque, qui prennent la forme de réactions défensives de groupe face à ce qui est présenté comme une menace plus immédiate - et donc plus individualisée - posée par le comportement irresponsable des "autres". Ce groupe de personnes désigné comme cause de la menace est alors l'objet du mécontentement social. En présentant de manière plus aigüe la menace posée par les autres, cette volatilité de la moralisation entraîne avec elle toute une série de valeurs et d'émotions "that create cycles of responsibility for collective techniques to manage risk"²⁸⁴. Cette conception des paniques morales comme manifestations volatiles des processus de régulation morale amène Hier à insister sur un point en particulier : au contraire de la conception classique des paniques qui les conçoit comme des épisodes irrationnels ou disproportionnés, sa conception propose de les voir comme des formes d'expressions routinières de la moralisation quotidienne.

²⁸⁰ S. Hier, *Thinking Beyond...*, *op. cit.*, p.174.

²⁸¹ S. Hier *et al.*, *Beyond Folk Devils Resistance...*, *op. cit.*, p.263.

²⁸² S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.329.

²⁸³ S. Hier, *Thinking Beyond...*, *op. cit.*, p.174.

²⁸⁴ *Ibidem.*, p.175.

Lorsque de tels phénomènes arrivent, et interrompent donc de manière directe les processus de gouvernance morale, les discours qui les accompagnent retirent aux individus "prudents" la responsabilité de réduction de la menace, et attribuent directement la responsabilité de cette menace à d'autres personnes. Les facteurs de risques, auparavant abstraits, et lointains, sont individualisés par la désignation d'une dimension spécifique qui représente la menace. Cette désignation individualisée permet de légitimer des formes d'actions politiques plus directes, puisqu'elle requière une intervention décisive et rapide pour sécuriser cette menace.

3.3.3. *Articulation entre grief et risque*

Ce renversement dialectique, Hier le conceptualise par la configuration des notions de griefs et de risques. Il définit la notion de griefs de la façon suivante : "they represent a form of complaint that operates in a reactive, direct, and diagnostic manner, individualizing responsibility by allocating blame for moral transgressions with others"²⁸⁵. La moralisation à travers la médiation de problématiques basées sur le risque, problématiques construites au travers d'évaluations probabilistes sur une menace future potentielle, implique donc une individualisation du risque face à une dimension symbolique collective représentant la menace. Elle induit donc l'adoption de comportements correctifs individualisés pour réduire cette menace. Dans le cas d'épisodes volatiles de moralisation, l'articulation se fait autour de problématiques basées sur cette notion de griefs, et appelle donc à agir directement sur la conduite des "harmful others", dans le but d'éliminer non plus une menace potentielle, mais un comportement qui s'est déjà produit. En résumé :

Grievance-based problems give rise to hybrid cycles of responsabilization, whereby responsibility for collective forms of risk management is induced through individualizing processes that allocate responsibility for harm to others²⁸⁶.

Cette articulation entre grief et risque donne lieu à des discours que Hier qualifie de *victim-centered*. En effet, la distinction entre coupables et victimes serait nettement plus claire dans le cas des paniques morales. La capacité de parler légitimement en faveur

²⁸⁵*Ibidem.*, p.183.

²⁸⁶*Ibidem.*, p.183.

des victimes (et donc pouvoir désigner qui doit être considéré comme victime) reste contingente des activités de *claims-making*, et donc de l'aptitude à trouver dans le sens commun des points d'identification chez ceux qui sont sujets aux contenus idéologiques des discours de paniques, "and become subjects through it"²⁸⁷. L'effet est donc que cette *économie morale* se présente sous la forme d'une redistribution de la responsabilité, dans le but d'aggraver la représentation de la menace. En d'autres mots, lors d'épisodes volatiles, "the routine maintenance of individualized ethical self-conduct"²⁸⁸ est temporairement renversée pour donner lieu à des discours qui en appellent à une gestion collective du risque, et sont dirigés vers la menace qu'est censée présenter tel ou tel groupe de personnes. Le grief est articulé autour de ces personnes, "culminating in a demand for drastic action"²⁸⁹. Plus les *folk-devils* apparaissent menaçants, "the more innocent the victim is perceived to be, in turn making the mobilization of authoritative intervention that much more imminent"²⁹⁰.

3.3.4. Conclusion : des épisodes volatiles de processus rationnels

En conclusion, Hier envisage la moralisation comme :

[...] a rational sociological process involving various attempts to encourage perceived moral deviants (constructed as risky agents) to adopt a morally responsible ethos to refashion their personal or collective conduct²⁹¹.

En d'autres mots, la moralisation est vue comme un processus qui se déroule sur le long terme où un groupe de personnes tente d'agir ou d'encourager certains types de comportements chez un autre groupe de personnes, l'affirmation ou la reformulation de l'identité des deux groupes étant impliquée dans le processus. Dans ce schéma, les paniques morales deviennent alors la manifestation de moments de crises, moments où le processus de régulation morale est en difficulté, c'est-à-dire lorsque ceux qui sont la cible de la régulation morale ne se comportent pas de la façon dont ils sont appelés à le faire et sont alors perçus comme une menace pour les intérêts moraux et matériels des entrepreneurs moraux.

²⁸⁷ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.330.

²⁸⁸ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.24.

²⁸⁹ *Ibidem.*, p.24.

²⁹⁰ S. Hier, *Conceptualizing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.331.

²⁹¹ S. Hier, *Bringing Moral Panic...*, *op. cit.*, p.5.

Lors de ces épisodes de « perturbation volatile », la dialectique (qui juxtapose appel individuel et représentation collective) se retrouve inversée : les discours entourant la panique morale distribuent les dimensions de danger et de faute de manière individuelle (les *folk-devils*) auxquelles s'opposent les stratégies collectives de gestion du risque. Les paniques morales sont donc vues comme des phénomènes rationnels dont le but est d'affirmer ou de réaffirmer les frontières morales lors de moments où la moralisation paraît être en crise.

Rohloff et Wright reconnaissent que la proposition de Hier permet de répondre aux objections soulevées par le critère d'irrationalité des paniques morales, puisque celles-ci peuvent être désormais expliquées comme des phénomènes rationnels venant s'inscrire dans des processus plus globaux. Cette conception viendrait également résoudre le problème de l'intention. En effet, une panique morale n'est plus simplement vue comme un phénomène fabriqué de toutes pièces par une élite (*elite-engineered model*) ou le résultat de l'activité de certains groupes sociaux (*interest group theory*). Le processus proposé par Hier "allows for the trajectory to commence upon, and be influenced by, one or a number of regulatory sources"²⁹². Enfin, le fait que Hier mette l'accent sur la façon dont les individus se retrouvent impliqués dans des réactions collectives permet d'éviter les critiques qui dénoncent le jugement péjoratif sur lequel repose l'analyse des paniques morales²⁹³.

3.4. Etendue de la régulation morale

Si Critcher reconnaît l'importance et la pertinence de l'analyse de Hier, il soulève un problème "that proves to be substantial and possibly intractable"²⁹⁴. Ce problème viendrait du fait que Hier reprend de Alan Hunt l'idée qu'il n'y ait "no inherent limit on the scope of moral regulation"²⁹⁵. La régulation morale n'aurait pas de contenu stable - de sujets fixes - et peut donc concerner n'importe quelle problématique de la vie sociale. Hier inclurait donc un ensemble de phénomènes "that go well beyond anything that moral panic analysis might incorporate"²⁹⁶. Rohloff et Wright font la même observation lorsqu'elles soulignent que l'intégration des paniques morales au sein de processus plus

²⁹²A. Rohloff et S. Wright, *op. cit.*, p.410.

²⁹³*Ibidem.*, p.410.

²⁹⁴C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.24.

²⁹⁵*Ibidem.*, p.23.

²⁹⁶*Ibidem.*, p.24.

larges de régulation morale "may simply permit it to be *further* transferable across time and space"²⁹⁷. Elles plaident pour une distinction claire au sein du champ de la régulation morale, afin de pouvoir identifier les problématiques susceptibles de devenir des paniques morales de celles "that are merely dissident of regulatory discourses"²⁹⁸.

Pour Critcher, la conception de Hier est donc "in danger of encompassing potentially any topic within its remit"²⁹⁹. Prenant l'exemple de l'obésité et du "binge-drinking", deux problématiques liées à la santé, il montre que chacune peut être analysée en terme de moralisation. Par contre, les risques qu'elles semblent impliquer et les solutions pour y remédier sont différents. Si les deux phénomènes impliquent un certain niveau de responsabilisation de l'individu, "this common feature exists at a very high level of abstraction"³⁰⁰. Critcher soutient que, à vouloir relier entre eux toute une série de phénomènes disparates, leurs différences sont effacées. Face aux critiques de Critcher, Hier reconnaît ne pas avoir suffisamment développé la relation entre paniques morales, régulation morale et les dynamiques des gouvernements libéraux.

Pour remédier à ce problème, Critcher propose d'établir des critères de différenciations au sein de la régulation morale. Il se réfère à trois concepts afin d'établir trois catégories différentes de problématiques : l'ordre moral, le contrôle social et la gouvernementalité. Les distinctions qui en ressortent offriraient le potentiel de distinguer les problématiques propres à la régulation morale, et donc d'établir des limites claires quant à l'étendue du concept. Ils permettraient également d'identifier les problématiques les plus susceptibles de devenir l'objet de paniques morales. Il précise cependant qu'il serait dangereux de voir ces différentes catégories comme fixes et imperméables : "individual issues might move in or out of the categories of actual or potential moral panics"³⁰¹.

Si Hier reconnaît que les arguments de Critcher aident à clarifier les dimensions conceptuelles et politiques du concept, il pointe cependant le fait que son développement repose sur un ensemble de présupposés normatifs se rapportant à l'ordre moral, au contrôle social et à la régulation éthique de soi, venant inopinément réduire le champ de l'analyse. Il y identifie ce qu'il soutient être une des limitations principales des études de paniques morales : les recherches se sont limitées à étudier sur le court-terme

²⁹⁷ A. Rohloff et S. Wright, *op. cit.*, p.410.

²⁹⁸ *Ibidem.*, p.410.

²⁹⁹ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.24.

³⁰⁰ *Ibidem.*, p.25.

³⁰¹ *Ibidem.*, p.30.

les dynamiques impliquées dans des épisodes d'amplification de la déviance. Il défend que l'analyse doit penser plus loin; "moral panic spans beyond the heuristic"³⁰².

3.4.1. *Ordre moral*

À l'aide du concept d'ordre moral, Critcher souhaite identifier les problématiques qui sont discursivement construites comme présentant une menace aux fondations mêmes de la société. Il en résulte une triple distinction : tout d'abord, les problématiques qui ont été effectivement construites comme menaces à l'ordre moral. Ces problématiques sont les plus susceptibles de devenir des paniques morales. L'exemple le plus probant est celui du crime avec violence. Ensuite, les problématiques vues par certains comme menaçantes, mais qui ne parviennent pas à rassembler un consensus assez large. Elles resteraient à un niveau routinier de régulation mais auraient le potentiel de rentrer à l'avenir dans la première catégorie. Il prend ici l'exemple de la pornographie sur Internet. Enfin, les dernières problématiques sont celles qui, même si elles peuvent être grandement moralisée, ne peuvent en aucun cas être perçues comme menaces à l'ordre moral. Les maladies sexuellement transmissibles en sont un exemple.

Hier reconnaît l'intérêt de l'argument de Critcher. Comme il le dit lui-même, certains discours moralisateurs ont plus de résonance avec certains groupes de personnes dans un contexte historique et géographique donné. L'analyse doit donc prendre en compte "the symbolic, political, and spatial dimensions of moralization"³⁰³. Cependant, Hier émet une réserve quant aux propos de Critcher.

3.4.1.1. Jugement normatif

Hier soutient que l'argument de Critcher repose sur un jugement normatif et ne fait donc que reproduire les problèmes liés aux conceptions classiques des paniques morales, alors que la proposition de Hier avait justement pour objectif de les dépasser. Le but que Critcher poursuit en distinguant les problématiques en fonction de la menace qu'elles représentent à l'encontre de l'ordre moral est politique, dans le sens où il invite les chercheurs à participer de manière productive aux débats qui entourent certains phénomènes désignés comme menaçant (comme par exemple, la problématique des

³⁰² S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.528.

³⁰³ *Ibidem.*, p.529.

demandeurs d'asile). Ce potentiel politique soutenu par Critcher "is limited by a reliance on normative understandings of moral threats in two ways"³⁰⁴. Premièrement parce qu'il ne prend pas complètement en compte l'articulation des discours moraux au sein de périodes historiques données. Il reprend les arguments de Critcher sur le tabagisme qui, s'il présente toute une série de risques, "the threat to moral order is not one of them"³⁰⁵. En soutenant cela, il ne prend pas en compte le fait que les discours actuels ont évolué et s'articulent autour de la dimension collective des risques associés au tabagisme passif. La moralisation autour du tabagisme concerne donc également la menace que fait peser le fumeur "irresponsable" sur les non-fumeurs. Au-delà de cet exemple, Hier souligne que le tabagisme n'a jamais été considéré dans la littérature comme sujet valable pour l'étude des paniques morales. La raison invoquée pour expliquer cela est que le tabagisme passif est en effet dangereux - "[a] normative-objectivist agreement among moral panic analysts"³⁰⁶. De plus, le recours à des formes de compréhensions normatives des menaces morales fait courir le risque de créer un amalgame entre paniques morales et régulation morale. Pourtant, c'est cette avertissement que Critcher fait à Hier lorsqu'il dit que relier paniques morales et régulation morale "is in danger of encompassing potentially any topic within its remit"³⁰⁷. Hier se défend en soutenant que son modèle conçoit les paniques morales comme "analytically distinct from but empirically overlapping"³⁰⁸ avec la régulation morale.

3.4.2. Contrôle social

Critcher a ensuite recours au concept d'ordre social pour identifier les problématiques de régulation morale "discursively constructed as amenable to resolution by mechanisms of social control"³⁰⁹. Cela suppose l'emploi de moyens coercitifs pour stopper le comportement indésirable de certaines personnes. Critcher distingue deux manières d'envisager contrôle social et régulation morale. Premièrement, "moral regulation stops short where social control begins"³¹⁰. Les paniques morales appartiennent, selon cette

³⁰⁴ *Ibidem.*, p.531.

³⁰⁵ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.10.

³⁰⁶ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.531.

³⁰⁷ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.8.

³⁰⁸ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.532.

³⁰⁹ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.27.

³¹⁰ *Ibidem.*, p.28.

conception, à une autre catégorie que les formes de régulation morale. Inversement, le contrôle social peut être vu comme situé à un extrême de la régulation morale, "where coercion supersedes persuasion"³¹¹. Dès lors, les paniques morales sont comprises comme étant une forme exceptionnelle de régulation morale.

Quelque soit la conception choisie, le concept de contrôle social permet, selon Critcher, de distinguer trois types de problématiques au sein de la régulation morale. Premièrement, celles où le recours au contrôle social, via l'adoption de lois, est efficace parce que le recours à des peines permet de sécuriser le comportement déviant. A nouveau, il cite le crime violent comme exemple type de cette catégorie. Deuxièmement, celles où le contrôle social est problématique, les lois étant soit inappropriées pour réguler le comportement, ou difficiles à implémenter. L'usage de drogues douces en est un exemple. Finalement, la troisième catégorie comprend les problématiques où il est impossible de recourir à des mesures légales pour réguler un comportement. Selon lui, la plupart des problématiques liées à la santé - comme l'obésité - appartiennent à cette catégorie - à l'exception notable du tabagisme.

Selon Hier, si Critcher a recours à cet axe, c'est parce qu'il soutient que les discours de paniques morales n'impliquent pas la formation éthique de soi et de l'autre, au contraire de la régulation morale. En effet, les discours de paniques en appelleraient à une intervention plus immédiate dirigée uniquement sur la conduite des autres. Il les voit donc comme des appels à la mise en place de mécanismes répressifs de contrôle social. A nouveau, Hier perçoit certains problèmes dans cette manière de présenter les choses.

3.4.2.1. Irrationalité

Le premier problème vient de la distinction qu'opère Critcher entre processus de formation éthique de soi basés sur des processus de persuasion et d'encouragement (régulation morale) et emploi de mesures coercitives basées sur des processus d'intervention directe (panique morale). Pour Hier, l'argument selon lequel les paniques morales n'impliquent aucune dimension éthique fait réapparaître le problème de l'irrationalité : les paniques morales seraient des "moments of collective hysteria and mass delusion"³¹². Il soutient au contraire qu'il est analytiquement plus pertinent de les conceptualiser en terme de *dialectique* de la sécurité. L'attribution de la causalité et de la

³¹¹ *Ibidem.*, p.28.

³¹² S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.533.

responsabilité à des transgresseurs moraux précis se structure autour de discours centrés sur la victimisation. Dans cette optique, "moral panics derive from and feed back into certain ongoing substantive moral regulation processes, and they are ignited when certain routine regulatory processes are perceived to breakdown"³¹³. En se servant à nouveau des arguments de Alan Hunt - non-centralité étatique et capacité des cibles des processus de contrôle social de résister - la conception de Hier a pour but d'éviter les limites rencontrées par le concept de contrôle social, qui conçoit "a unified 'society' that acts collectively and unilaterally on an otherwise powerless target"³¹⁴. En définitive, s'il s'accorde à dire que la portée des paniques morales n'est pas la même que celle des processus de régulation morale, il n'en reste que les paniques morales, en tant que tentatives de résoudre des comportements perçus comme transgressifs, influencent, affirment et transforment l'identité du régulateur par le recours à des discours qui cherchent à trouver des points de résonance au sein de l'audience.

3.4.2.2. Contenus idéologiques et fonctions matérielles

La deuxième remarque adressée par Hier concerne le fait que l'argument de Critcher réunit production et reproduction de savoir avec des formes diverses de comportement collectif. Il est en effet important pour Hier de faire la distinction analytique entre le contenu idéologique des discours et les fonctions matérielles que ces discours visent. La tâche est donc de d'abord identifier comment de tels contenus idéologiques trouvent des points de résonance au sein de l'audience, sans pour autant relier directement les effets de ces discours avec leur contenu. Selon Hier, la conception de Critcher ne fait pas la distinction entre "material applications of social control from 'discursive constructions' of control processes/apparatus"³¹⁵.

3.4.3. Éthique de soi

Critcher reprend le concept de *self-regulation* développé par Dean qui implique "the discursive construction of the balance between (externally imposed) moral regulation and (internally generated) ethical self-formation"³¹⁶. Dans le cas précis des paniques

³¹³*Ibidem.*, p.533.

³¹⁴*Ibidem.*, p.533.

³¹⁵*Ibidem.*, p.533.

³¹⁶ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.28.

morales, l'invitation à une formation éthique de soi ne concernerait que le déviant (et donc une minorité de personnes), et pas la population dans son ensemble ou une grande partie de celle-ci. Cette troisième distinction opérée par Critcher repose donc sur l'idée que, dans les problématiques relevant de la régulation morale, cette "ethical self-formation may be mainly present, mainly absent or something in between"³¹⁷. Il en ressort une triple typologie : les cas de régulations éthiques qui impliquent une gouvernance de soi mais où le contrôle des autres n'est pas présent. L'obésité serait une de ces problématiques. Ensuite, les cas de régulations où l'on retrouve à la fois un ensemble d'actions dirigées directement vers le comportement de certains groupes, mais également des actions destinées à la régulation de soi. Il prend comme exemple de cette catégorie les contenus médiatiques sexuels ou violents. Enfin, les cas de régulations dirigées uniquement vers le contrôle des autres, et qui n'impliquent que peu ou pas de gouvernance de soi. La pédophilie en serait un exemple.

Selon Hier, Critcher conçoit la morale comme un ensemble relativement fixe de codes culturels qui existe en-dehors de tout individu tandis que l'éthique concernerait les processus internes de surveillances de nos pensées et de nos actions. Il souligne également le fait que, pour Critcher, cette distinction traverse le premier axe de l'ordre moral parce que "some moral regulation issues (inherently) encourage broad ethical self-formation processes that involve 'all of us' but other issues focus on a small number of deviant individuals (and hence do not concern 'all of us')"³¹⁸. Selon Hier, Critcher semble soutenir l'idée que seule la moralisation d'activités impliquant une grande part de la société est accompagnée de processus de formation de soi et d'affirmation de l'identité. Deux critiques sont exposées par Hier par rapport à cette conception.

3.4.3.1. Réductionnisme comportemental

Premièrement, la conception de Critcher de l'ordre moral repose sur des bases normatives : la signification émotionnelle qu'accordent les individus à un événement ou un type de comportement repose sur leur participation observable à certains types d'activités. Hier qualifie cette conception de *réductionnisme comportemental*³¹⁹ : relier les croyances et les valeurs des individus avec l'activité externe qu'ils exercent. Le

³¹⁷*Ibidem.*, p.29.

³¹⁸ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.534.

³¹⁹*Ibidem.*, p.535.

problème de ce type de conception est qu'il cache "more than it reveals about the social and symbolic reception of claims making activities"³²⁰. De ce point de vue, les discours qui ne s'adressent pas de manière explicite aux activités dans lesquelles une majorité des individus sont engagés, ne contribuent alors pas aux processus de formation éthique de soi. Pour montrer qu'il est difficile de soutenir une telle position, Hier prend l'exemple du terrorisme : selon cette conception, si la plupart des membres d'une communauté ne s'engagent pas dans ce type d'activités (comme la préparation d'attentats), les discours médiatiques sur le recrutement terroriste visant les jeunes musulmans dans les écoles, ne devraient avoir absolument aucun impact sur la façon dont la communauté conçoit son identité.

3.4.3.2. Panique morale et formation éthique

Hier remet également en question l'argument de Critcher pour qui les paniques morales n'ont pas d'impact sur l'identité du régulateur et sur l'ordre moral en général. Si les paniques morales n'articulent pas de la même manière les notions de risque et de menace que dans le cas de la régulation morale, "this does not mean that moral panics fail to influence self-formation processes among members of the population vis-à-vis an essentialist notion of social control"³²¹. Reprenant l'étude de Dawn Rothe et Stephen Muzzatti conceptualisant l'après 11 septembre comme un cas de panique morale, Hier soutient qu'il est difficile d'imaginer que les discours qui en ont découlé n'ont pas contribué à la formation éthique des Américains.

3.5. Vers une analyse politique du rôle des paniques morales

Critcher conclut en soutenant que le concept de régulation morale est utile puisqu'il propose un cadre conceptuel plus large, au sein duquel l'étude des paniques morales peut continuer à se développer.

We have identified three logical possibilities. One is that moral regulation usurps moral panic - the position advocated by Hunt. The second is that moral regulation subsumes moral panic, which seems to be the position towards which Hier is

³²⁰*Ibidem.*, p.535.

³²¹*Ibidem.*, p.536.

moving. Finally is the view that moral panics are such an extreme form of moral regulation that they require a separate conceptual category, roughly where I position myself³²².

Il reconnaît que, malgré les critères proposés, le problème de la limite du champ de la régulation morale n'est toujours pas résolu. Cependant, ce n'est pas tellement là que réside le principal objectif de l'analyse selon lui. Il défend en effet que "the intellectual project is also a political one"³²³. Revenant sur le problème de disproportion - résumé par Cohen qui souligne que l'ensemble des émotions et des représentations qu'impliquent les paniques morales "cannot be translated into comparable sets of statistics"³²⁴ - il soutient que "the judgement has to be made, because that is the point of the whole enterprise"³²⁵. Le but de la recherche en sciences sociales est de venir questionner la relation entre réalité et représentation parce que, si ce n'est plus le cas, "the whole political point, the urge to 'social justice', has been lost"³²⁶. Cette discussion entre Critcher et Hier montre que la question du projet politique des paniques morales sous-tend leur entreprise de redéfinition et de recontextualisation du concept. Le dernier chapitre donc sera consacré à la manière dont Hier conceptualise la place des paniques morales à l'époque du libéralisme.

³²² C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.31.

³²³ *Ibidem.*, p.32.

³²⁴ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxix.

³²⁵ C. Critcher, *Widening the Focus...*, *op. cit.*, p.32.

³²⁶ *Ibidem.*, p.32.

4. LE PROJET POLITIQUE DES PANIQUES MORALES

À l'époque où la théorie critique de la déviance prenait forme, la question du projet politique des paniques morales se posait déjà. *The New Criminology* proposait de penser une économie politique du crime. Les éléments mis en évidence par cette théorie radicale ont amené Ian Taylor à en appeler à développer

[A model of] the political and economic imperatives that underpin on the one hand the 'lay ideologies' and on the other the 'crusades' and the initiatives that emerge periodically to control the amount and level of deviance. [...] We are lacking a *political economy of social reaction*³²⁷.

Cohen soutient ce besoin d'une vision politique dans l'analyse des paniques morales. Lorsqu'il rappelle la question que pose la moralité dans l'étude du concept - "why is the reaction to Phenomenon A dismissed or downgraded by being described as 'another moral panic', while the putatively more significant Phenomenon B is ignored, and not even made a candidate for moral question?"³²⁸ - il souligne qu'il ne s'agit pas d'un problème, mais que cette question représente le point central auquel la théorie tente de répondre. Les paniques morales s'inscrivent donc dans un contexte politique précis, qu'elles viennent questionner pour tenter de mettre en lumière les mécanismes et dynamiques qui le composent.

Lorsqu'il rappelle les objectifs qui sous-tendent l'analyse de paniques morales, Critcher soutient que le concept "is ultimately based on the view that social science has as one of its core functions an ability to assess the claims made about the status of a social problem or deviant group"³²⁹. Ce projet politique doit selon lui être à la base des études de paniques morales. Lorsqu'il commente le modèle proposé par Hier pour relier paniques morales et régulation morale, sa critique principale porte sur le fait que son développement ne propose aucun projet politique, puisque n'importe quel sujet peut faire l'objet de l'analyse. Ce à quoi Hier répond n'avoir effectivement pas assez

³²⁷ I. TAYLOR *et al.*, *The New Criminology: for a Social Theory of Deviance*, cité in C. Critcher, *For a Political Economy...*, *op. cit.*, p.272.

³²⁸ S. Cohen, *Moral Panics as Cultural...*, *op. cit.*, p.xxvi.

³²⁹ C. Critcher, *Moral Panic Analyses...*, *op. cit.*, p1141

développé la relation qu'entretiennent processus de régulation morale et sociétés libérales.

Si leurs approches des phénomènes moraux semblent divergentes en de nombreux points, Hier souligne cependant que leurs visions "exercise two influences [that] we encourage for moral panic studies"³³⁰. D'abord parce que tous les deux cherchent à comprendre ce que "moraliser" signifie. Mais également parce qu'ils mettent l'accent sur l'importance d'expliquer différemment la manière de gouverner les mentalités, les mécanismes disciplinaires et les techniques de formation de soi. C'est pourquoi Hier développe son analyse pour venir réinsérer les épisodes de paniques morales, à l'aide des liens faits avec la régulation morale, dans le contexte sociopolitique plus large dans lequel ils prennent formes.

4.1. Paniques morales et gouvernement libéral

Hier propose donc de concevoir la moralisation comme une construction dialectique qui s'articule dans l'opposition entre "nous" et "eux", dialectique qui se propage au travers des discours quotidiens axés sur la gestion du risque et la réduction de la menace. Pour lui, c'est donc une conception libérale de la morale qu'il propose, où sont mis en avant la valeur des droits individuels: "the deployment of contemporary liberal rights functions as a proxy for moralization, and one central, shared liberal moral value in an age of apparent moral relativism is to ensure one's right to freedom from harm"³³¹.

4.1.1. La théorie critique de l'idéologie en rapport avec les techniques discursives libérales

Sa théorie critique de l'idéologie, Hier la relie aux techniques discursives propres aux gouvernements libéraux. Il commence par souligner que la médiation de la vie quotidienne au travers de problématiques centrées sur le risque amène un climat d'insécurité. Cette insécurité vient s'associer avec certaines émotions - peur, anxiété, inquiétude - liées à la potentialité de devenir victime de ce risque. À leur tours, ces émotions entraînent la possibilité "to protect the self from harm by taking personal

³³⁰ S. Hier, Tightening the Focus..., *op. cit.*, p.536.

³³¹ S. Hier *et al.*, Beyond Folk Devils Resistance..., *op. cit.*, p.263.

responsibility to manage risk"³³². Parce que les problématiques basées sur le risque reposent sur des assumptions probabilistes à propos du potentiel de futures menaces - "risk is something that has not happen"³³³ - elles sont associées avec de telles émotions. Pour rappel, les paniques morales, quant à elles, invoquent un autre ensembles d'émotions, via le retournement dialectique qu'elles opèrent : les représentations individuelles de gestion du risque sont remplacées par des représentations collectives de la menace. Discursivement, ces épisodes se présentent comme des d'appels collectifs de gestion du risque. Cette gestion du risque prend la forme d'une réaction défensive de groupe pour se protéger de ce qui est présenté comme une dimension immédiate de la menace, les autres "irresponsables" qui ont échoués à s'engager dans des comportements responsables de gestion individuelle du risque. En d'autres mots, Hier conçoit les paniques morales "as forms of action that contribute to the production, reproduction, and transformation of experiential moral orders by satisfying existencial desires for phenomenal security"³³⁴. En résumé :

The key conceptual difference between the discursive dynamics of moral regulation and moral panic concerns emphases placed on the conduct of others and the conduct of the self. Whereas moral regulation entails a long-term process of encouraging others to internalize codes of moral conduct and act on their own behaviour to affirm a sense of phenomenal security in a world of perceived or potential insecurity, moral panic discourses place emphases on controlling rather than discouraging the undesirable actions of others³³⁵.

Dans ce sens, les paniques morales sont conçues comme une extension des processus de régulation morale, et prennent la forme de réactions défensives directes orientées vers une menace identifiée à l'ordre moral.

³³² S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.527.

³³³ *Ibidem.*, p.527.

³³⁴ *Ibidem.*, p.528.

³³⁵ *Ibidem.*, p.528.

4.1.2. Régulation morale et rationalités politiques : le rôle politique des paniques morales

La panique morale comme forme de régulation "are about governing the conduct of oneself and others"³³⁶. Il distingue ici la régulation morale de la façon dont Foucault définit l'activité du gouvernement en termes de *rationalités politiques*. Ces rationalités ont pour but de délimiter la nature et la forme d'une autorité légitime ainsi que d'identifier les principes et idéaux qui guident l'exercice légitime du pouvoir. Elles présentent également "a distinctive epistemological and idiomatic character"³³⁷. En effet, les rationalités politiques délimitent les populations, les endroits, les problèmes et les objets qui doivent être gouvernés et adoptent un langage unique pour les représenter. Par cette distinction entre régulation morale et rationalités politiques, Hier cherche à situer le projet politique des paniques morales. Sa position tient dans le fait que les discours de paniques apparaissent "in the intermediary epistemological spaces where moral antagonisms are articulated through [...] the seemingly antithetical tensions of modern liberal freedoms and modes of regulation"³³⁸.

4.1.3. Le gouvernement par la liberté

Depuis près de trois siècles, les gouvernements libéraux ont cherché à gouverner à travers les libertés octroyées aux citoyens. Reprenant les mots de Foucault, Hier soutient que l'exercice de cette liberté a permis aux "individuals to effect by their own means or with the help of others a number of practices on their bodies and their souls, thoughts, conduct and way of being"³³⁹. Hier revient sur la notion de *risk-based problems* de Ungar et sur la façon de les envisager comme des normes validées extérieurement permettant de déterminer quels sont les comportements responsables à l'aide de techniques de mesure du risque. Il s'oppose à cette vision des choses et soutient que ces problématiques servent "as new ways to know and care for the self"³⁴⁰. Mais ces techniques de gouvernement responsable de soi s'articulent dans l'espace intermédiaire entre obligations propres et obligations vis-à-vis des autres. Ces formes de savoir

³³⁶*Ibidem.*, p.537.

³³⁷*Ibidem.*, p.537.

³³⁸*Ibidem.*, p.538.

³³⁹ M. FOUCAULT, *The Care of the Self: the History of Sexuality*, cité in S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.538.

³⁴⁰ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.538.

développées autour de la notion de risque servent donc de moyen pour articuler les contraintes éthiques et les contraintes communautaires - "they contribute to the constitution of the possible action of oneself and others"³⁴¹.

Et c'est justement dans cette articulation que réside le potentiel des paniques morales : parce que les gouvernements libéraux octroient la possibilité à l'individu d'exercer "librement" sa liberté. Cet exercice peut devenir une menace au droit d'une autre personne d'exercer sa liberté sans qu'elle soit menacée. Dès lors, l'activité du gouvernement libéral ne consiste pas uniquement dans l'individualisation des calculs de risque et de prédictions mais aussi dans la totalisation de la responsabilité. En résumé, "it is, theoretically, one's liberal right to harm oneself but not to harm others; liberal government encourages individuals to manage themselves and to consider the consequences to others"³⁴². Dans cette optique, la "responsabilité" vient servir de contrepoids aux formes libérales d'individualisme en socialisant le choix individuel. Cette limitation s'opère par l'incorporation d'un contenu éthique qui pousse l'individu dans l'exercice de ses libertés à calculer son intérêt propre "in a manner that is self-limiting and socially ramified"³⁴³. L'éthique de la responsabilités sert donc de pont entre les formes d'actions politiques individuelles et collectives.

Pour conclure son raisonnement, Hier termine en soutenant que "the government of unfreedom - various forms of authoritarian intervention"³⁴⁴ n'est pas contradictoire avec ces libertés libérales. Il en serait même le corolaire puisque la reconnaissance de ces libertés n'est pas seulement un moyen de reconnaître la capacité de se comporter de manière autonome, mais sert également de principe légitimant le fait de réagir à l'encontre de ceux qui sont jugés inaptes ou réticents à exercer cette capacité, à savoir les *folk-devils*.

In one sense, then, the deployment of liberal rights functions as a proxy for moralization, and one central, shared liberal moral value in an age of apparent moral relativism is to ensure one's right to freedom from harm³⁴⁵.

³⁴¹*Ibidem.*, p.538.

³⁴²*Ibidem.*, p.538.

³⁴³*Ibidem.*, p.538.

³⁴⁴*Ibidem.*, p.538.

³⁴⁵*Ibidem.*, p.539.

4.2. Conflit entre libertés individuelles et régulation morale

Hier conceptualise donc les paniques morales comme le produit des libertés individuelles prônées par l'Etat libéral, lorsque celles-ci entrent en opposition avec les projets continus de régulation morale. S'il reconnaît que son analyse nécessite encore des précisions théoriques et des applications empiriques pour pouvoir être validé, il n'en reste que son modèle apporte des pistes pour tenter de sortir les études de paniques morales des débats dans lesquels elles s'étaient enfermées, et répond ainsi à l'appel de Rohloff et Wright, et d'autres chercheurs, "to go beyond the heuristic"³⁴⁶.

³⁴⁶ A. Rohloff et S. Wright, *op. cit.*, p.403.

CONCLUSION

Suite à une reprise d'intérêt pour l'étude des paniques morales dans les années 1990, certains aspects de la théorie sont mis en lumière par les contributions de toute une série d'auteurs. Ces apports théoriques vont entraîner des discussions et des questionnements relatifs aux critères centraux du concept de panique morale. Les débats, qui font encore couler de l'encre aujourd'hui, s'articulent principalement autour de cinq caractéristiques, et voient s'opposer les arguments des différents chercheurs, lesquels ne semblent pas prêts à parvenir à un consensus.

Tout d'abord, l'accent mis sur la réaction sociale donnerait l'impression d'une société soudée, dont la réponse à certains comportements déviants serait implacable et inévitable. Le concept conceptualiserait donc de manière verticale la relation entre les organismes de contrôle social et les *folk-devils*, ces derniers étant relégués à un rôle passif. Cependant, certaines études, notamment celles de McRobbie, Thornton et de Young, viennent renverser cette conception d'une réaction sociale consensuelle et monolithique, en mettant en lumière le caractère beaucoup plus fragmenté des activités de *claims-making*. De plus, la position des *folk-devils* dans les paniques morales est réévaluée : loin d'être de simples victimes sans capacité de réagir, ils disposent au contraire de la capacité de résister aux affirmations faites à leur encontre, et peuvent donc inverser en leur faveur les processus de réaction sociale.

Ensuite, l'application de la théorie par Hall *et al.* dans *Policing the Crisis* soulève des interrogations quant au recours à des mesures normatives pour qualifier une réaction de disproportionnée. En l'absence de critères objectifs pour établir la nature et l'étendue d'une problématique sociale, une telle affirmation ne pourrait reposer que sur un jugement de valeur de la part du chercheur, biaisant ainsi dès le départ l'analyse.

De plus, l'utilisation du terme "panique" ferait implicitement référence à une réaction irrationnelle et exceptionnelle de la part de la population. À nouveau, les critiques dénoncent le recours à une forme de jugement normatif dans le chef de l'analyste, qui ne prendrait dès lors pas en compte les points de vue qui divergent du sien, disqualifiant ainsi la réaction sans pour autant disposer d'éléments concrets pour étayer son affirmation.

La nature volatile des paniques morales est également un point qui suscite des objections. Conceptualisé de cette manière, le concept ne serait pas capable de rendre compte de l'influence qu'exercent les éléments politiques, culturels et historiques sur les épisodes de paniques morales. En outre, cette décontextualisation est vue par certains comme la cause des autres limites du concept : en laissant de côté les facteurs de causalité, l'analyse ne peut que recourir à des mesures normatives et comportementales pour décrire la réaction qu'elle étudie.

Enfin, les dernières critiques portent sur le fait que la théorie des paniques morales ne serait plus en phase avec les anxiétés sociales des sociétés contemporaines. Générées par l'émergence de nouveaux risques liés aux menaces technologiques et environnementales, ces anxiétés donneraient forme à des paniques *amorales*, loin de celles imaginées à l'époque par Cohen. Le concept serait donc devenu obsolète, ne disposant pas des facteurs explicatifs permettant de rendre compte de ce nouveau type de réactions sociales.

Plutôt que de reléguer au placard la théorie des paniques morales, ces critiques vont donner une nouvelle impulsion à la recherche. En effet, désireux de dépasser les limites qui empêchent les débats d'avancer, certains chercheurs vont entreprendre de reformuler le concept. Deux objectifs sous-tendent ce projet : remettre à jour les subtilités analytiques de la théorie qui semblent parfois avoir été oubliées depuis sa création par Cohen en 1972, et établir des liens avec d'autres domaines de recherche en sociologie afin d'élargir le cadre conceptuel dans lequel les paniques morales viennent s'inscrire.

Ce mémoire a présenté l'une de ces entreprises de reformulation : celle de Sean Hier, lequel s'est attelé à lier le concept de panique morale à la sociologie de la régulation morale. Le modèle qu'il développe emprunte des éléments à de nombreuses théories différentes et propose de repenser depuis le début la manière de concevoir les paniques morales. Si son raisonnement peut apparaître par moment complexe, il n'en reste pas moins que les pistes qu'il formule semblent effectivement offrir une voie de sortie au concept, lequel semblait parfois être définitivement bloqué par les obstacles théoriques mis en lumière au cours des deux dernières décennies. Son développement fonctionne en trois temps. Chacune de ces étapes sera brièvement présentée afin de montrer les solutions qu'elle offre pour revaloriser l'étude des paniques morales.

Tout d'abord, Hier propose de concevoir les paniques morales comme une forme d'idéologie critique. Cette reformulation a comme objectif d'opérer une distinction analytique entre le contenu des discours de moralisation et les comportements adoptés par la population à laquelle ces discours s'adressent. Cette forme d'idéologie critique, Hier la conçoit comme la façon dont un individu relie, au travers des relations qui composent son quotidien, son expérience personnelle avec son environnement matériel, de manière à ce que la position qu'il occupe dans la société lui apparaisse normale et naturelle. Les discours qui viennent interpeller l'individu, en faisant appel à des éléments qui composent son environnement direct, permettent donc de le constituer en sujet. De cette manière, cette interpellation dans laquelle l'individu se reconnaît lui permet de donner du sens aux phénomènes qui le concernent. Ce processus de subjectivation suppose donc une participation active de l'individu, puisque ce dernier ne se reconnaît comme sujet que via la connexion émotionnelle qui s'établit entre lui et son interpellation.

En reformulant de cette manière les paniques morales, Hier cherche à dépasser le recours trop fréquent des analyses à des mesures comportementales et normatives pour expliquer les phénomènes de réaction sociale. Cette conception permet en effet de souligner le fait que l'individu ne réagit pas de manière irrationnelle et disproportionnée à des phénomènes dont le sens lui échappe totalement. Au contraire, via le mécanisme d'interpellation que supposent les discours idéologiques, l'individu se positionne en tant que sujet particulier d'une communauté, et, en fonction de cette position, se sent concerné par telle ou telle problématique qui viendrait menacer son environnement social. Il confère donc un sens à ces événements et y réagit d'une manière qui lui apparaît appropriée. En définitive, les notions d'*irrationalité* et de *disproportion* n'ont plus de place dans une analyse qui cherche à comprendre de manière rationnelle la façon dont les individus se sentent concernés et réagissent à certains événements.

Après avoir opéré cette reformulation, Hier propose ensuite de relier les paniques morales aux processus de régulation morale. Cette dernière part du constat que chaque type de société conçoit certains comportements comme moraux et appropriés, et que certains groupes d'individus cherchent à imposer ces comportements à d'autres groupes d'individus. Cette moralisation s'opère au travers de mécanismes souvent fluides et discrets, dont le but est de faire passer pour évident ce qui est au final du ressort d'arrangements sociaux. À l'instar des paniques morales comme formes d'idéologique

critique, ces processus de moralisation supposent la constitution de sujets moraux, qui adopteront les comportements prescrits. Cependant, la régulation morale implique la formation éthique de l'individu : le comportement qu'on cherche à lui faire adopter doit lui apparaître personnellement comme la "bonne" manière de se comporter. Ce projet de formation éthique implique donc autant l'identité du régulé que du régulateur, puisque ce dernier vient s'affirmer en tentant d'imposer ce qui lui apparaît comme naturellement moral et normal. De plus, ces processus de moralisation se présentent sous la forme de discours qui viennent articuler les notions de risque et de responsabilité. Cette articulation est dialectique : l'individu est appelé personnellement à adopter des formes responsables de gestion du risque. En même temps que cet appel individuel, les discours présentent la dimension collective de la menace - la position de sujet qui doit être évitée. Face à ces processus de régulation morale qui se déroulent sur le long terme, Hier propose de voir les courts épisodes de paniques morales comme des expressions volatiles de ces processus quotidiens. En effet, lorsque ces derniers sont en difficulté - lorsque les mécanismes de formation éthique ne prennent pas - la dialectique de la régulation morale est inversée : les discours cherchent désormais à attribuer de manière individuelle la responsabilité du danger réel (et non plus potentiel) via la désignation de *folk-devils*. De manière concomitante, ces discours prennent également une forme collective, en désignant la communauté qui est mise en danger, et en appelle à prendre des mesures directes pour réduire la menace et protéger la société.

À nouveau, la conception de Hier des paniques morales comme manifestations volatiles de processus routiniers de régulation morale permet de dépasser les limites que posaient les notions d'*irrationalité* et de *disproportion*, puisque ces mécanismes sont vus comme des phénomènes sociologiques rationnels qui participent à la construction des représentations sociales. De plus, le problème de *consensus* est également écarté puisque la régulation morale implique la participation active d'un grand nombre d'agents sociaux, capables de soutenir ou de contester les projets de moralisation. Enfin, la construction des discours de moralisation via l'articulation des notions de risque et de responsabilité permet également de rejeter les affirmations qui soutiennent l'émergence d'une société caractérisée par des paniques *amorales*. En effet, cette apparente amoralité servirait de façade afin de pouvoir agir sur la conduite des individus, sans devoir recourir de manière explicite à une rhétorique moralisante.

La dernière étape du cheminement intellectuel de Hier consiste à faire le lien entre processus de régulation morale et formes néolibérales de gouvernement. Selon lui, la promotion des libertés individuelles par les gouvernements libéraux impose une moralisation qui prend la forme de la responsabilisation des choix individuels. Cette responsabilisation sert en effet de contrepoids en venant socialiser le comportement individuel. Lorsque la tension entre libertés individuelles et régulation morale devient trop forte - lorsque la responsabilisation échoue - des espaces sociaux s'ouvrent dans lesquels les paniques morales prennent place.

Ce dernier point permet à Hier de répondre aux critiques portant sur le critère de *volatilité*. Non seulement son modèle vient inscrire les paniques morales dans des processus plus globaux de régulation morale, mais il propose également une interprétation du "rôle politique" des paniques morales dans nos sociétés actuelles. En définitive, le cadre conceptuel développé par Hier semble effectivement permettre de dépasser les limites auxquelles étaient confrontés les modèles classiques de paniques morales.

Cependant, malgré les précisions apportées par Hier sur l'étendue des problématiques relevant de la régulation morale, la distinction entre phénomènes qui relèvent des paniques morales et celles qui en restent à un niveau stable de régulation n'est toujours pas claire. En l'absence de critères permettant d'établir nettement à quelle catégorie appartient l'un ou l'autre problème, le risque persiste d'appliquer l'analyse à n'importe quelle problématique sociale et de laisser sur le côté les différences qui distinguent un phénomène d'un autre phénomène. La discussion qui s'est établie entre Hier et Critcher à ce propos permet d'apporter certains éléments de réponses à cette question, en se référant notamment aux notions d'ordre moral, de contrôle social et de régulation éthique. Mais la question reste encore aujourd'hui en suspens.

Le projet entrepris par Hier, ainsi que par d'autres chercheurs, de relier les paniques morales à des champs théoriques éloignés, est encore un projet jeune, surtout au regard des quarante-quatre ans qui nous séparent de *Folk Devils and Moral Panics*. Si les chercheurs commencent peu à peu à se rejoindre dans leurs entreprises - comme le montrent les différentes discussions entre Hier et Critcher - le champ d'études des paniques morales nécessite encore des travaux de théorisation et de précision afin de clarifier la manière dont ces épisodes s'inscrivent dans des processus sociaux plus globaux. Le peu d'applications du modèle de Hier ne permet pas encore de valider ses

propositions, de dégager de nouvelles pistes de recherche ou de mettre en lumière d'autres limites. Cependant, comme le résume Hier :

Images of the mods and rockers depicted in Stanley Cohen's classic text *Folk Devils and Moral Panics* are forever emblazoned on the minds of sociologists. Cohen's text helped to launch generations of thinkers in the areas of deviance, social reaction, media, and moral panics studies³⁴⁷.

L'attrait continuel qu'a exercé le concept sur les sociologues et les criminologues, ainsi que les récentes recherches qui continuent à alimenter la littérature des paniques morales, laissent penser que la discussion n'est pas encore terminée.

³⁴⁷ S. Hier, *Tightening the Focus...*, *op. cit.*, p.523.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTHEIDE D., Moral Panic: from Sociological Concept to Public Discourse, *Crime Media Culture*, vol.5(1), 2009, pp.78-99.
- BEN-YEHUDA N., The Sociology of Moral Panics: Toward a New Synthesis, *The sociological Quarterly*, 1986, vol.27(4), pp.495-513.
- BEST J., Locating Moral Panics within the Sociology of Social Problem, in S. HIER (dir.), *Moral Panic and the Politics of Anxiety*, Londres, Routledge, 2011, pp.37-52.
- COHEN S., *Folk Devils and Moral Panics*, Londres, Mac Gibbon &Kee, 1972.
- COHEN S., Symbols of Trouble: Introduction to the Second Edition, in C. COHEN, *Folk Devils and Moral Panics*, Londres, Routledge, 1980, pp.xlvii-lxxiv.
- COHEN S., Moral Panics as Cultural Politics: Introduction to the Third Edition, in C. COHEN, *Folk Devils and Moral Panics*, Londres, Routledge, 2002, pp.vi-xliv.
- COHEN S., Whose Side Were we on? The Undeclared Politics of Moral Panic Theory, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(3), pp.237-243.
- CRITCHER C., Moral Panic Analyses: Past, Present, Future, *Sociology Compass*, 2008, vol. 2(4), pp.1127-1144.
- CRITCHER C., Widening the Focus: Moral Panics as Moral Regulation, *British Journal of Sociology*, 2009, vol.49, pp.17-34.
- CRITCHER C., For a Political Economy of Moral Panics, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(3), pp.259-275.
- CRITCHER C., Screen Savers: Case Histories of Social Reaction to Mass Media, Children and Violence, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2012, vol.43(1), pp.59-78.
- DAVID M. et al., The Idea of Moral Panic: Ten Dimensions of Dispute, *Crime Media Culture*, Avril 2014, vol.7(3), pp.215-228.
- DE YOUNG M., Another Look at Moral Panic: The Cases of Satanic Day Care Centers, *Deviant Behaviour*, 1998, vol.19(3), pp.257-275.
- EIDE E. et KNIGHT G., Service Journalism and the Problems of Everyday Life, *European Journal of Communication*, 1999, vol.14(4), pp.525-547.
- FOUCAULT M., *Power/Knowledge*, New-York, Pantheon, 1980.

- GARLAND D., On the Concept of Moral Panic, *Crime Media Culture*, 2008, vol. 4(1), pp.9-30.
- GLASSNER B., The Construction of Fear, *Qualitative Sociologie*, 1999, vol.22(4), pp.310-319.
- GOODE E. et BEN-YEHUDA N., *Moral Panics: The Social Construction of Deviance*, Oxford, Blackwell, 1994.
- GOODE E. et BEN-YEHUDA N., Moral Panics: Culture, Politics, and Social Construction, *Annual Review of Sociology*, 1994, vol. 20, pp.149-171.
- GOODE E. et BEN-YEHUDA N., Grounding and Defending the Sociology of Moral Panic, in S. HIER (dir.), *Moral Panic and the Politics of Anxiety*, Londres, Routledge, 2011, pp.20-36.
- HALLS. *et al.*, *Policing the Crisis*, New-York, Holmes and Meier Publishers, 1978.
- HAY C., Mobilization through Interpellation: James Bulger, Juvenile Crime and the Construction of a Moral Panic, *Social and Legal Studies*, 1996, vol.4, pp.197-223.
- HIER S., Raves, Risk and the Ecstasy Panic: A Case Study in the Subversive Nature of Moral Regulation, *Canadian Journal of Sociology*, 2002, vol.27(1), pp.33-57.
- HIER S., Conceptualizing Moral Panic through a Moral Economy of Harm, *Critical Sociology*, 2002, vol.28(3), pp.311-334.
- HIER S., Risk and Panic in Late Modernity: Implications of the Converging Sites of Social Anxiety, *British Journal of Sociology*, Mars 2003, vol.54(1), pp.3-20.
- HIER S., Thinking Beyond Moral Panic: Risk, Responsibility, and the Politics of Moralization, *Theoretical Criminology*, 2008, vol.12(2), pp.173-190.
- HIER S., Bringing Moral Panic Studies into Focus, in S. Hier (dir.), *Moral Panic and the Politics of Anxiety*, Londres, Routledge, 2011, pp.1-16.
- HIER S. *et al.*, Beyond Folk Devils Resistance: Linking Moral Panic and Moral Regulation, *Criminology and critical justice*, 2011, vol.11(3), p.259-276.
- HIER S., Tightening the Focus: Moral Panic, Moral Regulation and Liberal Government, *British Journal of Sociology*, 2011, vol.62(3), pp.523-541.
- HUNT Alan, Moral Regulation and Making up the New Person: Putting Gramsci to Work, *Theoretical Criminology*, 1997, vol.1(3), pp.275-301.
- HUNT Alan, *Governing Morals: A Social History of Moral Regulation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

- HUNT Alan, Fractious Rivals? Moral Panics and Moral Regulation, in S. Hier (dir.), *Moral Panic and the Politics of Anxiety*, Londres, Routledge, pp.53-70.
- HUNT Arnold, 'Moral Panic' and Moral Language in the Media, *The British Journal of Sociology*, Décembre 1997, vol.48(4), pp.629-648.
- JENK C., The Context of an Emergent and Enduring Concept, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(3), pp.229-236.
- JENKINS P., *Intimate Enemies: Moral Panics in Contemporary Great Britain*, New-York, Aldine and Gruyter, 1992.
- JENKINS P., Failure to Launch: Why Do Some Social Issues Fail to Detonate Moral Panics?, *British Journal of Criminology*, 2008, vol.49, pp.35-47.
- KLOCKE B. et MUSCHERT G., A Hybrid Model of Moral Panics: Synthesizing the Theory and Practice of Moral Panic Research, *Sociology Compass*, Mai 2010, vol.4(5), pp.295-309.
- LACLAU E. et MOUFFE C., *Hegemony and Socialist Strategies: Towards a Radical Theory of Democratic Politics*, New-York, Verso, 1985.
- LUMBY C. et FUNNEL N., Between Heat and Light: The Opportunity in Moral Panics, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(3), pp.277-291.
- LUNDSTRÖM R., Between the Exceptional and the Ordinary: A Model for the Comparative Analysis of Moral Panics and Moral Regulation, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(3), pp.313-332.
- MANERI M., From Media Hypes to Moral Panics: Theoretical and Methodological Tools, in CRITCHER C. et al., *Moral Panics in the Contemporary World*, New-York, Bloomsbury, 2013, pp.171-192.
- MARSH I. et MELVILLE G., Moral Panics and the British Media: A Look at Some Contemporary 'Folk Devils', *Internet Journal of Criminology*, 2011, pp.1-21.
- MCROBBIE A., Folk Devils Fight Back, *New Left Review*, 1994, vol.203, pp.107-116.
- MCROBBIE A. et THORNTON S.L., Rethinking "Moral Panic" for Multi-Mediated Social Worlds, *British Journal of Sociology*, 1995, vol.46(4), pp.559-574.
- MILLER D. et KITZINGER J., AIDS, the Policy Process and Moral Panics, in D. MILLER et al., *The Circuit of Mass Communication: Media Strategies, Representation and Audience Reception in the AIDS Crisis*, Londres, Sage, 1998, pp.213-222.
- PURVIS T. et HUNT Alan, Discourse, Ideology, Discourse, Ideology, Discourse, Ideology..., *British Journal of Sociology*, 1993, vol.44(3), pp.473-499.

- ROHLOFF A. et WRIGHT S., Moral Panic and Social Theory: Beyond the Heuristic, *Current Sociology*, 2010, vol.58(3), pp.403-419.
- SELA-SHAYOVITZ R., Neo-Nazis and Moral Panic: The Emergence of Neo-Nazi Youth Gangs in Israel, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(1), pp.67-82.
- THOMPSON K., *Moral Panics*, Londres, Routledge, 1998.
- THOMPSON K., Foreword, in S. Hier (dir.), *Moral Panic and the Politics of Anxiety*, Londres, Routledge, 2011, pp.vii-xi.
- THURLOW C., From Statistical Panic to Moral Panic: the Metadiscursive Construction and Popular Exaggeration of New Media Language in the Print Media, *Journal of Computer-Mediated Communication*, 2006, vol.11, pp.667-701.
- UNGAR S., Moral Panic versus the Risk Society: The Implications of the Changing Sites of Social Anxiety, *British Journal of Sociology*, Juin 2001, vol.52(2), pp.271-291.
- VALVERDE M., Moral Capital, *Canadian Journal of Law and Society*, 1994, vol.9(1), pp.213-232.
- WADDINGTON P.A.J., Mugging as a Moral Panic: A Question of Proportionality, *British Journal of Sociology*, 1986, vol.37(2), pp.239-258.
- WATNEY S., *Policing Desire: Pornography, AIDS and the Media*, England, Comedia, 1987.
- YOUNG J., Moral Panic: Its Origins in Resistance, Ressentiment and the Translation of Fantasy into Reality, *British Journal of Criminology*, 2009, vol.49, pp.4-16.
- YOUNG J., Moral Panics and the Transgressive Other, *Crime Media Culture*, 2011, vol.7(3), pp.245-258.

Gérard Benoît

Septembre 2016

Lier le concept de panique morale à la sociologie de la régulation morale : une piste pour dépasser les limites du concept

Promoteur : Professeure Fabienne Brion

Le concept de panique morale naît en 1972 avec *Folk Devils and Moral Panics* de Stanley Cohen. Par sa façon novatrice d'envisager la déviance comme un produit culturel façonné par la réaction sociale qu'elle engendre, il rencontre un succès immédiat auprès des sociologues. Cependant, en plus de quarante années de recherche, les limites méthodologiques et épistémologiques ont été soulignées à de nombreuses reprises. Dans une tentative de dépasser ces obstacles, Sean Hier se propose d'analyser les liens qui unissent paniques morales et régulation morale. Ce mémoire reprend ses développements étape par étape, afin de déterminer si le modèle conceptuel qu'il propose offre effectivement des pistes de sortie au concept.